

A.103

ANNÉE 1926

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE POLONAISE
DES SCIENCES ET DES LETTRES

CLASSE DE PHILOLOGIE,
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE

CRACOVIE
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ
1928

Publié, par l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, sous la direction de M. J. Dąbrowski membre correspondant de la Classe d'Histoire et de Philosophie.

Nakładem Polskiej Akademji Umiejętności.
Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego w Krakowie pod zarz. J. Filipowskiego.

ANNÉE 1926

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE POLONAISE
DES SCIENCES ET DES LETTRES

CLASSE DE PHILOGIE,
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE

CRACOVIE
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ
1928

UNIVERSITY OF WISCONSIN
DEPARTMENT OF CHEMISTRY
MADISON, WISCONSIN

RECEIVED
APR 10 1954



A.103

1954 D. 120/540
www.rcin.org.pl

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES
ET DES LETTRES.

I. CLASSE DE PHILOGOLOGIE.

II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

N° 1—10.

Janvier—Décembre.

1926.

SÉANCES.

I. Classe de philologie.

- 11 janvier. WINDAKIEWICZ S.: Fredro et Molière.
BYSTRON J. St.: L'histoire des noms polonais.
BAR A.: Valérien Łoziński.
- 8 février. KUMANIECKI K. F.: Quo temporis ordine Vergilius singulos Aeneidos libros elaboraverit.
BRAHMER M.: Le pétrarquisme dans la poésie polonaise du XVI^e s.
MOLÉ W.: Les miniatures de l'évangélaire de Ławriszew N° 2097 au Musée Czartoryski à Cracovie.
- 8 mars. KLEMENSIEWICZ Z.: L'attribut accompagnant les formes personnelles du verbe *być* («être».)
PIEKARSKI K.: Les débuts de Florian Ungler dans la typographie (1510—1515).
- 19 avril. KRÓKOWSKI J.: Sur le poème »Septem Sidera«, attribué à Nicolas Copernic. Contributions à l'histoire de l'imitation de la poésie lyrique d'Horace par les poètes polono-latins du XV^e et de XVII^e s.
- 10 mai. GRABOWSKI T.: La critique littéraire en Pologne à l'époque du romantisme et du réalisme, II^e partie.
KOWALSKI J.: Les cours d'Adam Mickiewicz à Lausanne.
- 27 septembre. OTRĘBSKI J.: Études sur l'infixe nasal.
- 11 octobre. CHRZANOWSKI I.: L'idée messianique de Woronicz.
LISIECKI S.: La théorie de Platon sur l'existence primitive de l'âme et la critique de cette doctrine.

SINKO T.: Études sur Jean Kochanowski.

15 novembre. SINKO T.: De Vita Platonis Apuleiana.

LEPSZY L.: Contribution à la question relative au séjour d'Albert Dürer en Pologne.

6 décembre. STERNBACH L.: Cercidaea.

GRABOWSKI T.: Libelt esthéticien, critique et historien de la littérature.

Séances de la Commission pour l'étude de l'histoire de l'art.

25 février et 11 mars. FIJALEK J. (abbé): Matériaux concernant les rapports entre le graveur romain Jacques Lauro et des Polonais au début du XVII^e s.

SAWICKA St.: Le cycle Varsovie II d'Arthur Grottger.

KRUSZYŃSKI T. (abbé): Sur deux reliquaires du moyen âge dans le Trésor de la Cathédrale de Cracovie.

21 avril. GAŚIOROWSKI St.: Les tissus d'origine égyptienne dans les collections polonaises.

30 juin. GAŚIOROWSKI St.: Les miniatures gréco-romaines et les traditions gréco-romaines dans la peinture en miniature profane au moyen âge.

14 octobre. STRZYGOWSKI J.: Le nord et le midi dans les arts plastiques.

11 novembre. BOCHNAK A.: L'église de l'ancienne abbaye cistercienne à Jędrzejów.

9 décembre. FURMANKIEWICZÓWNA K.: La sculpture romane en Pologne.

Séances de la Commission pour l'étude de l'ethnographie.

26 octobre. ZABORSKI B.: Sur les formes et la disposition des villages en Pologne.

KUBIOWICZ Wł.: La vie pastorale dans les Carpathes polonaises.

BYSTROŃ J. St.: La façon de donner des noms.

SEWERYN T.: La cotume populaire d'exhiber un coq vivant dans les villages après les fêtes de Pâques.

23 novembre. CISZEWSKI St.: Sur les locutions polonaises: *Umywać się czemu, do czego, do kogo.*

- DUBROWOLSKI K.: Études sur les testaments paysans en Petite-Pologne depuis le XVI^e jusqu'au XVIII^e siècle.
 BYSTROŃ J. St.: Sur les *Charakternicy* doués d'une force magique d'après les croyances populaires.

II. Classe d'histoire et de philosophie.

- 18 janvier. CHMAJ L.: Samuel Przykowski et les courants religieux au XVII^e s.
 15 février. GRODECKI R.: Les tarifs douaniers les plus anciens en Pologne.
 FELDMAN J.: La Pologne et la question d'Orient (1709—1714).
 26 avril. TAUBENSCHLAG R.: Les formes les plus anciennes du procès en Pologne jusqu'à l'époque des statuts de Casimir le Grand.
 10 mai. MANTEUFFEL T.: L'expansion franque au VI^e et au VII^e s. en Italie.
 15 juin. ABRAHAM Wł.: Le pontifical de Cracovie remontant au commencement du XII^e s.
 28 juin. HELCZYŃSKI Br.: L'assurance au compte d'autrui.
 ARNOLD St.: Les divisions politiques et administratives les plus anciennes dans la Pologne du moyen âge.
 20 septembre. ZAKRZEWSKI K.: Le système de gouvernement et l'opposition vers la fin de l'empire romain sous le règne d'Arcadius.
 18 octobre. CHOTKOWSKI W.: L'histoire des couvents et monastères galiciens de 1780 à 1848.
 HEITZMAN M.: Nicolas Hill. Étude sur la renaissance de la philosophie atomiste en Angleterre vers la fin du XVI^e et au commencement du XVII^e s.
 21 novembre. NAMYSŁOWSKI Wł.: Le procès judiciaire ancien en Croatie.
 KRZYŻANOWSKI A.: Les problèmes monétaires depuis la guerre.
 13 décembre. KRZYŻANOWSKI W.: La localisation de l'industrie.

Séance de la Commission historique.

- 15 décembre.

SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES
ET DES LETTRES.

16 JUIN 1926.

La séance publique de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, eut lieu le 16 juin 1926, dans la salle d'honneur de l'Université des Jagellons à Cracovie, en présence de M^r Łopuszański, Vice-ministre des Cultes et de l'Instruction Publique, délégué par le Président de la République, de M^{sr} Sapieha, archevêque de Cracovie, ainsi que des représentants des autorités civiles et militaires.

La séance fut ouverte par le Professeur Jean Rozwadowski, Président de l'Académie, qui consacra un éloge funèbre à M^r Casimir Morawski, président décédé.

Après avoir rendu hommage à la mémoire des membres défunts, le Professeur Stanislas Wróblewski, Secrétaire général, fit un tableau de l'activité déployée par l'Académie dans le courant de l'année écoulée, puis, il fit connaître les noms des personnes, qui cette année avaient obtenu des prix, ainsi que les noms des membres récemment élus au cours de l'Assemblée générale d'administration du 15 juin 1926.

1) Le prix des époux Erasme et Anne Jerzmanowski, fut décerné à M^r Jean Kasproicz, professeur à l'Université de Lwów, comme récompense de son oeuvre littéraire.

2) Le prix d'histoire Probus Barczewski, fut attribué au Recteur Ladislas Abraham, professeur à l'Université de Lwów, comme à l'auteur de l'ouvrage: *Zawarcie małżeństwa w pierwotnem prawie polskiem* (Les mariages dans le droit polonais primitif).

3) Le prix de peinture Probus Barczewski, fut reconnu à M^r Julien Fałat, comme à l'auteur du tableau »Częstochowa«.

4) Les prix Félix Jasiński et Witold Łoziński, qui en vertu des statuts, peuvent être réunis, furent décernés à M^r Boleslas Wallek-Walewski, comme récompense de son oeuvre musicale et des mérites acquis dans le domaine de la propagation de la musique en Pologne.

Furent élus membre de l'Académie:

Classe de philologie:

a) Membres titulaires:

M. André G a w r o ń s k i, professeur de grammaire comparée des langues indo-européennes à l'Université de Lwów;

M. Édouard P o r ę b o w i c z, professeur de philologie romane à l'Université de Lwów.

b) Membres correspondants:

M. Stanislas D o b r z y c k i, professeur de littérature polonaise à l'Université de Poznań;

M. Ładislav K o t w i c z, professeur des langues orientales à l'Université de Lwów;

M. Julien P a g a c z e w s k i, professeur d'histoire de l'art à l'Université des Jagellons à Cracovie;

M. Victor P o r z e z i ń s k i, professeur des langues indo-européennes à l'Université de Varsovie.

Classe d'histoire et de philosophie:

Membres correspondants:

M. Jean K u c h a r z e w s k i, historien à Varsovie;

M. Venceslas T o k a r z, colonel, chef de l'Institut Militaire pour la publication de travaux scientifiques.

Classe des sciences mathématiques et naturelles:

a) Membres titulaires:

M. Stanislas Z a r e m b a, professeur de mathématique à l'Université des Jagellons à Cracovie.

Membres correspondants:

M. Stéphane P i e ń k o w s k i, professeur de physique expérimentale à l'Université de Varsovie.

Les savants suivants, élus l'année dernière membres titulaires étrangers de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres, ont été approuvés comme tels par le Gouvernement Polonais:

Classe de philologie.

M. Walter Amelung, directeur de l'Institut Allemand d'Archéologie à Rome;

M. Abraham Bredius, historien de l'art à Monaco;

M. Emile Mâle, professeur d'histoire de l'art à la Sorbonne à Paris;

M. Holger Pedersen, professeur de philologie slave à l'Université de Copenhague;

M. Charles Ernest Muka, sous-directeur de collège en retraite à Freiberg (Saxe);

M. Michel J. Rostowcew, professeur d'histoire ancienne et d'archéologie classique à l'Université of Wisconsin à Madison (U. S. A.).

Classe d'histoire et de philosophie

M. Pierre de Nolhac, membre de l'Académie Française à Paris;

M. Silvio Perozzi, professeur de droit romain à l'Université de Bologne;

M. Henri Pirenne, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Gand;

M. Maurice Prou, directeur de l'École Nationale des Chartes à Paris;

M. Louis Szádeczky, professeur d'histoire de Hongrie à Szeged (Hongrie);

M. Édouard B. Titchener, professeur de psychologie à Cornell University d'Ithaca (U. S. A.).

Classe des sciences mathématiques et naturelles:

M. Maurice Caullery, professeur de zoologie à la Sorbonne à Paris;

M. Henri Louis Le Chatelier, membre de l'Académie des Sciences à Paris;

Sir T. G. Hopkins, F. R. S., professeur de chimie biologique à l'Université de Cambridge (Angleterre);

M. Henri Antoine Lorentz, ancien professeur de physique à Leyde, curateur du Laboratoire de physique Teyler's Stichting à Haarlem;

M. Paul Pelseener, ancien professeur, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences à Bruxelles;

Sir Ernest Rutherford, F. R. S., professeur de physique expérimentale à l'Université de Cambridge (Angleterre).

La séance fut ensuite déclarée close, après quoi le Professeur Ladislas Szafer, membre titulaire de la Classe des sciences mathématiques et naturelles, invité à prendre la parole cette année, donna lecture de son étude sur »*L'origine de la fleur dans la nature*«.

W tym celu należy przede wszystkim

zwrócić uwagę na

zastosowanie

zastosowanie

zastosowanie

zastosowanie

zastosowanie

zastosowanie

zastosowanie

zastosowanie

zastosowanie

zastosowanie

zastosowanie

zastosowanie

Résumés.

1. ABRAHAM WŁ.: **Pontificale krakowskie z początku XII w.** (*Le pontifical des évêques de Cracovie du commencement du XII. s.*).
Présenté dans la séance du 15 juin 1926.

Un examen plus approfondi du manuscrit du commencement du XII^e siècle, inscrit au n-o 2057 du catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Université des Jagellons, où il figure comme »Pontificale mutilum sine initio et fine«, a permis de reconnaître dans ce document le pontifical des évêques de Cracovie. Cette supposition est non seulement confirmée par le fait qu'on trouve dans le pontifical les noms de Saint Venceslas et de Saint Adalbert dans la litanie, mais encore, par une épreuve d'écriture, en vue de rédiger une lettre (p. 96 v.) «magnifico domino C. duci Cracovie», qui selon toute vraisemblance, était adressée à Casimir le Juste ou à Conrad de Mazovie. Tel qu'il est aujourd'hui, le manuscrit en question comprend les chapitres suivants:

[Ordo ad ecclesiam dedicandam] fol. 1—35 v.

Benedictio super vexillum f. 35 v. — 36 r.

Benedictio armorum f. 36 r. — 36 v.

Benedictio principis f. 36 v. — 37 v.

Ordo qualiter sacri ordines eligendi et congregandi sunt f. 37 v. — 39 v.

Ordo de sacris ordinibus benedicendis f. 39 v. — 60 r.

Oratio ad capillaturam, Post tonsionem, Oratio ad clericum faciendum, ad barbam tondendam f. 60 v. — 62.

Benedictio viduę, quę fuerit castitate professa f. 63.

Item benedictio vestium virginis vel viduę, consecratio f. 63 v. — 65 v.

Oratio pro redeuntibus de itinere, Oratio in adventu fratrum supervenientium f. 65 v. — 66 v.

Preces et orationes febricitantes (sic) f. 66 v. — 68 v.

Inpositio manuum super energuminum et catecuminum f. 68 v. — 76 v.

Ad unguendum energuminum vel infirmum pro reddita sanitate f. 76 v. — 77 v.

Incipit maior benedictio salis et aque f. 77 v. — 84 r.

Benedictio aque cum cruce tactę ad portandum cum febribus (sic) f. 84—85.

Benedictio ferri f. 85.

Benedictio aque feruendę f. 85 v. — 86 v.

Benedictio aque frigidę f. 86 v. — 87 r.

Cum uis facere iudicium cum pane et caseo f. 87 r. — 94 r.

In purificatione S. Marię f. 94 r. — 98 v.

Benedictio cinerum f. 98 v. — 99 r.

Feria IIII in Capite ieiunii f. 99 r. — 100.

In die Palmarum f. 101—104 v.

Incipit reconciliatio penitentium f. 104 v. — 114 r.

Incipit Ordo in die Cęnę Domini f. 114 r. — 132 r.

Exorcismus olei ad unguendum energuminum vel infirmum f. 132—135.

Ordo confirmationis f. 135 v. — 138 v.

Reconciliatio uiolatę eęclesię ubi fornicatio vel homicidium f. 138 v. — 141 r.

Benedictio crucis metallizatę f. 142—144 v.

[Ordo vel examinatio in ordinatione episcopi] f. 145—151.

Ordo ad abbatem faciendum siue abbatissam f. 152.

Après avoir comparé la teneur et le texte de ce pontifical avec les matériaux imprimés qui lui étaient accessibles, l'auteur exprime l'opinion qu'il a été composé sur une demande venue de Cracovie et que pour le rédiger, on a dû puiser dans différentes sources. Le pontifical s'appuie sur le rituel romain, mais il ne s'y rattache qu'indirectement et non d'une manière directe. Il a probablement été composé dans une région, où s'entrecroisaient des influences françaises et allemandes, émanant de Cologne, de sorte qu'on pourrait supposer qu'il provient du diocèse de Liège.

D'entre les différents rites décrits dans ce pontifical, l'auteur s'occupe de trois, importants au point de vue juridique; il nous

entretient notamment de la bénédiction donnée au prince, de la consécration épiscopale et du rite des ordalies.

Les prières en rapport avec la bénédiction du prince, ont été empruntées directement au pontifical d'Egbert, archevêque d'York et datent du VIII^e siècle. Le rédacteur du pontifical de Cracovie a cependant supprimé les inscriptions qu'on trouve au-dessus de ces prières dans le pontifical anglais, prières qui décrivent les différentes cérémonies du rite. Cette circonstance doit faire supposer que dans le pontifical de Cracovie, la bénédiction en question comprend également les deux prières précédant immédiatement la *benedictio principis*, c'est-à-dire la *benedictio vexilli* et la *benedictio armorum* qui complètent ainsi l'une et l'autre, le rite de la bénédiction donnée au prince, tel qu'il était en usage à Cracovie.

Les rites en rapport avec la consécration épiscopale, tels qu'on les connaît dans les pays de l'Europe occidentale, supposent en général la consécration d'un évêque élu par le clergé et le peuple; en revanche, dans le pontifical de Cracovie, nous trouvons dans l'allocution du métropolitain, un passage qui indique clairement que la dignité d'évêque était conférée par le souverain; le voici: «*Clerus et plebs de civitate N. cum adiacentibus parrochiis suis rogant sibi episcopum consecrare. Nunc autem a domino nostro piissimo electus est venerabilis frater noster N. in hoc opus. Oremus itaque pro eo, ut dominus et dominus noster Jesus Christus tribuat ei cathedram episcopalem ad regendum ecclesiam suam et plebem universam*». L'auteur n'a pas réussi à découvrir le modèle dont s'inspire ce passage, mais il suppose qu'on pourrait le trouver dans des pontificaux provenant de l'Europe occidentale, datant de l'époque antérieure à la querelle des investitures.

Le rite des ordalies, du moins en ce qui concerne l'épreuve du fer et de l'eau bouillante ou froide, se rapproche le plus étroitement du rite décrit dans le *sacramentarium* du couvent de Stablo (*Mon. Germ. Formulae*, p. 616). Quoique le rite de l'épreuve du pain et du fromage offre beaucoup d'analogies avec ceux décrits dans les textes du manuscrit du couvent de Saint-Blaise à Brunswick et du manuscrit du couvent à Rheinau (l. c. p. 668, n-o 3 et 665, n-o 6), cependant il diffère assez de ces rites, pour qu'il ne soit pas permis d'admettre une dépendance réciproque. Le rite en rapport avec cette épreuve, tel que nous le voyons décrit dans

le pontifical de Cracovie, est le plus détaillé de tous les rites connus. Il s'agissait probablement alors, d'introduire cette épreuve en Pologne, où elle n'était pas connue auparavant.

-
2. ARNOLD STANISŁAW: **Najdawniejsze podziały administracyjno-polityczne w Polsce w wiekach średnich (w. XII—XIII)** (z mapą). (*Les plus anciennes divisions administratives et politiques de la Pologne du moyen âge (XII^e et XIII^e siècle)*) (avec une carte). Présenté dans la séance du 28 juin 1926.

Dans le travail ici résumé, l'auteur se propose d'étudier du point de vue géographique et historique, les unités administratives et politiques les plus anciennes, telles que les connaissait la Pologne du moyen âge. Il a surtout fixé son attention sur les unités administratives les plus vastes, qu'à l'exemple de St. Zakrzewski et de Wł. Semkowicz, il appelle «régions» («ziemie») (dans les sources du moyen âge, nous leur voyons donner le nom de «castellanies», quoique parfois elles aient compris plusieurs castellanies plus petites; cette question a été étudiée dernièrement par Z. Wojciechowski); il s'est occupé également des castellanies ordinaires et des opola, qu'il considère aussi comme des unités administratives primitives. La méthode consistait à tirer profit des recherches directes dans les sources (en particulier à étudier les diplômes) et à appliquer les critères auxiliaires, qu'offrent les divisions adoptées par l'Eglise (divisions diocésaines et archidiaconales), ainsi que celles d'une époque plus récentes (l'auteur a puisé également dans des documents du XVI^e siècle). Les recherches ont tenu compte de la Grande-Pologne, de la Cujavie, de la Mazovie, des pays de Sieradz et de Łęczyca, ainsi que de la Petite Pologne. Quant à la Silésie, les divisions administratives adoptées dans cette province, ont été indiquées sur la carte d'après les résultats auxquels avaient abouti les auteurs allemands. L'auteur a réussi à indiquer sur la carte, les limites, respectivement l'étendue territoriale, d'une série de régions polonaises au XII^e et au XIII^e siècle. Il put donc fixer les limites des régions grandes-polonaises de Gniezno, Poznań, Giecz, Czembar, Łąd, Kalisz, Kruszwica, Sieradz et Łęczyca; les limites des régions de Cracovie, Wislica, Sandomierz et Lublin en Petite-Pologne, ainsi que

celles de certaines régions de la Mazovie (Czersk et Płock). Faut de sources plus anciennes, on ne pouvait étudier les autres parties de la Pologne de l'époque des Piasts, que telles qu'on les connaît au XIII^e et au XIV^e siècle. La méthode rétrospective dont l'auteur s'est servi en appliquant les critères auxiliaires déjà mentionnés, permit de déterminer assez exactement les limites de nombreuses castellanies, voire même, ce qu'on ignorait jusqu'à présent, d'établir les territoires dont elles étaient composées (il s'agit entre autres des castellanies de Rozprza, de Żarnów, de Połaniec, de Słońsk, de Łowicz, de Wyszogród, de Przemęt et de Starogród, ainsi que des opola de Zbar, de Kostrzyń, de Mstów etc.). Tous les résultats obtenus, ont été marqués sur la carte (échelle de 1:100,000), jointe au travail résumé.

-
3. BIRKENMAJER ALEKSANDER: **Studja nad Witelonem, część III bis. (Etudes sur Vitelo. Partie III, bis)**. Présenté dans la séance du 29 mars 1926.

Dans la III^e partie, l'auteur s'est occupé des rapports unissant Vitelo à Avicenne et à Algazel; il y a fourni la preuve que dans l'opuscule *De natura daemonum*, le premier avait puisé dans leurs écrits et qu'il avait copié des passages entiers, empruntés à ces philosophes. L'auteur n'a établi l'existence de ces emprunts, qu'après avoir publié l'opuscule en question dans ses »Etudes«, I^e partie, 1918.

Une nouvelle édition de cet opuscule est devenue indispensable, à la suite d'une découverte que l'auteur avait faite en juillet 1926, au British Museum, à Londres. Il réussit à trouver en effet dans le Ms. *Sloane* 2156, le texte complet du petit traité *De natura daemonum*, que l'on ne connaissait jusqu'alors que par un abrégé découvert par lui-même en 1924, dans le Cod. Paris. lat. 14796, texte qui fut publié en 1918 d'après ce dernier manuscrit. Le manuscrit récemment découvert date du commencement du XV^e s.; il remonte par conséquent à la même époque que le manuscrit de Paris et se rattache probablement à un manuscrit de la Sorbonne, perdu depuis. Il est cependant bien supérieur au manuscrit de Paris, parce qu'il contient le texte complet du traité. La copie elle-même est altérée dans plusieurs endroits, mais à tout

prendre, elle est supérieure à la copie de Paris, grâce à laquelle (et grâce à d'autres sources auxiliaires publiées également dans les »Études«, I^e partie), on parvient à reconstituer le texte relativement lisible. De nombreux passages indûment écourtés par l'abrégiateur parisien, qui n'en comprenait pas le sens, deviennent ainsi compréhensibles. Nous pensons surtout aux passages plutôt obscurs, dans lesquels Vitelo expose la théorie relative à l'influence exercée sur l'homme par les esprits purs. L'abrégiateur de Paris a passé outre sur les passages de ce genre et n'a laissé que des bribes de phrases avec lesquelles il était parfois impossible de reconstituer un ensemble logiquement coordonné; or, ces passages obscurs sont à présent devenus en grande partie compréhensibles, circonstance qui permet en conséquence d'un peu mieux saisir le sens de la préface de Vitelo à la Perspective. Mais il est encore une autre question plus importante au point de vue doctrinal, sur laquelle la découverte récente a jeté de la lumière: on s'aperçoit en effet que l'opposition entre la Science et la Foi est moins prononcée dans le texte original que dans l'abrégé.

Si en ce qui concerne la doctrine, le texte récemment découvert ne fournit pas de renseignements nouveaux et s'il ne se borne qu'à apporter des corrections relatives aux faits déjà établis, il est cependant pour un traité aussi court, une mine plutôt riche, dans laquelle il nous est possible de trouver des informations nouvelles en rapport avec la biographie et l'activité littéraire de Vitelo. Si l'abrégé de Paris nous a déjà fourni des renseignements précieux à cet égard, le texte original permet soit d'en ajouter d'autres, soit de rectifier les informations plus anciennes. Les nouveaux détails que nous apprenons de la sorte, s'expliquent par la circonstance que nous avons affaire ici à la lettre d'un ami à un autre, aussi voyons-nous les discussions scientifiques émaillées souvent de questions purement personnelles, parfois même en rapport avec des vécilles (comp. à titre d'exemple l'affaire de la pie savante en possession de Vitelo).

Nous donnons ci-dessous les faits nouveaux les plus importants, concernant la biographie de Vitelo.

1) Nous apprenons d'abord la première fois le nom du destinataire de la lettre. Nous savions déjà grâce à Nicolas d'Oresme (mort en 1382), que son prénom était Louis, aussi était-il per-

mis de conjecturer qu'il s'agissait de Louis de Paniewice, notaire du duc Bolko de Liegnitz (nous rencontrons le nom de ce Louis dans des documents remontant à l'époque entre 1253 et 1267). Or le texte récemment découvert renverse cette hypothèse, car la lettre était adressée à Louis de Löwenberg (ville minière connue, à l'ouest de Liegnitz), qu'il est presque permis de considérer comme identique au *magister* Louis de Löwenberg, dont parle un document de l'année 1282. Louis était Allemand; ce fait, comme d'autres détails, confirment la supposition que Vitelo provenait d'une famille allemande et qu'il fréquentait des milieux allemands.

2) L'auteur du petit traité parle de lui-même comme de »Witelo plebanus«. Nous sommes ici en présence d'un fait absolument nouveau. Il est vrai que depuis qu'on sait que Vitelo avait étudié le droit canon à Padoue, il n'était plus possible de douter qu'il n'eût été prêtre et que suivant toute vraisemblance, il n'eût appartenu au clergé séculier. Il n'était cependant pas possible d'exclure la possibilité qu'il n'eût été membre du clergé régulier. Nous devons par conséquent abandonner une fois pour toutes l'hypothèse de Rose-Curtze, suivant laquelle Vitelo aurait été affilié à l'ordre des Prémontrés.

3) La préface et le passage final de l'opuscule s'accordent à nous apprendre que Vitelo dépendait d'une façon ou d'une autre du destinataire de la lettre. On ne saurait toutefois se rendre compte de quel genre de dépendance il s'agissait dans ce cas; il est cependant permis de croire que Louis intercédait en quelque sorte en faveur de Vitelo ou qu'il jouait le rôle de son protecteur auprès de personnages haut placés, que notre auteur appelle »domini mei«. Il s'agit là probablement des fils d'Henri le Pieux, en particulier de Bolko, duc de Liegnitz.

4) Il faut également considérer comme nouveaux, le renseignement d'après lequel après avoir fini des études de droit canon, Vitelo avait l'intention d'étudier la théologie. Il est cependant permis d'avoir des doutes sérieux sur la question de savoir s'il a mis ces projets en pratique. Nous apprenons encore, qu'en dehors de ses études, il enseignait lui-même à Padoue, mais nous ignorons où cet enseignement avait lieu et quel était son sujet. Peut-être faisait-il des cours à la faculté des arts.

5) Le texte récemment découvert fournit encore deux rensei-

gnements nouveaux, concernant les études de Vitelo ou plutôt deux informations permettant de rectifier des suppositions que l'auteur a exprimées dans la IV^e partie de ses »Études«. Il s'agit surtout du passage assez obscur, où il est question d'un songe »prophétique«, dans lequel Vitelo a vu une école ayant l'aspect d'un moulin. Ce passage devient compréhensible, du moins en ce sens, qu'il ne se rapporte pas à l'Université de Paris et aux troubles dont elle fut le théâtre entre 1253 et 1259, car il concerne une école dans laquelle Vitelo a enseigné lui-même, peut-être bien l'école de Liegnitz. Le manuscrit de Londres diffère ensuite de celui de Paris, là où Vitelo nous parle d'un événement qui avait lieu à Padoue; d'après le dernier manuscrit, cet événement s'est passé en 1262, tandis que le premier le fait remonter à 1265. A défaut d'un troisième témoignage capable de trancher la question, il paraît préférable pour le moment d'admettre la dernière date que donne le manuscrit mieux conservé. Ces renseignements complémentaires nous obligent à modifier quelques unes des prémisses qui ont amené l'auteur (»Études« IV^e partie) à apercevoir des rapports entre les études de Vitelo à Padoue et le séjour qu'avait fait dans cette ville le duc Włodzisław de Silésie (1262—1265). Cette hypothèse peut cependant être soutenue, à condition d'admettre que Vitelo est resté à Padoue après que Włodzisław avait été invité à occuper le siège archiépiscopal de Salzbourg, supposition d'autant plus plausible, que le passage où il est question des études théologiques que Vitelo se proposait de faire, paraît indiquer qu'il a écrit la lettre adressée à Louis de Löwenberg vers la fin de ses études canoniques, autrement dit, qu'il se trouvait déjà depuis longtemps à Padoue à cette époque. Il a donc pu y venir en qualité de membre de la suite de Włodzisław.

Le manuscrit de Londres fournit en plus des renseignements concernant l'activité littéraire de Vitelo.

1^o) Nous apprenons d'abord que nous n'avons pas affaire à deux opuscules différents, comme on pourrait le supposer d'après le manuscrit de Paris, mais que nous sommes en présence d'une seule lettre qui traite de deux questions scientifiques différentes: »de causa primaria poenitentiae in hominibus et de natura daemonum«. Elle est la réponse à une question posée par Louis. Nous savons déjà qu'elle date au plus tôt de l'année 1226, circonstance qui nous fait comprendre pourquoi il n'y est en général pas ques-

tion du duc Włodzisław. Cette lettre a été écrite pendant les vacances de Pâques. Comme nous avons des raisons de croire qu'au commencement de l'année 1269, Vitelo était déjà à Viterbe, il faut en conclure que la lettre remonte au printemps 1266(?) ou 1267, ou enfin au printemps de l'année 1267. C'est cette dernière date qui semble la plus probable.

2) Lorsqu'il parle des »intrinsicæ potentiaæ animæ« (sensus communis, imaginatio, phantasia, aestimatio et memoria), Vitelo ajoute qu'il les distingue »secundum diversas cerebri qualitates in siccitate, ut formas retineat, et in humiditate, ut ipsas recipiat, et secundum alias ipsius dispositiones, ut alibi pluries dictum est«. Il avait donc écrit auparavant un petit traité sur la physiologie, probablement celui qu'il cite dans la Perspective (II, 58) et qu'il appelle *Naturales animæ passionēs* (»Cum enim visus comprehendit aliquam rem visam et fuerit certificata forma eius apud sentientem, tunc forma illius rei visæ remanet in anima et figuratur in imaginatione ipsius videntis, ut in *Naturalibus animæ passionibus* declaratum est«). Nous devons faire part à ce propos d'un renseignement nouveaux, concernant les sources dont s'est servi Vitelo; nous voyons en effet que plusieurs passages de la lettre ont été textuellement empruntés au *Viaticus* de Constantin d'Afrique. On ne saurait douter que l'influence de ce compendium de médecine n'eût agi sur l'opuscule disparu depuis, dont il est ici question.

3) Au début de la deuxième partie de la lettre, Vitelo dit qu'il a effleuré la question de la nature des démons, dans une autre lettre adressée à des amis (à des Silésiens!): »in cartula quam sociis scripseram de partibus universi«. On ne saurait guère se prononcer sur la question de savoir si c'était là une première esquisse de l'opuscule *De ordine entium*, que Guillaume de Moerbeke l'empêcha d'écrire, pour le faire travailler à la Perspective; aussi cette question paraît-elle douteuse.

4) En parlant des illusions de la vue, Vitelo ajoute: »sed hæc sunt alterius considerationis«. On s'aperçoit par conséquent que déjà pendant son séjour à Padoue, il pensait à un traité ou à un opuscule sur l'optique, comme nous pouvions du reste le supposer auparavant d'après certaines indications. L'espace de temps qui sépare la lettre à Louis de Löwenberg et la publication de la Perspective, n'était donc certainement pas très long. Comme

la Perspective a été composée à une date ultérieure au 1^{er} janvier 1270 («Études», IV^e partie), il faut conclure d'une part que ce *terminus post quem* est très rapproché de la date où cet ouvrage a vraiment été écrit (cette supposition est confirmée par l'activité de Guillaume de Moerbeke en 1269 et en 1270, que celui-ci a probablement déployée pour rendre accessibles à Vitelo les oeuvres d'Archimède et d'Héron, dont notre opticien a profité ensuite dans la Perspective); nous pouvons inférer d'autre part que la lettre à Louis de Löwenberg date très probablement de l'année 1269.

Nous devons observer enfin, que grâce à la nouvelle découverte et aux conséquences qui en découlent, le mouvement intellectuel plus étendu auquel nous assistons vers l'année 1270 en Silésie, se présente à nos yeux sous un jour inattendu. La personne de Vitelo, qui jusqu'ici paraissait isolée au milieu de ses contemporains, devient ainsi le centre autour duquel se réunit un groupe d'hommes qui s'intéressent aux questions scientifiques. En dehors de Vitelo et de Louis de Löwenberg, il faut ranger dans ce groupe Zbrosław, étudiant de Padoue (ensuite chanoine à Cracovie et à Breslau), le docteur en droit Jacobus Gosvini, le curé de l'église Saint Pierre à Liegnitz, enfin Pierre, précepteur du duc Włodzisław et évêque de Passau dans la suite. A la lumière de ces faits, nous parvenons à mieux saisir le sens du fameux document de Liegnitz, qui remonte à 1309. Il est une preuve que précisément à cette époque on tenta, malheureusement sans succès, de transformer en établissement supérieur, l'école attachée à l'église de Saint Pierre à Liegnitz, où l'on enseignait le *trivium*, de sorte qu'on se proposait d'y commenter les »libri loycales, naturales et alii quicumque, ad quos audientium se facultas extendit«.

-
4. BOCHNAK ADAM. **Kościół dawnego opactwa cysterskiego w Jędrzejowie.** — *L'église de l'ancienne abbaye cistercienne à Jędrzejów.* Présenté le 11 novembre 1926, dans la séance de la Commission pour l'étude de l'histoire de l'art.

L'église autrefois cistercienne de Jędrzejów n'a pas été jusqu'ici l'objet de recherches plus approfondies. En effet, Ladislas Łuszczkiewicz n'en avait décrit que la salle capitulaire, détruite au

commencement du XX-e siècle. L'auteur a fourni la preuve que les murs de l'église actuelle, qui a subi de fortes transformations au XVIII-e siècle, abritent presque toute l'église ancienne, dont le style s'accorde avec les renseignements transmis par les sources sur la consécration de ce sanctuaire par Vincent Kadłubek, évêque de Cracovie. Il faut placer entre 1210 et 1218, la date de cette cérémonie. Les voûtes, telles qu'on les voit aujourd'hui, proviennent du XVIII-e siècle. Comme l'indique la structure des parties conservées remontant au commencement du XIII-e siècle, elles ont remplacé les voûtes primitives croisées d'ogives. L'église qui s'inspire du style des basiliques, a été construite d'après le principe de ce qu'on appelle, la travée française, dont l'emploi est devenu général dans le gothique; on y voit des contreforts et des arcades gothiques entre les nefs, particularités qui avec les voûtes primitives croisées d'ogives, nous la font ranger parmi les édifices de style gothique. De l'avis de l'auteur, l'église de Jędrzejów est à côté de celle de Koprzywnica, le monument le plus ancien dans le groupe des constructions cisterciennes en Pologne. La construction plus perfectionnée, s'inspirant plus du progrès, vaut à cette église une place plus importante qu'à celle de Koprzywnica, dont les formes se distinguent par des traits plus conservateurs. L'auteur croit pouvoir rattacher la projection horizontale de l'église à celle de Clairvaux II (= Fontenay) et explique les parties saillantes (voûtes croisées d'ogives, travées françaises, arcades non profilées) par l'influence de Pontigny. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous chercherions en vain à rattacher à n'importe quel style, le système de contreforts, dont les parties inférieures sont formées par les attenants aux piliers entre les nefs et situés du côté des nefs latérales. Nous avons affaire ici au système dit cracovien, déjà bien développé à Jędrzejów, dont Łuszczkiewicz a aperçu l'ébauche dans les églises cisterciennes de Koprzywnica et de Wąchock et qu'il faut considérer comme caractéristique pour les basiliques gothiques de Cracovie. Les chapiteaux, les consoles et les clefs sculptés qui décoraient la salle capitulaire à Jędrzejów, ainsi que les sculptures de Sulejów, Wąchock et Kościelec non loin de Proszowice, qui forment un groupe commun avec les premiers, ne sauraient être rattachés à la sculpture de l'époque en Pologne, mais offrent certaines analogies avec l'art français. L'auteur a présenté des plans et des coupes de l'église de Jędrzejów

qu'avait exécutés M. Romuald Gürtler, architecte et a montré de nombreuses photographies, pour étayer ses arguments. La deuxième partie du travail ici résumé nous entretient des changements apportés à l'église de Jędrzejów à l'époque du baroque.

5. BRAHMER MIECZYŚLAW. **Petrarkizm w poezji polskiej XVI w.** (*Le pétrarquisme dans la poésie polonaise du XVI^e siècle*). Présenté dans la séance du 8 février 1926.

En dehors des études sur l'oeuvre de certains écrivains polonais plus marquants du XVI^e siècle (Kochanowski, Szarzyński), on n'a jusqu'ici pas tenté de définir l'influence de Pétrarque sur la poésie en Pologne, comme on a négligé d'étudier, au moins pour l'époque la plus importante, c'est-à-dire pour la Renaissance, la répercussion du courant dont ce poète a été la source. En outre, dans les recherches entreprises jusqu'à présent, on tenait compte surtout, si ce n'est exclusivement, du *Canzoniere*. Lorsqu'on ne perd pas de vue, que les nombreux successeurs et imitateurs du grand trécentiste, exerçaient alors une influence incomparablement plus profonde que la sienne, on est obligé de se demander, s'il est vraiment juste d'attribuer comme de coutume au charme de Pétrarque et seulement à celui-ci, les traces, qui dans la littérature polonaise, sembleraient nous conduire directement à son oeuvre.

Des recherches sur les poètes italiens et français du XIV^e au XVI^e siècle, ont amené l'auteur à conclure que dans la poésie lyrique en Pologne à l'époque de la Renaissance, on découvre une série de motifs, de tournures de style et de formes de versification, qu'il faut mettre en rapport, soit avec le pétrarquisme, soit en général avec les chants d'amour dans les littératures romanes. En dépit de recherches plutôt étendues, on ne réussit pas à découvrir une seule oeuvre complète, qui sans être modifiée en quoi que ce soit, eût été introduite en Pologne d'Italie ou de France. Quant aux fragments que grâce à une phraséologie très rapprochée, on pourrait considérer comme empruntés à tel ou tel autre écrivain étranger, ils ne sont que des exceptions. Nous sommes ici toujours en présence de motifs qu'à cette époque, on retrouve plus ou moins souvent, mais à tout prendre très fré-

quemment, dans la poésie lyrique des nations romanes et qui ont perdu depuis longtemps leur caractère individuel. En dehors de certains exemples, peu nombreux du reste, on ne peut guère affirmer que les poètes polonais eussent emprunté ces motifs exclusivement à Pétrarque. Le problème qui nous occupe en ce moment, prend cependant une bien autre importance, lorsqu'on le considère du point de vue du développement de la civilisation. En effet, il ne s'agit plus de prédilections personnelles pour tel ou tel autre écrivain, mais d'une mode littéraire généralement admise. Ainsi, un phénomène qu'on pourrait interpréter comme un hommage rendu à un éminent poète du passé, s'explique en réalité par la tendance à suivre l'esprit du temps.

Il résulte de l'analyse approfondie des oeuvres de Jean Kochanowski, de Nicolas Sep-Szarzyński et d'un poète dont nous ignorons le nom, mais qu'on a pris l'habitude d'appeler l'Anonyme-Protestant, que tout en ayant eu une répercussion pas très forte en Pologne, le pétrarquisme avait cependant joué dans ce pays un rôle plus important qu'on ne l'avait supposé jusqu'à présent et qu'il est possible de rattacher à ce courant littéraire un plus grand nombre d'oeuvres qu'on ne l'avait pensé. Ces recherches nous ont appris de plus qu'à côté du pétrarquisme » officiel«, une autre tendance » populaire« plus libre, se manifestant dans la poésie lyrique romane, avait nettement marqué de son empreinte la poésie polonaise du XVI^e siècle. On en retrouve surtout l'écho dans plusieurs chants de Kochanowski. Notre attention se porte ici principalement sur le motif populaire *mal marié*, emprunté par le poète avec un »prélude« caractéristique pour ce genre de chants, motif que nous rencontrons également chez d'autres écrivains polonais du XVI^e et du XVII^e siècle.

D'autre part, à côté de l'Italie, on voit d'après les recherches de l'auteur, entrer en scène la France, dont il n'y a pas longtemps encore, il n'était question que lorsqu'il s'agissait des rapports de Kochanowski avec Ronsard. Or, on s'aperçoit aujourd'hui qu'il faut aussi bien placer Szarzyński que l'Anonyme-Protestant dans la sphère des influences émanant de Paris. Certains traits caractéristiques pour l'oeuvre de Szarzyński, nous font conclure que la littérature française ne lui était pas étrangère; ainsi p. ex. on ne rencontre qu'exceptionnellement dans la poésie lyrique italienne, l'idée dont s'inspire une de ses poésies (*Kołąda*

do Zosie), mais on la retrouve très fréquemment en France sous la forme d'*étrennes*. Quant à l'Anonyme-Protestant qui a traduit un chant français, il a indiqué par là lui-même, la source dans laquelle il puisait son inspiration.

Il n'est évidemment pas possible de définir exactement et de doser la part des influences italiennes ou françaises qui agirent sur la littérature en Pologne. Aussi bien en Italie qu'en France, on voit au XVI^e siècle la poésie se développer d'après les mêmes formes de la vie et de la pensée; or comme des liens d'une affinité étroite avaient uni le génie créateur de l'un et de l'autre pays, ce n'est que rarement qu'il est possible de découvrir un détail, peut-être insignifiant mais caractéristique, qui jette de la lumière sur cette question et permet de s'y orienter. Du reste, le séjour en France ne pouvait pas détourner de l'Italie, l'attention des gens de lettres polonais. Bien au contraire, le séjour sur les bords de la Seine ne faisait que les encourager à étudier les lettres italiennes, que les camarades de Ronsard considéraient comme une troisième littérature classique. On peut cependant se placer à un autre point de vue pour envisager ce problème; on constate alors qu'aussi bien en France qu'en Pologne, l'influence d'Anacréon et des élégiaques romains, s'était mise en travers de celle de Pétrarque et que surtout le tempérament national ne se prêtait pas à de longues rêveries pour s'extasier sur des vierges angéliques et nébuleuses.

Nous venons d'indiquer une des raisons qui expliquent pourquoi au moment où le pétrarquisme était à peu près tout-puissant à l'étranger, il ne réussit pas à susciter un mouvement analogue plus prononcé en Pologne et ne trouva pas les moyens nécessaires pour y occuper une place en vue dans la suite. Les autres causes qui déterminèrent ce phénomène, sont claires et manifestes. Le pétrarquisme n'était pas une innovation en Italie, en Espagne ou en France, parce qu'il ne représentait qu'un nouvel échelon dans l'évolution historique. Déjà à une époque reculée du moyen âge, la poésie lyrique des troubadours avait préparé dans ces pays le goût du chant d'amour, qui procédant des mêmes idées et s'inspirant du même idéal, devait atteindre son plein développement durant la Renaissance. La Pologne n'a pas connu cette première »renaissance« des arts, aussi le pétrarquisme n'a-t-il pas trouvé dans notre pays le terrain qu'il lui fallait pour

prosperer. Et puis, son développement n'y était pas secondé par le culte général dont jouissait Platon ailleurs. Sur les bords de la Vistule, on ne se livrait guère à d'ardentes disputes théoriques sur l'amour et on n'y rivalisait pas dans l'art subtile d'étudier les moindres sursauts du coeur. On prenait les choses bien plus simplement et s'il se trouvait par hasard un poète qui se faisait l'écho du culte des dieux étrangers pour l'annoncer dans ces pays du nord, le crédo qu'il professait se distinguait par de la modération. Son auteur ne s'appropriait que les idées fondamentales et les motifs les plus répandus, en se gardant bien de pécher par l'exagération. C'est pourquoi, nous ne trouvons pas dans la Pologne du XVI^e siècle ces abus dans l'emploi d'un style par trop fleuri, abus déjà fréquents en Italie un siècle auparavant et qui ne se manifestent chez nous qu'à l'époque du baroque.

Contrairement à ce qui s'est passé en Italie et en France, la Pologne n'a pas retenti de chants composés par des adorateurs aveuglés de l'amoureux de Laure; elle n'a pas été non plus le théâtre de disputes auxquelles des antipétrarquistes fatigués de voir s'étendre une mode qu'ils trouvaient vaine, auraient convié leurs adversaires. Pourtant, le pétrarquisme qui pour les peuples du sud et de l'ouest de l'Europe n'avait pas été une innovation, a dévoilé à la Pologne des horizons inconnus, malgré le faible essor qu'avait pris ce mouvement dans ce pays. Il a ennobli et illuminé d'un rayon de lumière les rapports avec la femme, il a affiné la compréhension du charme féminin, enfin il a appris à analyser, ne serait-ce que d'une façon élémentaire, les faits de la vie intérieure. Si le pétrarquisme n'a pas de chefs-d'oeuvre à inscrire à son actif en Pologne, il fit cependant aboutir notre poésie à un courant, qui commencé au moyen âge, se fait sentir au moins jusqu'à l'époque du romantisme, pour enrichir peu à peu la gamme de ses moyens artistiques, que les grands poètes polonais du XIX^e siècle sauront seulement employer en véritables maîtres.

6. CHMAJ LUDWIK: **Samuel Przypkowski na tle prądów religijnych XVII w. (*Samuel Przypkowski im Lichte der religiösen Strömungen im XVII. Jahrhundert*)**. Présenté dans la séance du 18 janvier 1926.

I Teil. Sein Lebenslauf und seine Wirksamkeit. Samuel Przypkowski, Sohn des Mikołaj Przypkowski und der Elisabeth, geb. Łyczko, wurde (in Gnojnik?) um das Jahr 1592 geboren. Schulunterricht genoß er in Luclawice, weilte dann in den Jahren 1614—1616 zu Studienzwecken in Altdorf in Deutschland und dann 1616—1619 in Leyden in den Niederlanden. Um das Jahr 1622/23 heiratete er Zofja Taszycka, die Tochter des Maciej Taszycki und der Katarzyna geb. Wierzbięta. Da er an dem öffentlichen Leben regen Anteil nahm, so hielt er am 31. August 1629 auf dem Landtag in Proszowice eine Rede «nomine diversorum in religione», in welcher er sich zum erstenmal für die Religionsfreiheit einsetzte. Von diesem Augenblick an bildete für ihn die Religionsfreiheit die Hauptaufgabe seines Lebens. Seine Abhandlung «De pace et concordia Ecclesiae» wurde zweimal in Amsterdam in den J. 1628 und 1630 veröffentlicht. Hier weist er die Notwendigkeit der religiösen Duldsamkeit nach und zeigt, auf welche Weise der Religionsfriede erhalten bleiben könne. Der Bitte seiner Mitgläubigen folgend, verfaßte er für die Gesamtausgabe der Werke Socins dessen Biographie und eine Abhandlung «De Christianorum summo bono», welche dann einige Jahre später im J. 1636 in einer Sonderausgabe erschienen, als die geplante Ausgabe nicht zustande gekommen war. Nachdem er seinen Vermögensanteil verkauft hatte, zog er nach Dojlidy (im Bezirk Bielsk), und bekleidete den Sekretärposten am Hofe des Fürsten Krzysztof von Radziwiłł. Im J. 1632 folgte er ihm auf den Reichstag zur Königswahl. In einem dem Könige gewidmeten Lobgedicht spricht er die Befürchtungen seiner Mitbekenner aus, setzt sich für Glaubensfreiheit ein und bittet den König um Schutz für die «Polnischen Brüder». Vom 11. Juli 1633 weilte er im Feldlager an der Seite Radziwiłłs, der mit Moskau kämpfte, und kehrte von dort nach Hause zurück, da er die Geburt eines Kindes erwartete; am 1. Februar 1634 wurde ihm eine Tochter geboren. Die häufigen Kirchensynoden, an denen er sich immer beteiligte, gaben ihm

außerordentlich viel zu schaffen und die immer stärker werdende Unduldsamkeit nötigte ihn, zur Feder zu greifen. Gegen den Beschluß des Warschauer Reichstags im J. 1638 ergriff er das Wort in einer Schrift, verspottete den Vorschlag von Jerzy Ossoliński, einen neuen Orden der Unbefleckten Empfängnis zu stiften und bemühte sich, die Hilfe Radziwiłls für seine «Brüder» zu erwirken. Nach dem Tode seines Gönners siedelte er nach der Ukraine über (in die Umgegend von Żytomierz (Shitomir), wo er ebenfalls eine außerordentlich rege Tätigkeit entfaltete. Auch hier bediente er sich eifrig der Feder, antwortete in überaus schneidiger Weise auf die Satyre des berühmten Philologen Daniel Heinsius u. d. T. «Cras credo, hodie nihil», in welcher dieser die Remonstranten und «folia Sarmatica» angegriffen hat, geriet in Streit mit Starowski und besprach die Verurteilung Szlichtyngs. Im J. 1648 brach der unselige Kosakenkrieg aus und vertrieb ihn aus seinen Gütern. Von nun an werden Nachrichten über ihn immer seltener. Wir erfahren nur, daß er einige Zeit in Siedliska und Piaski weilte und seine Tochter an Mikołaj Suchodolski verheiratete, sich an dem Konvokationsreichstag und dem Wahlreichstag beteiligte, nach Thorn fuhr, ferner, daß er beim Ausbruch des schwedischen Krieges wieder in seiner Heimat weilte und hier Zeuge von Plünderung und von Tod seines Bruders sein mußte; alle diese Nachrichten sind zusammenhanglos. Den Kampf um die Religionsfreiheit gab er nicht auf (verfaßte im J. 1652 eine «supplicatio» an den König), doch konnte er dabei die Ansichten der Synode auf das Verhältnis des Christen zum Staate nicht billigen und erblickte darin den Grund, warum die Synode «in obscuro et abiecto statu» sich befinde, und ließ sich in eine Polemik mit Daniel Breen, Joachim Stegmann und Daniel Zwicker ein. Als er sich im J. 1658 in der Fremde, in Preußen befand, suchte er für die Flüchtlinge Geldhilfe (Korrespondenz mit Naeran) sowie ruhigen Aufenthalt in Preußen zu erwirken. Dabei vergaß er auch diejenigen nicht, welche der Lehre treu geblieben waren und in der Heimat lebten, und zwar polemisierte er mit Jerzy Niemirycz, der sie zum Übergang zu dem orientalisches-orthodoxen Ritus aufforderte, kämpfte ferner gegen Cichovius, welcher im J. 1660 die Anwendung der vom Reichstag gegen die Arianer erlassenen Gesetze verlangte. Nun vertiefte er sich in das Studium der heil. Schrift, verfaßte seine «Cogitationes» und warnte die «Brüder» (Wiszowaty und

Szlichtyng) vor judaistischen Ansichten, nahm den religiösen Rationalismus in Schutz gegen die Einwände Komenskys; seine Schriftstellertätigkeit schloß er mit einer Art Testament ab, «*Religio vindicata a calumniis Atheismi*», in welchem er von den Gläubigen Offenmütigkeit und Einklang zwischen Gedanken und Tat verlangt. Er starb am 19. Juni 1670.

II. Teil. Seine philosophisch-religiöse Stellung. Die wichtigste Frage, der wir in Przypkowskis Schriften trotz ihres zum größten Teil polemischen Charakters begegnen, ist das Problem der religiösen Duldsamkeit. Sie tritt uns in doppelter Gestalt entgegen: sie erscheint als Problem des Religionsfriedens und der Einheit der christlichen Welt und gleichzeitig als Problem des Verhältnisses zwischen Kirche und Staat.

1. Als die Hauptursache der Unduldsamkeit und der daraus resultierenden religiösen Kämpfe erscheint ihm geistige Einseitigkeit, «*temeritas definiendi*». Diese geht von der Voraussetzung einer absoluten Wahrheit aus, welche in dem Begriff der «Häresie» steckt, will nicht einsehen, daß das Verhältnis des Menschen zu Gott (Religion) in den Bereich des Willens eingreift und in Gehorsam besteht, und verlangt unbedingte Unterordnung unter die Autorität des Dogmas. Indessen ist der Irrtum kein bewußtes Abweichen von der objektiven Wahrheit, sondern nur ein Irregehen von subjektivem Charakter. Die Kontinuität gewisser Ansichten (Tradition) kann ja sowohl in der Entwicklung richtiger wie auch unrichtiger Anschauungen festgestellt werden; übrigens ist der Irrtum für das moralische Leben gänzlich ohne Belang, sofern nur die Existenz Gottes und die Unsterblichkeit nicht bestritten wird. Das Wissen verdient also kein unbedingtes Vertrauen, und man muß in der Beurteilung der Beweggründe, die das innere Leben der Menschen bestimmen, vorsichtiger sein und auch Nachsicht mit menschlichen Schwächen haben, sofern sie nur den Gehorsam gegen die Gebote Christi nicht erschüttern. Diese drei Forderungen, welche sich aus dem Grundsatz des «*utilitatis respectus*» ergeben, bahnen nach Przypkowskis Ansicht den einzig möglichen Weg zur Eintracht und Einheit an.

2. Hand in Hand mit dem auf diese Weise motivierten Grundsatz der Toleranz ging auch die Verteidigung des religiösen Selbstbestimmungsrechtes des Einzelnen, der Freiheit «*utendi propriae et privatae rationis*». Aus der so aufgefaßten Religionsfreiheit er-

gibt sich ein weiterer notwendiger Schluß, daß die Kirche eine Suprematie im Staate nicht anstreben darf. Unter Kirche verstehen wir die geistige Vereinigung mit Christo, sein Reich ist nicht von dieser Welt, und die Ziele, welche sich die Kirche stellen muß, reichen über die zeitliche Welt hinaus, sind also von den Zielen, welche der Staat verfolgt, wesentlich verschieden. Die entgegengesetzte Stellung (Bellarmin) bringt der Religion empfindlichen Schaden, weil hiedurch der Verdacht nahe gelegt wird, daß die Kirche auch zeitliche Vorteile anstrebe. Aber auch der Staat muß sich die Gleichberechtigung aller religiösen Bekenntnisse angelegen sein lassen. Wenn nämlich die Freiheit als das höchste Gut gilt, wenn die Gleichheit die Hüterin der Freiheit ist, so muß der Staat dafür sorgen, daß die Staatsangehörigen gleiche Rechte genießen, daß die Bürger keine andere Furcht kennen als nur die Furcht vor dem Gesetze. Es soll sich keine Gruppe von Staatsbürgern in der Heimat schlechter gestellt fühlen als etwa im Ausland.

3. Unduldsamkeit führt nur zur Unwahrhaftigkeit und Falschheit. Als Beweis können die Naturalisten und deren Lehre dienen. Diese Ansicht findet sich dargestellt in einem Brief, den Przyrkowski von einem uns unbekanntem Verfasser erhielt und der mit den Buchstaben F. M. unterzeichnet ist. Er erkennt nur «*generalem Dei providentiam*» an und erklärt sich bereit, sich «*in externis*» einer jeden Kirche unterzuordnen, denn ein solches Verhalten sei das einzige Mittel, dem Verdacht der Häresie zu entgehen, da «*de occultis nulla Ecclesia iudicat*». Przyrkowski zeigt nun den Zusammenhang zwischen der Handlungsweise und den psychischen Erlebnissen, lehnt diese Schlußfolgerung ab, weist ihre Schädlichkeit vom religiösen, sozialen, moralischen und psychologischen Standpunkt nach.

4. Der Rationalismus zeigt deutlich die Gefahren der Unduldsamkeit. Er ist der einzige Beschützer der religiösen Freiheit, Anwalt des geistlichen Lebens des Individuums, der Förderer einer wahren und aufrichtigen Religion. In der an Komensky gerichteten Entgegnung, welcher einer Reihe von grundlegenden Einwänden gegen den Rationalismus der «*Polnischen Brüder*» erhob, verteidigt Przyrkowski deren Methoden bei der Untersuchung religiöser Fragen, zieht die Grenzen für diese Beweisführung und weist die Grundlagen für den Einklang zwischen Wissenschaft und Religion nach.

5. Indem er sich aber so für die rationalistische Doktrin einsetzt, steht er nicht an, auch den «Brüdern» entgegenzutreten, wenn er sieht, daß ihre Ansicht der Synode Schaden bringen könnten, wenn hiedurch die Unduldsamkeit geschürt wird. So bekämpft er unter Grotius' Einfluß ihre Ansicht über das Verhältnis des Christen zum Staate und verlangt, daß den Anforderungen des Staates, seinen Zielen und seiner Organisation ernstlich Rechnung getragen werde. Gegen das Ende seines Lebens bekämpft er auch die christologischen Ansichten der «Brüder», welche allzu weit in judaistischer Richtung gehen.

Charakteristik. Die Leitsterne der Wirksamkeit Przyppkowskis sind drei Ideen: Freiheit, Aufrichtigkeit und Weitherzigkeit des religiösen Lebens. Sie bestimmen sein Verhältnis zum Staat, zu den damaligen religiösen Streitigkeiten und zu der Synode, sie nötigen ihn, gegen jeden «Schein», jeden «Vorwand» aufzutreten, da darunter gewöhnlich menschliche Schwächen verborgen liegen, welche die Aufrichtigkeit oder die Reinheit des religiösen Lebens ernstlich schädigen und das Zusammenwirken aller zu einem Ziele erschweren.

In den Gedichten treten uns nicht alle diese Gedanken entgegen. Die Zahl der auf unsere Zeit gekommenen ist recht bescheiden, und sie berühren recht verschiedenartige Themen.

-
7. CHOTKOWSKI WŁADYSŁAW^{*)} (Ksiądz). **Dzieje klasztorów i monasterów galicyjskich od 1780—1848 r. Praca oparta na aktach archiwów państwowych wiedeńskich.** (*L'histoire des couvents et des monastères grecs-unis en Galicie entre 1780 et 1848. Une étude d'après des recherches aux Archives de l'Etat à Vienne*). Présenté dans la séance du 18 octobre 1926.

La première partie de cette étude a été présentée par l'auteur le 5 juin 1916, dans la séance de la Classe d'histoire et de philosophie, tandis que c'est M. Frédéric Papée, membre de l'Académie, qui après la mort de l'abbé Chotkowski (décédé le 13 juillet 1926), donna lecture à la seconde partie, le 18 octobre 1926, dans la séance de la même Classe. Comme la première partie de ce travail n'a pas été résumée dans le Bulletin International, la présente note donne un abrégé des deux parties de l'étude.

Il y avait en Galicie 188 couvents de rite latin, dont 165

affectés à des religieux et 28 réservés à des religieuses. Quant aux monastères grecs-catholiques de l'ordre de Saint Basile, on en comptait 67; dans ce nombre, 58 maisons étaient occupées par des moines, tandis que 9 autres étaient affectées à des religieuses. Comme l'auteur avait retracé l'histoire des couvents et monastères de femmes dans un ouvrage à part (sur lequel s'est appuyé M. l'Abbé L. Fournier en écrivant son livre *Soeurs de France et de Pologne*, Lyon 1905), il s'est borné à nous entretenir à présent des couvents et monastères d'hommes. Il y avait 2330 prêtres dans les couvents de rite latin, tandis qu'on ne comptait que 392 moines dans les monastères grecs-unis; les couvents latins maintenaient ainsi l'équilibre entre le clergé ruthène, très nombreux dans les paroisses et le nombre relativement très modeste de prêtres séculiers de rite latin. Il y avait en effet 3321 paroisses ruthènes en Galicie, et seulement 715 paroisses de rite latin. Si nous ajoutons le nombre des religieux de rite latin (2330) à celui des prêtres séculiers du même rite dans les paroisses, nous obtenons un total de 3045 prêtres latins; or ce chiffre s'approche de celui qui correspond au total du clergé grec-uni.

Nous pouvons distinguer plusieurs périodes dans l'histoire de l'abolition des ordres religieux en Galicie.

Pendant la première période de quatre ans (1783—1787), le gouverneur comte Brygido, procédait à la suppression des congrégations, en suivant un plan préparé par le conseiller aulique Margelic, qui avait fait un voyage d'inspection en Galicie avant d'en élaborer le projet. Une commission pour les affaires d'abolition fut donc instituée à Lwów auprès du gouvernement de la province, et l'on vit Mgr. Ferdinand Kieki, archevêque de rite latin, y déléguer deux chanoines en qualité de membres, tandis que Mgr. Bielański, archevêque de rite grec-uni, n'en nomma qu'un seul. Le décret du 16 août 1783 contenait des dispositions, d'après lesquelles le membre ecclésiastique de la commission à Lwów, et en province, le doyen délégué par l'évêque, étaient tenus à prendre une part active à la suppression de chaque couvent, de sorte que c'était surtout sur l'autorité religieuse que retombait l'indignation du public. Le comte Brygido réussit à supprimer 67 couvents pendant cette période de quatre ans. Il en restait encore 98, mais le nombre des religieux était tombé de 2330 à 1048. Le nombre des prêtres de rite latin avait donc diminué de 1282 ecclésiastiques.

La deuxième période date de l'année 1787. Le système d'abolition était alors pratiqué d'après un plan préparé de concert avec les évêques de Galicie. On appelait «régulation» les procédés consistant à remplacer les couvents par des paroisses, dont on créa effectivement un certain nombre. Aux termes de ce plan d'abolition, le décret d'avril 1787 condamnait à la suppression 67 couvents qui abritaient 625 religieux, de sorte qu'il n'en devait rester que 31, avec 432 prêtres en tout. Des «raisons importantes», c'est-à-dire des raisons politiques, notamment l'effervescence qui s'était emparé des populations des provinces allemandes de l'Autriche vers la fin du règne de Joseph II, s'opposèrent cependant à l'exécution de ces projets. C'est pourquoi, il y avait en 1790 encore 73 couvents avec 771 religieux, toutefois 192 d'entre eux vivaient dans les paroisses, ce qui faisait qu'il n'y en avait que 579 dans les couvents.

Troisième période. L'empereur François I^{er} avait annoncé d'avance que personne ne devait se permettre de fermer un couvent à son insu et sans son autorisation préalable: il fit toutefois nommer en 1799 une commission spéciale auprès du gouvernement de la province, pour veiller sur les affaires concernant les couvents et pour relever le niveau de la vie monastique (il s'agissait de réorganiser les couvents non supprimés). Depuis que sous le règne de Marie-Thérèse, on avait fait interrompre les rapports des couvents avec Rome, puis en 1782 les relations avec d'autres provinces monastiques et qu'on avait nommé des provinciaux privés d'autorité, soumis à la juridiction des évêques de Galicie, on voyait les congrégations vouées à la désorganisation. Le décret d'avril 1802 restituait aux provinciaux le droit de nommer des supérieurs, de convoquer les chapitres des provinces et de visiter les couvents. Il enlevait cependant le pouvoir exécutif aux décisions prises à l'occasion des visites, car il permettait aux religieux d'en appeler à l'évêque et, chose plus grave, d'en appeler de cette instance au gouverneur, qui exerçait ainsi le pouvoir suprême sur les congrégations. Avec le temps, on permit également le *studium domesticum* et l'on autorisa les couvents à engager des novices, de sorte que les congrégations qui semblaient condamnées à la disparition au commencement du XIX^e siècle, virent augmenter un peu le nombre de leurs religieux vers 1830.



Le système d'oppression fiscale, dont il sera question dans le passage suivant, ne continuait pas moins à leur être appliqué.

Le système des fonds religieux n'existait qu'en Autriche et a même été reconnu par le concordat de 1855. Il avait été établi par Joseph II aux termes de la patente du 3 octobre 1782, dans le but d'empêcher que les biens confisqués à l'Eglise ne fussent gaspillés par l'affectation à d'autres fins. Grâce à une bonne administration, ces fonds devaient contribuer à augmenter la dotation du clergé et surtout à améliorer la situation des prêtres dans les paroisses. Ce système était au fond préférable à l'ancien, car au temps de Marie Thérèse, on s'emparait de la fortune des couvents, sans en employer une partie au profit de l'Eglise. La fameuse »bonne administration« fonctionnait d'une façon extraordinaire. Il y avait 738 grandes propriétés soumises à l'administration des fonds religieux, sans compter les propriétés vendues, dont la valeur avait été estimée à 2,224, 644 florins autrichiens. En dépit d'une administration désastreuse, les fonds religieux de la Galicie s'élevaient encore après un siècle à 8,580, 801 florins. Quant aux fonds religieux, destinés à l'Eglise grecque-unie, il s'élevait en 1800 à environ 274, 942 fl. et rapportaient par conséquent (au taux de 5 p. c.) la modeste somme de 14, 246 fl; cela n'empêcha pas le gouvernement de prélever tous les ans une somme six fois aussi forte, soit 77, 787 fl. et 46 ct. sur les fonds religieux affectés à l'Eglise de rite latin, pour couvrir les dépenses de la première. L'Eglise grecque-unie vivait donc aux dépens de l'argent polonais, mais c'est au gouvernement autrichien qu'elle devait de la reconnaissance.

La suppression des couvents dans les pays héréditaires des Habsbourgs avait déçu l'espérance du fisc. C'est pourquoi on couvrait le déficit de l'administration des fonds religieux avec des sommes prélevées sur ceux de la Galicie. Les différents bureaux de l'administration des fonds religieux à Trieste, Görz (Gorizia), Graz et Klagenfurt, obtinrent de Lwów à titre d'emprunts, la somme globale de 1,300, 789 fl. qui ne fut jamais remboursée. Toutes les économies réalisés par l'administration des fonds religieux de la Galicie, étaient envoyées à Vienne. Malgré ces procédés, l'administration des fonds religieux de la Galicie disposait en 1799 d'un excédent de 106, 229 fl. et 44 ct. Ce ne furent que les guerres de Napoléon qui apportèrent un déficit. En 1818, il s'élevait déjà

à 310, 737 fl., aussi à partir de cette date, dut-on couvrir par des impôts les dépenses destinées à défrayer les besoins de l'Église. Le pays eut ainsi à supporter de nouvelles charges, qu'il n'avait pas connues auparavant, car dans la Pologne indépendante, l'Église était régie par ses propres lois et c'est elle-même qui couvrait ses dépenses.

L'appauvrissement des fonds religieux était également attribuable à la circonstance que les capitaux de l'Église avaient été placés dans des valeurs de l'État à un taux peu élevé. On obligeait aussi les congrégations à acheter des valeurs de l'État avec les capitaux dont elles disposaient encore. Les conséquences de ces mesures ne tardèrent pas à se faire sentir. En effet, lorsque après la faillite de l'État, la patente du 20 février 1811 sur les finances avait réduit la valeur du papier-monnaie, l'administration des fonds religieux et les congrégations perdirent les quatre cinquièmes de leur avoir. Comme les revenus des couvents étaient insuffisants, on vit ceux-ci devenir déserts et l'on put croire un moment que les ordres disparaîtraient en Galicie, vu qu'ils n'avaient pas les moyens d'entretenir et d'instruire leurs novices et leurs séminaristes. Les autorités galiciennes payaient mal les religieux et leur offraient un traitement inférieur à celui que fixait la loi, de sorte qu'ils ne touchaient pas même la moitié de ce qui leur était dû. Ainsi on défendit aux ordres mendiants de quêter, sous prétexte qu'ils imposaient des charges au peuple, toutefois lorsqu'un décret (15 avril 1789) leur reconnut un traitement de 150 à 200 fl. par tête à titre d'indemnité, on ne leur payait en Galicie que 100 fl., quelquefois même seulement 15 fl.

La Galicie subit des pertes incalculables à la suite de la vente des domaines de la Couronne et des propriétés faisant partie du patrimoine de l'Église. Ces propriétés et domaines étaient tellement vastes, qu'un tiers du territoire de la province était placé sous le régime de l'administration de l'État; pourtant les intendants les exploitaient tellement à leur profit, qu'aux termes de l'ordonnance du 24 mars 1789, publiée par Joseph II, toutes ces propriétés devaient être vendues dans l'espace de quelques mois. On peut se figurer combien ce décret contribua à faire baisser leur valeur et à quels prix dérisoires elle furent vendues. Les »commissaires préposés à la suppression des congrégations« vendaient également les immeubles et la propriété mobilière des cou-

vents, qu'ils cédaient à vil prix à leurs amis, surtout à des industriels allemands. Il arrivait cependant que même dans ses conditions, personne ne se présentait pour les acheter, aussi voyait-on les immeubles tomber en ruines. Les terres des congrégations étaient aussi colonisées aux frais de l'administration des fonds religieux, par des colons allemands, d'habitude protestants, dont le nombre s'élevait à 17,638 en 1810.

Le pays eut encore à déplorer des pertes irréparables du fait de la confiscation aux églises congréganistes de nombreux trésors d'orfèvrerie et d'objets précieux, parmi lesquels il y avait de vrais chefs-d'oeuvre, comme p. ex. l'ostensoire de Kochawina. Les commissions préposées à la suppression des couvents estimaient la valeur de ces objets et avaient souvent recours aux Juifs, qui les secondaient dans leur tâche. Il arriva par exemple qu'une bague en argent, ornée de diamants, fut évaluée à 30 centimes autrichiens. Comme en Galicie personne ne voulait acheter ces objets aux enchères, on les envoyait tous à Vienne, où l'on avait créé des bureaux de dépôt (*Depot - Aemter*). Les gardiens les volaient, il n'y avait pas d'acheteurs et l'un de ces bureaux devint même la proie des flammes. C'est alors que la société juive Dobruska et Fils offrit ses services et proposa d'acheter les objets en question. Bientôt le décret du 22 novembre 1787 recommanda de transmettre à cette société tous les trésors provenant des églises. Ce fut le Juif Estreles qui était chargé d'estimer leur valeur. Les vases et objets en argent appartenant aux églises galiciennes furent en outre confisqués à trois reprises pour défrayer les dépenses des guerres que menait l'Autriche. On procéda en effet une fois à leur confiscation en 1788, à l'occasion de la guerre contre les Turcs et deux autres fois à l'époque des guerres de Napoléon (en 1807 et en 1810).

Dans la seconde partie de son étude, M. l'abbé Chotkowski s'est d'abord occupé des congrégations complètement supprimées, puis il a fixé son attention sur les couvents condamnés à une réduction.

Le couvent des Théatins à Lwów, dont les Pères entretenaient un *Collegium pontificium* pour y élever et instruire des Ruthènes et des Arméniens, fut fermé et l'immeuble transformé

en caserne d'artillerie («convent rouge»). Les Lazaristes, qui s'occupaient de l'instruction des prêtres séculiers, subirent le même sort (ils avaient 7 maisons); enfin les Piaristes, qui se chargeaient de l'instruction des jeunes nobles (*Collegia nobilium*) et avaient 4 maisons, furent également supprimés, de sorte qu'il n'en resta que deux. Encore se trouvaient-elles en dehors de la Galicie, notamment à Cracovie et à Podoliniec, dans le nord de la Hongrie. Tous ces couvents furent fermés, parce qu'on avait introduit un nouveau système d'instruction laïque et religieuse. Les Frères de Saint-Jean de Dieu (3 maisons) et les Prémoutrés de Nowy Sącz, qui entretenaient des hôpitaux, furent jugés inutiles, aussi leurs couvents furent-ils affectés aux Soeurs de Charité, pourtant une maison appartenant aux premiers (celle de Zebrzydowice) a échappé à la cassation et existe encore de nos jours. On supprima aussi les Pères de Saint Paul (3 maisons), les Augustins (6 couvents), les Chanoines réguliers (4 couvents) les Carmes déchaussés (6 couvents), les Bénédictins (1 couvent) et les Cisterciens (1 couvents). Il ne resta qu'un couvent d'Augustins et une maison de Chanoines réguliers à Cracovie, ainsi qu'un couvent de Carmes mitigés à Czerna, aux environs de cette ville. Les deux couvents les plus anciens de Galicie, notamment les Bénédictins de Tyniec (aux environs de Cracovie) et les Cisterciens de Szczyrzyc (non loin de Limanowa), eurent un sort très curieux. On fit d'abord venir des Bénédictins de Weibling en Bavière et on les établit dans la riche abbaye de Tyniec (*abbatia centum villarum*), puis on la supprima en 1816, pour en faire le siège d'un évêché. Lorsque le siège épiscopal fut définitivement établi à Tarnów, on fit venir les Jésuités à Tyniec. Ceux-ci quittèrent cependant la localité en 1830 et c'est depuis cette date que les magnifiques édifices de l'abbaye sont tombés en ruine. Malgré les rudes épreuves que dut subir le couvent de Szczyrzyc, il existe encore aujourd'hui et a même racheté une partie de ses propriétés confisquées (1865).

Plusieurs chapitres ont été exclusivement consacrés par l'auteur aux couvents ayant subi des réductions. Il nous entretiennent du sort des Carmes mitigés, des Dominicains, des Bernardins (*Fratres minores de observantia*), des Réformés, des Franciscains et des Capucins. Il y avait 8 couvents de Carmes mitigés en Galicie; or on en supprima trois, notamment ceux de Drohobycz, de Hus-

saków (aux environs de Lwów) et de Jasło. Sur le grand nombre de couvents de Dominicains — il y en avait 40 lorsque l'Autriche s'était emparé du pays — on en supprima 25, surtout dans la partie est de la province. Voici la liste des couvents fermés: Belz, Brody, Buczacz, Busk, Cieszanów, Czernelica, Halicz, Horodło, Hrubieszów, Jaworów, Jazłowiec, Kołomyja, Łańcut, Lwów (2 maisons), Mościska, Oświęcim, Przemyśl, Przemyślany, Rohatyn, Sambor, Sidorów, Sieniawa, Śniatyn, Żmigród. Sur 19 couvents de Bernardins, trois, notamment ceux de Bochnia, de Husiatyn et de Złoczów, furent supprimés; sur 14 maisons de Réformés, on en ferma 5, soit celles de Bukaczowce, de Lwów, de Rzeszów, de Zamość et de Złoczów. On ferma également 10 couvents sur 18 maisons de Franciscains; les voici: Gródek, Halicz, Jarosław, Koreck, Kossów, Lwów, Nowy Sącz, Stary Sącz, Stryj, Szczebrzeszyn et l'on abolit 3 couvents de Capucins sur 8, soit les couvents de Blizne (près Lwów), Lwów et Marjampol.

Dans presque toutes les villes plus importantes de la Galicie, on voit aujourd'hui les différents services de l'Etat installés dans des immeubles ayant appartenu aux congrégations. Un grand nombre de ces bâtiments fut affecté à l'armée, d'autres, peut-être aussi nombreux, servirent aux besoins des paroisses, mais il en est beaucoup qui tombèrent en ruines. Le cas qui s'est produit à Stary Sącz, caractérise parfaitement l'astuce, la malhonnêteté et le despotisme, propres à l'ancien régime autrichien (les autorités de province étaient toujours plus désagréables que les pouvoirs centraux). Lorsque en 1813, des inondations eurent détruit les dépôts de sel à Stary Sącz, les Franciscains aussi complaisants que naïfs, s'empressèrent d'offrir une partie de leur couvent pour les abriter et la louèrent à un prix modeste. Une fois installée dans l'immeuble, la direction de la régie des sels trouva qu'il se prêtait admirablement à l'installation des dépôts et qu'il fallait mettre le main sur tout le couvent. Les démarches du P. Hyacinthe Sommer, supérieur du couvent, les pétitions signées par la noblesse de la région et par les bourgeois, restèrent vaines, car ils passaient tous pour des rabelles aux yeux des autorités. (*»Der Regierung abgeneigte Renitenten«*). On envoya même le supérieur chez le Père Provincial pour le faire punir.

L'auteur n'eut plus le temps de retracer avant sa mort l'histoire des monastères de l'ordre de Saint Basile.

8. DĄBROWSKI JAN: **Sprawozdanie z poszukiwań w archiwach włoskich.** (*Relazione sulle ricerche archivistiche in Italia*). Présenté le 15 décembre 1926 dans la séance de la Commission historique.

Il referente presentò le relazioni dei suoi lavori nell'Istituto Romano della Accademia e delle ricerche negli archivi italiani nel 1926. Nei limiti dei lavori nell'Istituto il relatore ha terminato le raccolte e le collezioni di materiali dell'Archivio Vaticano, da l'anno 1334 all'anno 1389: questo materiale comprenderà due altri tomi di »Monumenta Poloniae Vaticana« come »Acta Romanorum Pontificum«; essi occuperanno quasi 70 fogli di stampa e conterranno come appendice i materiali di Clemente VII° concernenti la Polonia — Oltre a questo, il relatore condusse ricerche di materiali concernenti le relazioni politiche polacco italiane nel XV° secolo negli archivi e raccolte in Roma, Venezia, Milano, Mantova, Modena, Torino, Genova, Firenze e Napoli.

Questo materiale come si è dimostrato è molto abbondante e getta una nuova luce sulla politica estera in Polonia nel XV secolo, principalmente sulla storia della politica polacca coll'oriente e coll'Europa centrale in questo periodo. — Il relatore riunirà questo materiale con quello già raccolto in Austria, Boemia, Ungheria, Germania e Francia, in un volume dai 40 ai 50 fogli che egli prepara per la raccolta: »Monumenta medii aevi historica«.

9. FELDMAN J.: **Polska a sprawa wschodnia 1709—1714.** (*La Pologne et la question d'Orient 1709—1714*). Présenté dans la séance du 15 février 1926.

Pour pouvoir jeter de la lumière sur la portée internationale de la question polonaise, considérée dans ses rapports avec la question d'Orient, pendant les cinq années décisives qui suivirent la bataille de Poltava, l'auteur s'est appuyé sur des publications et des sources très nombreuses. Il a profité en effet des données récentes que lui ont fournies les Archives du Ministère des Affaires Étrangères à Paris, les Archives de l'État à Dresde, des copies de documents provenant de Vienne et de Rome et différentes sources polonaises. La puissance subitement accrue de la Russie,

qui après avoir mis la main sur la Pologne, devient une menace pour l'Europe entière et surtout pour l'Empire Ottoman, constitue à cette époque le fait le plus saillant qui domine la situation générale. L'auteur nous entretient dans les détails de la conscience de ce danger que l'Europe commençait à apprécier et s'occupe des tendances et des projets hostiles à la Russie, qui alors se faisaient jour dans la politique des puissances maritimes, de la France, de l'Autriche et de la Prusse. C'est pour la première fois, qu'on voit se dessiner un rapport entre les deux problèmes politiques fondamentaux du XVIII^e siècle, notamment entre le problème polonais et la question d'Orient. L'opinion publique était si profondément convaincue que la Russie se proposait de dominer la Pologne entière et de détruire l'Empire Ottoman, que dans le traité conclu avec Auguste à Jarosław (9 juin 1711), Pierre le Grand a fait insérer un démenti formel de ces projets.

La conscience du même danger qui les menace, fait chercher un rapprochement contre l'ennemi commun à la Pologne et à la Turquie, qui jusqu'alors ne cessaient d'être en conflit. La première émigration polonaise dont nous parle l'histoire, qu'on voit se grouper autour de Charles XII à Bender, travaille assidûment et avec conséquence à ouvrir les yeux à la Porte sur le danger russe et s'ingénie à lui montrer la nécessité d'une Pologne indépendante, comme barrière qui s'opposerait à l'expansion de l'Empire des Tsars. Quoique Pierre le Grand eût rendu le trône à Auguste et que celui-ci eût en apparence été son allié, ce monarque s'efforçait secrètement de s'émanciper de la lourde tutelle de la Russie. La diplomatie d'Auguste II était active à Constantinople et insistait auprès de la Turquie pour lui montrer les intérêts communs qui devaient unir les deux pays contre l'empire moscovite; elle tâchait également de montrer à la Sublime Porte tout ce qu'elle avait à gagner, si les troupes russes étaient retirées de Pologne et si les influences moscovites cessaient d'y agir. La Turquie, qui au début ne se rendait pas compte de l'importance de la question polonaise, commença à comprendre peu à peu l'utilité des liens naturels l'unissant à la Pologne. Le manifeste du sultan, par lequel il annonce la déclaration de la guerre à la Russie (1710), nomme comme une des causes principales de l'intervention armée de la Turquie, les attentats de Pierre le Grand dirigés contre l'intégrité et l'indépendance de la République Polo-

naise. En vertu du traité du Pruth (23 juillet 1711), la Porte avait obligé la Russie à retirer ses troupes du territoire polonais et à ne pas s'immiscer dans les affaires intérieures de la République. En 1714, la Turquie proposa la première à Auguste, une guerre en commun contre la Russie, pour sauver l'avenir des deux pays.

Cette nouvelle orientation politique et cette première tentative d'une alliance entre la Pologne et la Turquie qu'a inscrite l'histoire, n'épuisent cependant pas le chapitre des rapports entre les deux États. Comme pour documenter l'importance capitale de cette période, la Turquie, tout en prenant sur elle la tâche de sauver l'indépendance de la Pologne, ne se prépare pas moins à annexer Kamieniec et l'Ukraine, ces anciens objets de sa convoitise. Les cosaques partisans de Mazeppa, protégés par la Suède et commandés par leur nouvel hetman Philippe Orlik, furent l'instrument de cette politique. Ces projets de conquête, dirigés contre l'intégrité de la République Polonaise, s'entrecroisèrent pendant la période postérieure à la bataille de Poltava avec des tendances polonophiles, pour finir par prendre complètement le dessus sur celles-ci. Après avoir renouvelé à Andrinople le traité de paix avec la Russie (3 juillet 1713), la Turquie dirige tous ses efforts contre la Pologne et tend à lui arracher l'Ukraine. Elle tâche d'atteindre ce but soit par des négociations avec Chomentowski, l'ambassadeur d'Auguste, soit par la force des armes. Ce n'est que la pacification de l'Europe occidentale après le traité de Rastatt, qui met un terme à ces velléités belliqueuses de la Porte.

En ce qui concerne la personne et la politique de Charles XII, l'auteur se place à un point de vue différent de celui des historiens suédois les plus récents. Ce monarque était loin de comprendre toute l'importance de la grande crise que traversait l'Est de l'Europe et de saisir dans toute son étendue, le problème d'une politique antirusse poursuivie avec conséquence. Le but principal de sa diplomatie n'était pas de briser la puissance moscovite, mais consistait surtout à maintenir Leszczyński sur le trône de Pologne. Aveuglé par la haine d'Auguste, il repoussait ses offres de réconciliation. Il le forçait ainsi à se placer sous la tutelle de la Russie et ne permettait pas à la Pologne de s'unir pour faire face à l'ennemi commun. Charles était prêt en 1711 à se réconcilier avec la Russie, à condition d'éloigner Auguste de la Pologne.

Vers la fin de 1712, on était en présence d'une situation exceptionnellement favorable à l'écrasement de l'Empire des Tsars. Les sentiments hostiles à la Russie avaient atteint alors le point culminant, car dans le sud de l'Europe, la Turquie et la Crimée se préparaient à une intervention armée, tandis que dans le nord, on travaillait à une entente entre la Suède, la Prusse et Auguste. Leszczyński avait proposé lui-même de résigner au trône, donnait ainsi la possibilité de s'unir à la République Polonaise, déchirée par les luttes intestines. L'Angleterre protégeait cette entreprise et se montrait prête à seconder activement la coalition antirusse en voie de formation. La haine de Charles pour la famille des Wettins et l'entêtement qu'il mettait à maintenir à tout prix Leszczyński sur le trône, déjouèrent cependant tous ces projets. Son refus sauva la Russie de la perte et fut la cause de sa catastrophe en Turquie, connue sous le nom de »Kalabalik«; aussi faussa-t-il finalement la tentative la plus sérieuse que l'Europe avait entreprise à cette époque, dans le but d'enrayer l'expansion moscovite, dont elle était menacée.

-
10. JAN FLJĄLEK (Ksiądz). **Materiały do stosunków rytownika rzymskiego Jakóba Lauro z Polakami w początkach wieku XVII. (Materiaux pour servir à l'étude des rapports entre le graveur romain Jacques Lauro et des Polonais, au début XVII^e siècle).** Présenté le 25 février et le 11 mars 1926, dans les séances de la Commission pour l'étude de l'histoire de l'art.

Les rapports dont il s'agit, étaient de deux espèces; les uns concernaient des questions littéraires, tandis que d'autres intéressaient la gravure. Etant en possession de la correspondance (*Album amicorum*) de Jacques Lauro (1584—1637), graveur très en vogue à une certaine époque et libraire romain fort entreprenant, M. Thomas Ashby, directeur de la British School at Rome (Faculty of Archaeology, History and Letters), s'est adressé à l'auteur pour le prier de le renseigner sur les correspondants polonais de l'artiste. Les notes et les courts extraits envoyés par M^r Ashby, tirés par celui-ci des lettres latines ou italiennes que Lauro recevait de Pologne pour le remercier des gravures de Saints ou d'autres oeuvres offertes comme cadeaux, décidèrent l'auteur à étu-

dier de plus près les rapports artistiques que le graveur entretenait avec notre pays. L'étude ici résumée est le fruit de ces recherches; elle nous renseigne sur ces rapports inaugurés déjà en 1600, discute et rectifie les informations réunies jusqu'ici sur ce sujet et nous apprend à connaître les matériaux littéraires et graphiques inconnus, conservés à Cracovie, concernant la question.

1) L'auteur discute en premier lieu la question de l'arc de triomphe (*Arco trionfale*), par lequel Jacques Lauro se proposait de célébrer les mérites de Jean Zamoyski, chancelier et grand hetman de la Couronne. Il y a quelques années, M^r Stanislas Tomkowicz s'est déjà occupé de ce sujet qu'il a traité en s'appuyant sur des lettres romaines, aujourd'hui en possession de la Bibliothèque du majorat Zamoyski à Varsovie. Ce savant lui a même consacré une communication intitulée »O artystach pracujących w Polsce lub dla Polski. Wiek XVII« (»Sur les artistes ayant travaillé en Pologne ou pour la Pologne. XVII^e siècle«), à laquelle il a donné lecture le 10 avril 1919, dans la séance de la Commission pour l'histoire de l'art. Cette communication parut d'abord dans la revue mensuelle *Teka Zamojska*; v. vol. III, mai 1920, p. 66—68, fin de l'article intitulé *Ordynaci Zamojscy i sztuka* (»Les propriétaires du majorat Zamoyski et leurs rapports avec l'art«); elle fut publiée ensuite avec certaines petites variantes n'intéressant pas que le style et pourvue de renseignements complémentaires dans les Mémoires de la même Commission (vol. II, fascic. 2 [MCMXXII], comptes rendus, p. LXIV (LXV). La correspondance conservée à la Bibliothèque Zamoyski comprend les lettres d'Angelo Obducio, abbé de Saint-Valentin à Rome, ainsi que celles de Lauro lui-même; elle a permis à M^r Tomkowicz de conclure que l'idée de glorifier le chancelier Zamoyski, en représentant suivant la coutume des anciens Romains, tous ses hauts faits et tous ses mérites sur un arc de triomphe, pour les faire connaître du monde entier, avait pris naissance à Rome et émanait de l'abbé. La réponse à d'autres questions, notamment à celle de savoir quelle était l'attitude du grand chancelier envers les projets de ses admirateurs romains, puis le fait de se rendre compte si la gravure représentant l'arc avait été exécutée et envoyée à Zamość, ne pouvaient cependant qu'éveiller des doutes légitimes. Les témoignages concluants tirés par l'auteur aussi bien de la correspondance mentionnée, que

des lettres du chancelier Zamoyski adressées à Rome qui en sont le complément, [on les trouve dans le Cod. Jagiell. 2418 indiqué par le Dr Stanislas Łempicki notamment dans: *Śladem komentarzy Cezara* (« Dans la voie des Commentaires de César »), *Hetman Jan Zamoyski współpracownikiem Heidensteina* (« L'hetman Jean Zamoyski comme collaborateur de Heidenstein »), *Książnica Zamojska* (« La bibliothèque de Zamość ») Vol. 16 Zamość, p. 14. adn. 1], de même que de l'ancienne publication de Sébastien Ciampi (*Bibliografia critica* V. I [Firenze 1834] 16—18, au n° 3), dont on n'a pas encore su tirer profit, fournissent la preuve que dès le début jusqu'à la fin de ses jours, le chancelier Zamoyski (décédé le 3 juin 1605), s'est énergiquement opposé aux intentions de l'abbé Angelo Odducio, son agent auprès de la Curie romaine et a refusé de se voir glorifié par un arc de triomphe, par ce qu'il n'était ni prince indépendant, ni souverain, mais simplement sénateur et que cette dignité lui suffisait amplement (*negat se esse ullum principem, senatorem se esse praesefert; haec, quae principum sunt, praetermittit . . . Regum haec sunt et principum, ipse in suo munere senatorio conquiescit . . . Ab arcu triumphi prorsus abhorret*). Malgré les réponses toujours négatives obtenues de Zamość, Lauro, auquel Odducio avait déjà recommandé en 1601 de préparer le projet de l'arc, n'abandonnait pas sa tâche. Il l'avait terminée en 1617 et remit le projet à Thomas Zamoyski fils du chancelier, staroste de Knyszyn et de Goniądz pendant le séjour que celui-ci fit à Rome et lui dédia en plus une gravure représentant une Madonne inconnue de Reggio (en Calabre ou peut-être dans l'Émilie). Nous ignorons si l'artiste romain, qui importunait les deux Zamoyski de ses sollicitations, a touché des honoraires pour avoir préparé le projet de l'arc triomphe, sur lequel nous n'avons aucun renseignement précis, en dehors des informations que fournit Ciampi (l. c.).

2. Quoiqu'elles soient fragmentaires et parfois inexactes, c'est encore dans Ciampi (l. c., p. 223—226, au n° 8) que nous voyons citées les légendes accompagnant les sept gravures de Lauro parues en 1602 et en 1603, qui illustrent la campagne qu'en 1601 et 1602 Zamoyski entreprit en Livonie. Nous trouvons dans les *Collectanea vitam resque gestas Joannis Zamoyski . . . illustrantia*, publiés en 1861 par Titus Działyński, les reproductions de ces gravures exécutées à Paris en hiver 1829/30, d'après un dessin d'Arnou et parues en lithographie chez Engelmann, grâce à l'ini-

tiative de Stanislas Zamoyski, propriétaire du majorat de la famille et aux frais de celui-ci. Lorsqu'on les examine attentivement et tient compte de la correspondance à leur sujet, on ne tarde pas à aboutir à des conclusions quelque peu différentes de l'opinion généralement admise sur le rôle qu'a joué le chancelier dans leur exécution. D'entre les gravures qui lui furent envoyées, deux seulement réussirent à le satisfaire, notamment celles qui représentaient la prise de deux châteaux forts en Livonie. Il s'agissait d'abord du château de Wolmar, dont il s'était emparé le 18 décembre 1601 (gravure 5), puis de la prise de Felin le 17 mai 1602 (gravure 6). Par l'entremise de l'abbé Odduccio, son agent, Zamoyski envoya à l'artiste la somme de 100 florins, en joignant la prière de lui expédier immédiatement 100 exemplaires de chaque gravure par la poste des Montelupi, afin qu'ils arrivassent à Zamosé le 5 septembre 1603, au moment de la foire, vu qu'alors *erunt qui ea exempla desiderarent*. Il envoya en même temps à l'abbé Odduccio un dessin représentant la place forte de Weissenstein ou Biały Kamień, entourée de puissantes fortifications, déjà située en territoire esthonien, qu'il réussit à prendre le 27 septembre 1602 après un siège plus prolongé; il recommandait à son agent de faire reproduire ce dessin par Lauro et de rappeler à celui-ci *ut de condendo arcu omnem cogitationem deponat*. La gravure représentant le siège et la prise de la forteresse, ne contenta pas le chancelier, qui insista sérieusement sur la nécessité d'y faire des corrections. Il est probable que Lauro l'avait exécutée d'après un autre dessin, que les milieux polonais à la Curie avaient mis à sa disposition.

3. C'est à l'initiative de ces milieux que nous devons la gravure connue de Nagler (Vol. XVIII 180, n° 634), représentant la victoire du 27 février 1605 à Kirholm. Elle porte le nom de *Victoria relata in Carolo duce Sudermaniae* et a été éditée en 1606 par Jacques Lauro, qui en avait fait le dessin, tandis que le célèbre Florentin Antoine Tempesta qui travaillait alors à Rome, s'était chargé de la graver. On peut voir dans des actes des archives anciennes de Cracovie [*Album Narodowe* («Album National») d'Ambroise Grabowski, Vol. 5, huitième gravure], un exemplaire de cette gravure, retouchée par un certain Wieszczycki et assez mal reproduite au XIX^e siècle à Paris, chez Druard. On n'avait pas tenu compte de la gravure en question dans les descriptions de

cette victoire polonaise, ni dans les recherches entreprises à son sujet. On ne connaît pas non plus une autre gravure, datant peut-être de la même époque, que nous devons à Thum (ou peut-être plutôt au Dantzigois Turn?) et que mentionne Adam Naruszewicz dans sa biographie de Jean Charles Chodkiewicz (édition de J. K. Turowski, Cracovie, 1858, p. 111).

4. La prise de Smoleńsk, arraché le 13 juin 1611 aux Moscovites, eut un écho retentissant à Rome: aussi Jacques Lauro s'empres-sa-t-il de publier une description de ces événements et de la transmettre au duc d'Urbino, lequel, pour l'en remercier, adressa à l'artiste une lettre, le 10 septembre de la même année. Nous la retrouvons dans *L'Album amicorum* de Lauro.

5. Au Musée Czartoryski (Album des rois de Pologne, 213/XI, n° 32, 48 et 5), nous voyons deux gravures originales de Jacques Lauro, représentant Sigismond III, puis une troisième dans laquelle nous reconnaissons Ladislas IV, alors héritier présomptif. L'un de ces portraits de Sigismond III, remonte à 1609, tandis que l'autre, sans date, entouré d'un beaux cadre de style baroque, décoré des armes des Jagellons, de la Pologne et de la Lithuanie, provient d'une époque un peu plus ancienne. Le portrait de Ladislas IV, représenté sous les traits d'un jeune garçon, est contemporain au second portrait de Sigismond III. Il ne porte également pas de date, a les mêmes dimensions et se distingue par la même composition que le second portrait de Sigismond III, mais ne fait pas autant d'effet que ce dernier. Ce n'est que le premier de ces portraits que nous voyons mentionné jusqu'à présent dans les bibliographies de Ciampi et d'Estreicher.

6. L'auteur de ces lignes n'a pas eu connaissance de la gravure représentant le Sénat de Pologne dans la publication de Lauro *Antiquae Urbis splendor*, parue en 1612 et dans d'autres éditions. Le livre I de cette publication, qu'on ne trouve pas dans les bibliothèques de Cracovie, était dédié au roi Sigismond III. Mr Ashby parle de cette gravure dans des termes trop concis, pour qu'il soit possible de se faire une idée de son histoire et du sort qui lui fut réservé. Il paraît que celle qu'on trouve dans la publication mentionnée, n'est pas la première gravure que Lauro a faite en 1613 et qu'il a dédiée à Paul Wołucki, évêque de Luck, auquel elle fut volée à Rome. Nous savons pertinemment que cet évêque

a fait alors un séjour à la Curie romaine, où il avait été envoyé en ambassade auprès du Pape Paul V par le roi de Pologne.

7. Les images de Notre Dame de Częstochowa et de saints polonais ou autres, forment le groupe le plus nombreux parmi les gravures que Jacques Lauro a envoyées en Pologne et représentent un ensemble à part. Les images de la Sainte Vierge et des saints, étaient les cadeaux habituels que l'artiste romain faisait aux souverains, aux dignitaires tant ecclésiastiques que laïques, ainsi qu'aux pieuses dames polonaises. Il en sortait des masses de son atelier; en effet Lauro les envoyait un peu partout et réalisait ainsi des bénéfices considérables qui éveillaient l'envie de ces confrères et de ses concurrents. C'est surtout la Pologne qui était son débouché principal, aussi pouvait-il appeler les Polonais ses amis. Nous devons reconnaître qu'il avait un sentiment profond pour eux et qu'il entourait d'une vénération particulière la Sainte Vierge que représente le tableau miraculeux de Częstochowa.

a) Ainsi que l'ont prouvé les recherches entreprises par l'auteur de ces lignes, Lauro a fait au moins deux gravures de cette Madonne. Il l'a d'abord gravée en 1600, année de jubilé, et reproduite en grand format (*ad mensuram regalis folii*), entourée d'innombrables saints et bienheureux polonais, que lui avait indiqués et décrits Martin Baronius, originaire de Jarosław, un Polonais qui séjournait à Rome à cette époque. Baronius était alors encore membre de l'ordre des Frères de Saint Jean de Dieu, récemment fondé (30 ans avant), notamment de la branche italienne de celui-ci qui suivait la règle augustine. Lauro dédia à Sigismond III, roi de Pologne, cette oeuvre iconographique que Martin Baronius de Jarosław l'avait le premier encouragé à entreprendre et qu'il put exécuter grâce aux renseignements hagiographiques que lui avait fournis celui-ci. Au commencement d'un livre intitulé *Analecta mensae reginalis seu Historia imaginis odigitriae divae Virginis Claromontanae Mariae*, paru en 1681 à Cracovie, dans lequel on trouve l'histoire la plus complète du tableau de la Vierge miraculeuse de Częstochowa, le R. P. Ambroise Nieszporkowic de l'ordre de Saint Paul, religieux à Jasna Góra, donne des renseignements assez précis sur cette gravure de la Madonne, que Jacques Lauro a exécutée à Rome, mais dont pas un seul exemplaire n'est parvenu jusqu'à nous. L'auteur a établi que le 30 avril 1601, le

roi Sigismond III avait adressé une lettre à Lauro pour le remercier de l'envoi de cette gravure et qu'il lui avait fait remettre la somme de 100 *scudi* par Mgr. Jean André Próchnicki, curé de la cathédrale de Cracovie, ensuite évêque de Kamieniec (1606—1607) et archevêque de Lwów (en 1614, décédé en 1633), qui était alors son internonce à Naples. L'auteur retrace dans les détails l'histoire de cette édition romaine et nous entretient des éditions nouvelles parues pour lui faire concurrence, ainsi que de ses refontes, surtout de celles de Pierre Ouerrad, publiées en 1605 à Cologne, ainsi que d'autres plus récentes, ne portant pas de date; il indique et décrit ensuite les exemplaires conservés au Musée Czartoryski à Cracovie (Carton 610 a VI, n° 30 et n° 82—88; ces derniers sont des reproductions spéciales, qui représentent les différents patrons de la Pologne). Il faudrait encore faire des recherches sur les exemplaires qu'on trouve, paraît-il, dans d'autres collections, p. ex. dans celles de feu Sigismond Czarnecki, autrefois à Rusk, appartenant aujourd'hui à la famille Baworowski à Lwów, puis à la bibliothèque des Comtes Szembek à Poręba Żegoty près d'Alwernia etc. Autant le sens hagiographique de la gravure d'après les légendes de Martin Baronius de Jarosław, mérite d'être attentivement étudié et d'avoir une place à part dans l'histoire du culte de nos saints polonais, autant il est facile de se faire une idée exacte de la valeur iconographique et artistique vraiment minime qu'elle représente. Il ne faut pas oublier cependant que la gravure sur bois, qu'on voit dans l'exemplaire unique d'Ungler datant de 1524, n'a pas servi de modèle à la gravure représentant Notre Dame de Częstochowa.

A côté de la gravure de la Vierge de Częstochowa reproduite encore une fois vers 1622 par Servace Rab, d'après la reproduction romaine de Jacques Lauro, où l'on voit la Madonne entourée exclusivement de Saints ayant appartenu à la Compagnie de Jésus (Musée Czartoryski, Carton l. c. n° 286), il en sortit encore une autre de l'atelier de notre artiste. Il y a cette année, trois siècles qu'elle parut; elle remonte en effet à l'année 1626, mémorable pour le monastère de Jasna Góra, car c'est alors que le Pape Urbain VIII institua à l'église du couvent quatre pénitenciers apostoliques, munis des mêmes pouvoirs en ce qui concerne l'absolution, que ceux dont disposaient les confesseurs pontificaux à la basilique de Lorette en Italie. Ce fut le cardinal-protecteur

de la Pologne, Cosmas de Torres, peu de temps avant nonce apostolique dans notre pays (en 1621 et 1622), qui en qualité d'adorateur fervent de la Vierge Marie représentée sur le tableau miraculeux de Czestochowa, contribua beaucoup à faire octroyer ce privilège: c'est donc à lui que Jacques Lauro offrit cette nouvelle reproduction de la Madonne, décorée d'une dédicace nouvelle, avec une vue de l'église et du monastère de Jasna Góra. Cette gravure ne nous est également pas parvenue, toutefois le R. P. Ambroise Nieszporowicz, moine de l'ordre de Saint Paul à Jasna Góra, dont nous avons déjà parlé précédemment, nous donne des renseignements assez précis sur cette oeuvre d'art dans ses *Analecta*.

b) Parmi lettres de remerciement conservées dans *l'Album amicorum* de Jacques Lauro, ce sont celles des évêques de Cracovie, qui occupent le premier plan après les lettres du roi. Les évêques recevaient des félicitations et des présents de l'artiste romain, à l'occasion de leur entrée en fonctions. Ainsi nous trouvons des lettres du pieux évêque Bernard Maciejowski qui écrivit plusieurs fois à Lauro, vu qu'il devint bientôt cardinal et primat de Pologne. L'artiste a obtenu également 100 *scudi* de Maciejowski (en 1606). La réponse envoyée en 1609 à l'artiste par Pierre Lubicz Tylicki, le sage successeur de celui-ci sur le siège épiscopal de Cracovie, est certainement intéressante, mais on ne saurait dire aujourd'hui si le destinataire de cette missive en fut satisfait. » Nous ne manquons pas chez nous — dit l'évêque Tylicki — de gravures de ce genre exécutées et éditées à la façon romaine, je me fais cependant un plaisir etc.« ... Nous ignorons également, si l'austère Martin Szyszkowski s'est empressé de prouver sa reconnaissance en envoyant des honoraires (1617), toutefois les évêques de Wilno se montrèrent généreux envers Lauro. Ainsi, » malgré les temps très durs«, Benoît Woyna lui fit parvenir la somme de 20 florins hongrois, pour une gravure représentant Saint Casimir, patron de la Lithuanie; quant à l'entrepreneur et fervent Eustache Wollowicz qui succéda à Woyna, il reçut de Lauro (en 1617) un tableau et une vie de son patron Saint Eustache, que l'artiste lui avait dédiée et à laquelle il avait joint des reliques de ce martyr légendaire, censées provenir de l'époque de l'empereur Adrien. Il s'agissait probablement d'une parcelle de reliques assez importante, puisque l'évêque Wollowicz la fit déposer à la cathédrale de Wilno,

comme nous l'apprenons par Gaspar Niesiecki qui n'a pas manqué de noter ce détail dans son armorial.

c) Les démarches entreprises pour faire introduire dans l'Église le culte des saints polonais que le Saint-Siège n'avait pas encore béatifiés à cette époque, sont en rapport avec une série de gravures qui représentaient ceux-ci et qui furent exécutées dans l'atelier de Jacques Lauro à Rome. C'est ainsi qu'en 1601 il offrit une gravure de la bienheureuse Salonée à Henri Firlej de Dąbrowica, écolâtre à Cracovie et prélat de Sa Sainteté le Pape Clément VIII. Firlej qui devint ensuite évêque de Luck, puis de Plock, enfin primat de Pologne en qualité d'archevêque de Gniezno (en 1624; il mourut en 1626), avait été envoyé en ambassade par le roi dont il était secrétaire et faisait alors un séjour à Rome. Nous trouvons chez les Franciscains à Cracovie, cette gravure faite à Rome de la reine de Halicz. Le même prélat Henri Firlej aîné, envoyé une seconde fois en ambassade à Rome en 1606, intercédait auprès du Pape Paul V nouvellement élu, pour obtenir la béatification de Stanislas Kostka, dont Lauro avait fait une gravure à cette époque. L'Université de Cracovie faisait en même temps des démarches pour arriver à faire béatifier son patron Jean Kanty. Lauro se mettait au service de tous les Polonais, aussi fit-il une gravure du bienheureux Jean pour notre Université (en 1606), qu'il récompensa en lui payant la somme de 20 fl. hongrois. Ce fut maître Martin Campius Wadowita, chanoine et théologien ordinaire de l'Université de Cracovie, qui durant son séjour dans la ville éternelle, intercédait au nom de l'Université en faveur de la béatification de Jean Kanty.

Lauro faisait également des images représentant les pieux serviteurs de Dieu qui vivaient en Pologne à cette époque et donnait même à ces gravures le cachet de compositions originales. Le R. P. Jean Wielewicki nous a renseigné sur ce sujet dans sa chronique de l'Église Sainte Barbe, où il dit en 1607, que Jacques Lauro a fait paraître alors une gravure qui faisait voir un des miracles opérés grâce à Martin Laterna de Drohobycz, théologien de la Compagnie de Jésus, mort martyrisé par les Suédois (le 30 septembre 1598). Sans rien y changer, Wielewicki avait emprunté ce récit à l'un des opuscules hagiographiques de Martin Baronius de Jarosław, paru en 1609 à Cracovie. Le chroniqueur jésuite a cependant passé sous silence la source dans la-

quelle il avait puisé et a négligé de donner la date du miracle (7 juin 1602).

d) De nombreuses personnes laïques en Pologne et en Lithuanie, s'adressaient enfin à Lauro pour en obtenir des images de leurs patrons. Nous trouvons dans leur nombre Hedvige »Skomarnic« en 1602. Elle devait certainement appartenir à la famille des Komarnicki ou Komornicki, mais nous ignorons les liens de parenté qui l'unissaient aux deux dames du même nom, bienfaitrices des Jésuites de Cracovie, aussi bien de ceux de l'église de Saint Étienne, que de ceux de Sainte Barbe. Anne, l'aînée, était veuve du castellan de Czehów (1584/86), tandis que l'autre plus jeune, Sophie, avait épousé le staroste de Szydłów (1611 et 1612). Michel Woyna demandait des images de Saint Michel dont il voulait avoir d'aussi grandes quantités que possible et s'adressait aussi à Lauro pour en obtenir des agnus et d'autres objets sacrés. Nous ne savons pas cependant à quel sujet Sigismond Myszkowski, alors grand maréchal de la Couronne, avait écrit à Lauro en 1612; nous ignorons de même à quel propos Pierre Firlej de Dąbrowica, fils du palatin de Lublin, lui envoya une lettre en 1622 et quel était le but de celle que lui adressa quelques années plus tard Nicolas Smogulecki, fils de Mathias, qui faisait alors ses études à Rome (en 1628) et devint ensuite staroste de Nakło, pour finir par être Jésuite et missionnaire en Chine.

Parmi les grands seigneurs polonais liés d'amitié avec Lauro, il faut nommer également Martin Krasicki, grand-maître de la garde-robe du roi et de la reine Constance, devenu ensuite staroste de Przemyśl et castellan de Lwów. Dans une lettre datée du 21 mars 1600, il recommande à Lauro un peintre jusqu'à présent inconnu, nommé André Powaga. Nous pouvons admettre que le seigneur de Krasieczyn (dans les environs de Przemyśl) a eu recours à ses services pour faire décorer de peintures les édifices du culte qu'il avait fondés, parmi lesquels la chapelle du château sous le vocable de l'Assomption de la Vierge, construite en 1619, était la première. Le comte Tarnowski (*il conte de Tarnow*), soit Stanislas Tarnowski castellan de Sandomierz (mort en 1618, enterré à Wielowieś), sur lequel Niesiecki nous apprend qu'il a beaucoup voyagé à l'étranger dans sa jeunesse, entretenait avec l'artiste romain des rapports d'amitié encore plus étroits. Quant à André Próchnicki, évêque de Kamieniec, autrefois internonce po-

lonais à Naples, il ne cessa d'avoir des relations amicales avec Lauro, même après être rentré en Pologne. Aussi lui envoyait-il des temps en temps *qualque decina de ducati ongari*.

Avant de terminer son étude, l'auteur caractérise brièvement la piété de l'époque et s'occupe des influences religieuses émanant de Rome, qui agissaient en la Pologne. Les rapports entre Lauro et les Polonais sont précisément une des manifestations des influences mentionnées.

11. FURMANKIEWICZÓWNA KAZIMIERA. **Rzeźba romańska w Polsce.** (*La sculpture romane en Pologne*). Présenté le 9 décembre 1926, dans la séance de la Commission pour l'étude de l'histoire de l'art.

Les monuments peu nombreux de l'art du XI^e siècle, permettent d'établir que les germes du développement de la sculpture pendant le siècle suivant, étaient déjà inclus dans l'art de cette époque. C'est à la première moitié du XVII^e siècle, que correspond l'épanouissement de la sculpture romane dans notre pays. Au point de vue du style et de la répartition territoriale, nous pouvons ranger les monuments de la sculpture du XII^e siècle dans les cinq groupes suivants: le groupe de la Petite-Pologne, celui de la Mazovie et de la Cujavie, celui de la Grande-Pologne, enfin celui de Halicz. Le groupe de la Petite-Pologne se distingue par une prédilection marquée pour les sujets tirés des bestiaires et par le grand nombre de sculptures figurées. Parmi ces motifs, nous trouvons également des sujets d'origine indigène, remontant à. Quant aux influences étrangères, c'est en France et en Italie qu'il faut les chercher. La ville de Płock, foyer de civilisation important, a joué un grand rôle dans la sculpture en Mazovie. Les oeuvres que nous rangeons dans le groupe de la Mazovie et de la Poméranie, notamment les portails de Tum près de Łęczycza et de Czerwińsk, ainsi que les fonts baptismaux de Chełmno et de Grudziądz, nous frappent par de beaux ornements représentant des plantes, par l'exécution habile des animaux, enfin surtout à Czerwińsk, par l'abondance des scènes figurées. Par leur forme et par leur décoration, les deux fonts baptismaux mentionnés se rapprochent de ceux d'origine scandinave. Dans les oeuvres appartenant au même groupe, on observe de plus la forte

influence exercée par la sculpture française; elle s'explique par l'activité d'Alexandre, évêque de Płock, qui était né en France. Le groupe en question est en rapport avec certains objets d'art en fonte, provenant de la même époque, tels que les portes à Gniezno et à Płock, l'antaba de Luborzyca, ainsi que plusieurs autres de moindre importance. A ce propos, l'auteur insiste sur l'importance de l'activité déployée par Léopard, le fondateur très habile dans son art, lequel en qualité de chapelain du duc et d'*egregius artifex*, a joué un rôle très en vue à la cour de Płock. Grâce à la protection et à l'appui du puissant seigneur Pierre Włostowicz, la ville de Breslau devint un autre centre artistique considérable pendant la première moitié du XII^e siècle. Les sculptures de cette époque conservées en Silésie, se rattachent à celles de Strzelno en Cujavie. Les oeuvres sorties de cet atelier ou exécutées dans cet atelier, se distinguent par la façon individuelle dont sont traitées les figures et les différentes scènes: ce caractère individuel est tellement prononcé, qu'on reconnaît dans ces sculptures une iconographie particulière, distincte de celle de l'Occident. Elles reflètent également à ne pas s'y méprendre l'orgueil des grands seigneurs qui les ont commandées et on y retrouve des traces d'influences byzantines, puis dans l'ornementation, la répercussion de la sculpture française, enfin l'influence allemande, agissant indirectement par l'intermédiaire de la Bohême. En Grande-Pologne, on ne trouve que quelques restes insignifiants de la sculpture en pierre du XII^e siècle. Le beau portail de l'ancienne église orthodoxe à Święty Stanisław (près de Halicz), qu'il faut ranger dans le groupe de Halicz, permet de reconnaître des influences émanant de Constantinople et de la Grèce: elles ont agi par l'intermédiaire de Kiev et ont trouvé leur expression dans la belle décoration, dont les motifs ont été empruntés au règne végétal.

La sculpture romane prend également un grand essor au XIII^e siècle. Ce furent les monastères cisterciens, puis les couvents de Dominicains, qui prirent l'initiative de ce mouvement artistique. Nous distinguons deux groupes importants pendant ce siècle, notamment le groupe cistercien et celui de Sandomierz. Plusieurs sculptures isolées constituent encore un troisième groupe. Les Cisterciens décorent leurs églises et leurs monastères de plantes entrelacées et de fleurs, mais c'est surtout la salle capitu-

laire de Wąchock qui mérite de retenir l'attention en ce qui concerne les décorations sculptées, dont ils ornent leurs abbayes. Parmi les oeuvres appartenant au groupe de Sandomierz, nous voyons la décoration de l'église autrefois dominicaine de Saint Jacques dans cette ville, occuper la première place. On aurait tort de chercher en Italie, les influences ayant agi sur ces sculptures, car elles émanent plutôt de Bohême et de France. Le couvent des Dominicains à Cracovie et l'église des Soeurs de Saint Norbert dans cette ville, puis les églises à Stare Miasto (près de Konin) et à Chlewiska, se rattachent aux sculptures de Sandomierz par leurs motifs décoratifs.

Parmi les oeuvres isolées, nous voyons conservés plusieurs fonts baptismaux et un certain nombre de sculptures figurées, dont la plupart remonte au XIII^e siècle. Toutes ces oeuvres d'art portent cependant l'empreinte du déclin du style roman en Pologne.

-
12. GASTOROWSKI STANISŁAW: **Minjatorstwo grecko-rzymskie i tradycje grecko-rzymskie w świeckiem minjatorstwie średniowiecznem.** (*Die griechisch-römische Miniaturmalerei und ihre Traditionen im Mittelalter*). Présenté dans la séance de la Commission pour l'étude de l'histoire de l'art du 30 juin 1926.

Im einleitenden Teil betrachtet der Verfasser einige mit dem Gegenstand im Zusammenhang stehende historische und technische Fragen wie: Terminologie, Geschichte der einschlägigen Untersuchungen, Nachrichten bei antiken und mittelalterlichen Schriftstellern, Illustrationen der ägyptischen Papyri, Entstehung der Buchrolle und des Buches bei den Griechen und Römern, die Miniaturtechnik.

Im zweiten Teil werden in den Codices verschiedener antiker Autoren enthaltene Miniaturen in ikonographischer und formaler Hinsicht untersucht. Das untersuchte Material, sowohl das veröffentlichte, wie auch das noch nicht zugängliche, ordnet der Verfasser in drei Gruppen: Originalcodices, westländische Kopien und byzantinische Kopien.

Im ersten Kapitel des zweiten Teils kommen zur Besprechung Miniaturen in zwei Codices Vergils in der Vatikanischen Biblio-

thek und der Ilias Ambros. Im zweiten werden behandelt: medizinische Schriften, De Agrimensoria, Aratos, Boethius, Terentius, Lukan, Äsop, Persius Leid., Ovidius (Vat. lat. 1596), Horaz (Vat. lat. 1592), Seneca (Congregat. Orat. Neapolit. XLIV), Vergil (Vat. lat. 1579) und andere. Im dritten Kapitel werden untersucht: Dioscurides, Apollonius von Kitium, Ptolomaeus, Oppianus, Nikander, Poliorceticorum I., Proklos, Hero Alex., Hippokrates, Proklos, Theokrit, Eustatius, Ptolomaeus (Marc. gr. 388), Aristoteles (Vindob. phil. gr. 64) u. and.

Der dritte Teil enthält die Ergebnisse der Untersuchung. — Aus der Analyse der Miniaturen ergibt sich, daß im Altertum die Werke von sehr verschiedenen griechischen und römischen Autoren auch illustriert erschienen. Oft kam es vor, daß das Werk bei Lebzeiten des Verfassers noch nicht illustriert wurde, doch läßt sich dieser Umstand nicht in allen Fällen feststellen. Der Bereich der Illustration ist sehr umfassend. In dem untersuchten Material lassen sich mehrere Kompositionstypen unterscheiden: das im Frontispiz angebrachte Bild des Verfassers, in sich geschlossene, gewöhnlich umrandete Figurenkompositionen, Landschaften mit Figuren und Szenen, Zeichenskizzen, Randskizzen, Illustrationen belehrenden Inhalts. Stilistisch lassen sich alle bekannten Kompositionsmanieren vom Zeitalter des Hellenismus bis zum Ausgang des Kaiserreichs verfolgen. Besonders auffällig erscheint der kontinuierliche, zyklenartige Charakter der Kompositionen, der seine einfache Erklärung darin findet, daß sie ursprünglich auf Buchrollen angebracht wurden. Angewendet wurden alle Mittel der Raumandeutung, übergeordnete Kompositionen, Überschneidung der Figuren usw. Der Hintergrund wird in ähnlicher Weise behandelt wie wir ihn in den pompejanischen Wandmalereien wiederfinden, jedoch manchmal fehlt er. Die Bodenlinie wird oft gar nicht angedeutet. — Fast alle Kopien lassen sich auf Archetypen der hellenistischen oder der römischen Epoche zurückführen, manche sogar auf ein bestimmtes Jahrhundert. Die Entstehung der bei weitem größten Mehrzahl der Archetypen läßt sich erst in der spätrömischen Epoche nachweisen. Sonst verteilen sich die Archetypen auf jedes Jahrhundert vom III. Jh. vor Christo bis zum V. Jh. nach Christo. — Sowohl die Technik wie auch die Motive und Kompositionen scheinen auf Alexandrien als den schöpferischen Ausgangspunkt der Miniaturmalerei hinzuweisen. Bestimmte

syrische oder kleinasiatische Einflüsse lassen sich nicht ausscheiden. Auch erscheint es ganz unmöglich, auf Grund der erhaltenen Denkmäler bestimmte Miniaturschulen im Altertum zu unterscheiden. Die Miniaturmalerei ist wahrscheinlich in Ägypten entstanden, hat sich wohl von dort aus verbreitet im Bereich der griechisch-römischen Kunst, blühte also gewiß auch in Pergamon, Seleukia, Nisibis (wofür aber direkte Beweise in den vorhandenen Denkmälern fehlen) und in Rom. Die Annahme, daß Alexandrien wohl die Ursprungsstätte der Miniaturmalerei war, erscheint begründet durch die hohe Blüte der Illustrationstechnik der Papyri. Man muß annehmen, daß die Miniaturen einen gewissen künstlerischen Wert besaßen, wenn auch die erhaltenen Kopien wenig Anhaltspunkte dafür bieten. Die Miniaturen können auch nach bekannten Malerwerken kopiert worden sein und vielleicht auch wieder einen gewissen Einfluß auf die Malerei ausgeübt haben. — In entwicklungsgeschichtlicher Einsicht schwankt die griechisch-römische Miniaturmalerei zwischen dem Klassizismus und dem Illusionismus, zwischen dekorativer und reliefartiger Behandlung und der Tiefenzeichnung — der Perspektive und der malerischen Farbenwirkung. Sie entsprach dem Bedürfnis künstlerisch veranlagter und wohlhabender Personen, diene aber auch didaktischen Zwecken. — Es ist nicht möglich, eine eingehende geschichtliche Darstellung der Entwicklung zu geben, man muß sich wohl darauf beschränken, ein allgemeines Bild zu entwerfen. Angezeigt erscheint eine Erweiterung der Untersuchungen auch auf antike Traditionen in der christlichen Miniaturmalerei, da diese eine genauere Erfassung mancher hier berührten Probleme gestatten würden; der Verfasser beabsichtigt es, seine Forschungen in dieser Richtung fortzusetzen.

Griechisch-römische Elemente gewinnen in mittelalterlichen Kopien im Westen eine andere Gestalt als in Byzanz. Im Westen erscheinen die stilistischen Phasen und die verschiedenen Schulen in ihrem Bereiche stärker differenziert. Jede Epoche behandelt antike Miniaturen in recht charakteristischer Weise. In der Merovinger-Zeit werden fast keine Miniaturen kopiert, im Zeitalter der Karolinger wird das Kopieren schwunghaft betrieben, in der romanischen und gotischen Epoche viel schwächer. Qualitativ ercheint die karolingische Gruppe am wertvollsten für die Rekonstruktion der griechisch-römischen Miniaturmalerei: manche

Miniaturen sind getreue Kopien griechisch-römischer Originale, andere wiederum sind gänzlich umstilisiert. In der romanischen Epoche begegnen wir nur der Umstilisierung, vereinzelt aber auch formalen Traditionen; im Zeitalter der Gotik sind sie nur selten, in der Renaissance fehlen sie gänzlich. Antike Traditionen pflanzen sich doch bis in das Zeitalter der ersten Holzschnitte fort. Die Selbständigkeit der Kopisten ist unbedeutend, der künstlerische Wert der Erzeugnisse recht verschieden, im großen und ganzen nicht groß.

In Byzanz erstirbt die antike Tradition nie. Wie aus dem Material ersichtlich, wurde in Konstantinopel und auf dem Berge Athos kopiert, doch gab es auch andere Zentren dieser Tätigkeit. Die Blüte dieser Kunstübung fällt selbstverständlich in die Zeiten des Wiedererwachens des Interesses für die Antike. Das untersuchte Material weist also auf folgende Jahrhunderte hin: VI., IX., XI., XIV—XV. Byzantinische Kopien stehen im Thema und in Motiven dem Hellenismus nahe, doch sind sie gänzlich unstilisiert. Oft ist eine Vereinigung des Hellenismus und des Byzantinismus zu sehen. Der künstlerische Wert ist in manchen Fällen ganz bedeutend.

Die Miniaturmalerei besaß große Bedeutung im Mittelalter, ging aus den Klöstern hervor und stand auch im Dienst der Kirche, in Byzanz auch des Hofes.

-
13. GAŚIOROWSKI STANISŁAW: *Tkaniny z Egiptu w zbiorach polskich. (Spätantike u. altchristliche Textilien aus Ägypten in polnischen Sammlungen)*. Présenté dans la séance de la commission pour l'étude de l'histoire de l'art du 21 avril 1926.

In Polen finden sich etwa 150 Stück Textilien aus Ägypten, und zwar in dem fürstl. Czartoryskischen Museum, dem Nationalmuseum, den Universitätssammlungen, und dem Technischen Gewerbemuseum in Krakau, ferner im Gewerbemuseum in Lemberg, im Nationalmuseum in Warschau und in den Sammlungen des Fürsten Czartoryski in Gołuchów. Diese stammen aus allen drei Epochen, die man in der ägyptischen Wirktechnik in der Übergangszeit vom Hellenismus zum frühen Mittelalter unterscheiden kann, mithin aus folgenden Epochen: der griechisch-römischen (III.—V.

Jh. n. Chr.), der Übergangsepoche und der Zeit der christlichen Symbole — nach Kendrick's Terminologie — (V.—VI. Jh.) und der koptischen in engerer Bedeutung (VI.—VIII. Jh.); nicht vertreten sind jedoch gewisse Techniken und einige Arten, so fehlen z. B. Wirkereien mit mythologischen Darstellungen aus der ersten Zeit. Die aus der ersten Epoche stammenden Stoffe sind gewöhnlich einfarbig und ganz in römisch-griechischen Stil gehalten, oder gehen direkt auf die künstlerischen griechisch-römischen Traditionen zurück, Stoffe der dritten Epoche fallen durch ihre Vielfarbigkeit auf, verraten in den Kompositionen die hellenistische Manier, und unverkennbar ist ein gewisser Verfall der zeichnerischen Technik. Das in Polen befindliche Material hat — wenn wir von wenigen Ausnahmen absehen — keinen großen künstlerischen Wert, doch verdienen manche Textilien in ikonographischer Hinsicht sowie wegen ihrer Komposition Beachtung. Ihre Herkunft ist schwer festzustellen, es ist nur sehr wahrscheinlich, daß die im Technischen Gewerbemuseum in Krakau befindlichen Gewebe aus Panopolis stammen. Größeres Interesse verdienen: aus der griechisch-römischen Epoche das im Lemberger Gewerbemuseum befindliche Fragment mit Löwenjagd, einige Stoffe aus dem Krakauer Technischen Gewerbemuseum mit ziemlich schütterer pflanzengeometrischer oder bloß geometrischer Ornamentation; aus der Zeit des Übergangs und der Symbole: Panneau aus dem fürstlich Czartoryskischen Museum in Krakau mit Darstellung der Opferung Isaaks (ein ganz analoges Exemplar befindet sich in Crefeld, jedoch ohne Altar), ferner ein sehr schönes Fragment mit Darstellung eines ein Kreuz im Schnabel haltenden Vogels; aus der koptischen Epoche ein Stoff mit einem Reiter zu Pferde im Gewerbemuseum in Lemberg. Alle genannten Stoffüberreste sind Panneaux, welche an Tuniken für Verstorbene angebracht wurden, außerdem befindet sich im Lemberger Museum eine ganze Kindertunika aus der ersten Epoche.

-
14. F. GRABOWSKI T.: **Libelt jako estetyk, krytyk i historyk literatury.** (*Libelt comme esthéticien, critique et historien de la littérature*). Présenté dans la séance du 6 décembre 1926.

On ne saurait douter que le rôle de Libelt comme esthéticien et comme historien de la littérature, n'eût été très important dans

l'histoire de la critique littéraire à l'époque du romantisme. Comme Tyszyński, Majorkiewicz et Dembowski à Varsovie et comme Kremer à Cracovie, il représente la doctrine hégélienne à Poznań. L'esthétique hégélienne avait déjà formé les idées de Libelt avant 1830. Dans les cours faits en 1841 à Poznań, il pense à créer son propre système, dont les idées sont mûres en 1849. En 1854, il a ajouté à ce système un nouveau chapitre consacré à la beauté de la nature, dans lequel, comme auparavant, il a largement tenu compte des idées de l'hégélien Vischer.

Cet esthéticien qui jouissait de la plus grande popularité à cette époque, s'était largement étendu sur la nature, l'activité et l'histoire de l'imagination. Il y avait même distingué plusieurs degrés et avait traité dans les détails, ce qu'il appelait l'imagination formative, l'imagination sensible et l'imagination poétique. D'accord avec ces idées, il a distingué dans l'histoire une période d'imagination plastique objective, une autre de subjectivité imaginative, enfin une période de subjectivité libre, où le contenu est en harmonie avec la forme. L'art formatif, l'art émotif et l'art poétique, correspondent aux différents genres d'imagination.

Vischer avait surtout insisté sur la pensée et la volonté dans l'art poétique qu'il rattache le plus intimement au principe divin, source des inspirations créatrices. Le raisonnement de Libelt qui partageait ses idées, suit une voie analogue. A l'instar de Schelling, qui à cette époque avait reconquis son ancienne autorité et considérait même l'essence de l'art comme une manifestation du caractère divin de la nature humaine, Libelt apercevait dans l'imagination la force créatrice de l'esprit, qu'il opposait à la raison. Suivant lui, l'imagination n'est propre qu'à la mentalité humaine et comprend les différents degrés, d'après lesquels on voit se développer l'art.

Le plus haut degré de cette faculté est représenté par l'imagination suppléante qui s'unit à la raison intellectuelle et constitue le caractère propre au génie. D'accord avec Hegel, Libelt considère la beauté comme une idée sous une forme sensible; il développe la méthode partant du nombre 3 et explique la genèse ainsi que l'évolution de l'art. Comme Vischer, il aperçoit dans la beauté l'effet de l'activité de la conscience et de la volonté, qui suivent la même voie que l'imagination; il caractérise les degrés de celle-ci, considère le talent comme le don de représenter les

choses du point de vue extérieur et de la forme, enfin il qualifie le génie fragmentaire de féminin, en quoi il suit peut-être l'exemple de Jean-Paul Richter. Dans l'esthétique de la nature, nous le voyons faire une paraphrase de la source dans laquelle il a puisé, quoiqu'il soit indépendant d'elle dans ses théories concernant les différents arts, qu'il néglige même complètement.

Lorsqu'il fait de la critique littéraire, Libelt se distingue par un jugement impartial; il tient également au côté idéal ainsi qu'à la facture correcte des oeuvres. On s'en aperçoit, lorsqu'on prend connaissance de ses idées sur le théâtre de Słowacki, qui eurent une répercussion sur l'opinion de Małecki et dans lesquelles il faut voir le résultat incontestable de l'attitude précédente de Krasiński pour juger le poète. Lorsqu'il porte un jugement sur Mickiewicz considéré comme historien et critique des littératures slaves, on voit Libelt d'accord avec Cybulski, écrivain grand-polonais adonné aux études littéraires et professeur à Berlin et à Breslau.

Libelt historien de la littérature, a largement tenu compte des influences extérieures dans ses cours sur la littérature allemande. Il aperçoit dans la littérature une unité organique et suit sous ce rapport les traces de Geromus. Il attache peu d'importance au côté esthétique et tâche d'opposer à la mentalité allemande, qu'il considère comme fermée, la mentalité polonaise s'inspirant de la foi, de la liberté et du progrès, devant laquelle il croyait s'ouvrir un grand avenir. Libelt manifeste ici des sympathies slaves qu'il partage avec Cieszkowski, Trentowski, Tyszyński et Wroński; toutefois, quoiqu'il ait été enclin au messianisme, ses opinions se distinguent par la clarté, la modération et la réserve, propres à l'homme d'action. Elles ne s'écartaient pas sensiblement des idées qui ont fait le fond de la mentalité grande-polonaise entre 1830 et 1860.

-
15. GRODECKI ROMAN: **Najstarsze polskie taryfy celne.** (*Die ältesten polnischen Zollltarife*). Présenté dans le séance du 15 février 1926.

Den Gegenstand vorliegender Arbeit bilden polnische Zollltarife aus dem XII u. XIII Jahrhundert. In der Einleitung bespricht der Verfasser die Entstehung des Zollregals in Polen, führt dessen Einführung auf die ersten christlichen Herrscher Polens zurück

und stellt quellenmäßig alle Erwähnungen über die Zollämter im XII Jh. zusammen.

Der erste Teil der Arbeit umfaßt eine genaue Analyse jedes einzelnen Zolltarifs mit Berücksichtigung aller seine Entstehung begleitenden Umstände; hier finden sich ferner kritische Bemerkungen über die Fehler und die notwendige Richtigstellung der fehlerhaft abgedruckten Texte, und zwar auf Grund von Vergleichung mit photographischen Reproduktionem der Originale, die von dem Universitätskabinett für historische Hilfswissenschaften beige stellt wurden, sowie auf Grund innerer Kritik.

Berücksichtigt wurden nachfolgende Tarife:

1. Der Tarif von Kolberg aus den J. 1159.
2. Der Tarif von Skaryszów aus der Zeit vor 1179.
3. Der Tarif des Bistums von Płock für die Zollämter in Gródek am Nurecfluß, Świątek, Nieskurzyn, Brog, Brańsk, Wiskowo, welcher nach der Annahme des Verfassers aus dem Ende des XII Jhs stammt.
4. Der Tarif von Pomnichów, welcher gewiß aus dem XII Jh., aus der Zeit vor der Übernahme der Herrschaft von Masovien durch den Fürsten Konrad herrührt. (Die Textstelle: *si fuerint altera* berichtigt der Verfasser: *si fuerint allecia*).
5. Der Tarif von Trzebnica aus dem J. 1224, welcher trotz mancher formaler Bedenken, welche das Dokument erweckt, gewiß authentisch ist.
6. Die Tarife für die Zollämter in Oleśno und Siewierz aus dem J. 1226, beide enthalten in der Ordination, durch welche gleich das kurz vorher in Lubicko widerrechtlich errichtete private Zollamt aufgehoben wird.
7. Die großpolnische Tarife aus den Jahren 1238 und 1243 für die Zollämter in Gniezno, Poznań und Zbąszyń.
8. Die in ihrem Wortlaut unbekanntem Tarife aus den Jahren 1242 und 1252 für die fürstlichen Zollämter in Kujavien, sowie der Thorner Durchgangszolltarif aus dem Jahre 1252. — So wie die großpolnischen Tarife galten sie nur für die Bevölkerung und die Kaufleute des Deutschen Ritterordensstaates, so daß man sie als ermäßigte Tarife auffassen darf.
9. Der Tarif von Jarocin aus dem J. 1257 ist in seinem heute bekannten Wortlaut wahrscheinlich nicht authentisch, da der Text Widersprüche und Anachronismen enthält.

10. Der »Brückentarif« von Chełm an der Raba aus dem J. 1260.

Aus dem Ende des XIII Jahrh. dürften ebenfalls zwei Tarife herrühren, die erst aus Denkmälern des XIV Jh. bekannt sind; es handelt sich nämlich um einen Zoll, der »iuxta antiquam consuetudinem« eingehoben wurde. Es sind:

11. Der Tarif von Sącz aus dem J. 1310 und

12. Der Tarif des städtischen Zollamtes in Krakau aus dem J. 1323.

Im zweiten Teil seiner Arbeit entwirft der Verfasser eine Gesamtcharakteristik aller dieser Tarife, die als Quellen für die Handelsgeschichte Polens in den frühesten Perioden verwertbar erscheinen. Die in den Tarifen direkt und indirekt enthaltenen Fingerzeige und Einzelheiten vervollständigt er durch andere, aus anderen gleichaltrigen Denkmälern, sorgfältig gesammelte, schildert die damaligen Verkehrsbedingungen zu Land und zu Wasser (die zahlreichen öffentlichen Straßen, »Zoll-« oder »Kaufmanns« straßen, die Sicherheit des Verkehrs, die Holz- und Steinbrücken, Flußfähren, Handelsfahrzeuge auf der Oder, der Weichsel und deren Nebenflüssen, besonders die Schuten von 1214 und die Flußschiffe »korabie« von 1237, die Flußhäfen wie den von Danzig seit 1124, von Plock seit 1228, und den etwas später entstandenen von Włocławek). In weiterer Folge stellt der Verfasser die Waren zusammen, die in den Tarifen erwähnt werden (Salz, Heringe, Tuche, Blei, Wein, Sklaven, Vieh, Pfeffer, Wachs, Kupfer, Getreide u. a.) und versucht die Herkunft dieser eingeführten Waren und in weiterem Verfolg auch das Alter des mit denselben getriebenen Handels auf polnischem Boden zu bestimmen. Er nimmt eine gewisse Beteiligung fremdländischer Kaufleute an diesem Handel (aus Mähren und Lübeck), sowie fremdstämmiger, in Polen ansässiger Bevölkerung (Juden), endlich auch gewisser bevorrechteter Institutionen (Klöster) an, weist aber auch darauf hin, daß sich sowohl aus den Tarifen wie auch aus anderen Quellen die Annahme einer einheimischen kaufmännischen Klasse ergibt, und das diese berufsmäßigen Kaufleute sich mit diesem Handel schon im XII und in der ersten Hälfte des XIII Jhs. befaßten, also in einer Zeit noch vor der Entstehung von Städten auf Grund der Lokation nach dem deutschen Recht.

Endlich untersucht der Verfasser die sich aus dem Inhalt der

Tarife ergebenden Schlüsse hinsichtlich des damaligen Staatsfinanzwesens, stellt fest, daß die Zölle seit den ältesten Zeiten Einnahmen in Form von Bargeld einbrachten, und fügt noch direkte Beweise für die Existenz eines Staatsgeldschatzes in den Jahren 1233 und 1262 hinzu.

-
16. HEITZMAN MARJAN. **Mikołaj Hill. Studium z renesansu filozofji atomistycznej w Anglii na przełomie XVI i XVII w. (*Nicolas Hill. Une étude sur la renaissance de la philosophie atomiste au déclin du XVI^e et au commencement du XVII^e s.*)**. Présenté dans la séance du 13 octobre 1926.

L'histoire de notre connaissance, autrement dit l'histoire de la philosophie, est étroitement liée à celle des théories concernant la matière. Si nous considérons l'histoire de ces théories, nous ne tardons pas à nous apercevoir qu'une quantité d'hypothèses ont essayé de résoudre le problème en question. Parmi ces dernières, c'est peut-être l'hypothèse atomiste qui a été la plus féconde en résultats.

Au point de vue de l'histoire de la philosophie, il serait donc très intéressant de connaître le développement historique de cette hypothèse. Malheureusement, les travaux consacrés à ce sujet ne permettent pas de satisfaire notre curiosité. En effet, les ouvrages de Lasswitz et de Mabillean, qui n'appliquent ni l'un, ni l'autre la méthode de l'induction complète, traitent l'histoire du problème sans la considérer dans sa continuité. On voit ainsi l'histoire de la philosophie ou d'un courant philosophique, se transformer en une histoire des philosophes. Dans l'évolution d'un problème, on a l'habitude d'indiquer certaines étapes que représentent des philosophes éminents, sans combler les intervalles qui les séparent. Ce sont ces lacunes dans la connaissance de l'histoire, que nous projetons ensuite dans la réalité, c'est-à-dire dans l'histoire elle-même. Nous croyons trouver ainsi des interruptions dans le développement historique d'un problème et nous les supposons suivies d'une réapparition subite de la même question dans la pensée d'un nouveau philosophe. Pour expliquer cette réapparition inattendue d'un courant philosophique, nous exagérons l'importance des facteurs individuels et nous attribuons trop de mérite aux

différents penseurs. En conséquence, on croit trouver partout de grands philosophes, de sorte que le nombre des génies philosophiques dans l'histoire, ne fait qu'augmenter sans cesse. Dans son »Histoire de la littérature anglaise«, H. Taine se réjouit de voir qu' »on a découvert qu'une oeuvre littéraire n'est pas un simple jeu d'imagination, le caprice isolé d'une tête chaude, mais une copie des moeurs environnantes et le signe d'un état d'esprit«¹⁾.

Il en est de même dans l'histoire de la philosophie. Un système philosophique est le résultat de l'atmosphère intellectuelle d'une certaine époque, plutôt que la conséquence unique de la pensée d'un seul cerveau. Quoique soixante ans se soient écoulés depuis que Taine a écrit les lignes que nous venons de citer, on oublie trop souvent le point de vue auquel il s'est placé. On a oublié de même qu'il fallait tenir compte de la continuité des phénomènes dans l'histoire de l'atomisme. On a parlé d'une renaissance ou d'une sorte de réapparition de ce courant au XVII^e s., grâce à Bacon et surtout à Gassendi, à côté desquels on nommait plusieurs autres philosophes de moindre importance, tels que Sennert, Basso, Magnenus et Bérigard. Ainsi, Mabileau commence par Bacon son histoire de l'atomisme moderne en Angleterre, en disant que cet écrivain a été le premier philosophe qui a attiré l'attention sur cette doctrine; toutefois nos recherches sur ce sujet nous obligent à admettre une opinion différente, car déjà avant Bacon nous connaissons des partisans de la théorie atomiste dans ce pays, de sorte qu'il nous faut reculer la date de son apparition. Ces recherches nous ont appris également que la renaissance de l'atomisme en Angleterre n'était pas l'oeuvre d'une seule personne, car les germes de cette doctrine étaient dans l'atmosphère de l'époque. Il est même permis de supposer, que des études rétrospectives nous autoriseront à rattacher l'atomisme du XVII^e s. au même courant d'idées se manifestant au moyen âge. Bien plus, nous pouvons même concevoir dans une certaine mesure, comment la pensée de Démocrite a traversé l'océan de l'aristotélisme médiéval, pour parvenir jusqu'à une période plus récente. L'atomisme ne s'est probablement pas maintenu sous la forme d'un courant philosophique indépendant jusqu'à l'époque de la philosophie moderne, mais il était étroitement lié à l'alchimie. C'était

¹⁾ Introduction.

cette science occulte et mystérieuse, qui en cherchant vainement la formule qui lui permettrait de fabriquer de l'or, nous a sauvé l'or le plus pur de la pensée philosophique de la Grèce. Ainsi, au XVI^e s., nous ne sommes pas en présence d'une renaissance de la théorie atomiste qui n'a jamais cessé de vivre, car nous avons affaire seulement à une recrudescence de ce mouvement.

Désirant combler ne serait-ce qu'en partie une de ces lacunes dans l'histoire de la philosophie anglaise, nous avons concentré notre attention sur la personne de Nicolas Hill, un philosophe intéressant, mais presque inconnu jusqu'ici¹⁾. Nous devons observer cependant que ce n'est pas une monographie de Hill que nous nous proposons de donner dans notre étude, car cet auteur n'est pas assez important pour en mériter une. La personne et l'oeuvre de Hill ne sont pour nous qu'une occasion de montrer à quel stade d'évolution la philosophie atomiste se trouvait au déclin du XVI^e s. L'oeuvre de ce philosophe nous intéresse en tant qu'elle représente un *signum temporis*. Toutefois, comme nous ne pouvons, ni ne désirons négliger complètement la personne de cet auteur, nous commençons par quelques dates concernant sa biographie.

Né vers 1570, Hill commença ses études en 1587 à Oxford, où il obtint le titre de bachelier ès arts en 1592. Après avoir terminé ses études, il devint secrétaire d'Édouard, comte d'Oxford, puis il entra au service d'Henri, comte de Northumberland, en qualité de secrétaire et d'alchimiste. Compromis dans le complot contre Jacques I^{er}, il dut fuir en Hollande, où il s'établit à Rotterdam. Il se suicida en 1610, après la mort de son fils unique²⁾. Il n'a publié qu'un seul ouvrage, intitulé *Philosophia Epicurea, Democritiana, Theophrastica proposita simpliciter non edocta*³⁾. Il a encore laissé à l'état de manuscrits, différents essais sur l'oeuvre et l'éternité de Dieu, mais aucun de ces écrits n'était suffisamment préparé pour être publié⁴⁾. Tous ces manuscrits sont conservés à la Bibliothèque Bodléienne à Oxford.

¹⁾ Dans son ouvrage »Geschichte der Atomistik«, Lasswitz mentionne ce philosophe, mais reconnaît qu'il n'a pu se procurer ses écrits. On trouve également le nom de Hill dans l'»Histoire de la philosophie en Angleterre depuis Bacon jusqu'à Locke«, de Ch. de Rémusat (vol I, p. 141, Paris 1878).

²⁾ Wood. A. Ath. Ox. I. col. 312.

³⁾ Paris, 1601.

⁴⁾ Wood. l. c.

Pour pouvoir comprendre la philosophie de Hill, il faut se rendre compte de ce qu'était la position de la science vers la fin du XVI^e s. Cette position était alors très précaire.

L'aristotélisme continuait en effet à être la doctrine philosophique officielle. L'interprétation thomiste l'avait si bien adapté aux besoins de la religion catholique, que seul il semblait capable d'être la base, sur laquelle pouvait s'appuyer la théologie. Grâce à cette situation privilégiée, toutes les attaques contre la philosophie aristotélicienne passaient pour autant de menaces dirigées contre l'Église. Comme pour l'opinion de l'époque, l'Église et l'État étaient unis par des liens indissolubles, toute opposition contre l'aristotélisme, devenait naturellement par définition un crime envers l'État. C'est ce qui explique les sanctions laïques auxquelles devaient se soumettre les détracteurs d'Aristote.

Le péripatétisme, dont la société se nourrissait depuis tant de siècles, avait poussé de si puissantes racines dans la vie intellectuelle et sociale, il avait tant d'emprise sur la mentalité de l'époque, qu'il semblait impossible de penser autrement qu'en se servant des idées et des catégories d'Aristote. L'aristotélisme était donc devenu une sorte de philosophie s'imposant à tous les esprits. Les liens entre le péripatétisme et le catholicisme étaient tellement étroits, que leur destruction paraissait impossible à certaines gens; cette séparation ne pouvait se produire qu'au prix de grands efforts chez les esprits plus libres et plus indépendants, aussi leur émancipation ne pouvait-elle guère être complète au début. Il fallait pourtant se débarrasser de cette entrave, au risque de perdre la possibilité de réaliser des progrès dans la science, d'autant plus que la doctrine d'Aristote et en particulier sa philosophie de la nature, étaient devenues trop étroites. Cette doctrine pouvait suffire à expliquer le domaine de l'expérience tel qu'elle était au temps du Stagirite, mais elle était incapable de rendre compte des faits de l'expérience au commencement du XVII^e siècle. Le contenu de l'expérience s'était énormément enrichi dans le courant de plusieurs siècles, mais la philosophie qui devait en donner une synthèse, n'avait pas évolué. La situation était paradoxale et il n'y avait qu'un seul moyen d'en sortir: du moment qu'il n'était plus possible d'ignorer les faits d'expérience nouveaux, il fallait chercher une autre philosophie et se débarrasser de l'aristotélisme ou du moins en modifier le sens, car le péri-

patétisme qui jusqu'alors avait été le protecteur de la science, en était devenu l'ennemi.

Telles étaient, croyons-nous, les causes qui produisirent cette réaction atomiste. Nous savons fort bien que l'explication que nous venons de donner n'est qu'une hypothèse et qu'elle n'a de la valeur que dans la mesure où elle rend compte de faits autrement inexplicables. Or il y en a un qu'elle explique parfaitement. Nous nous trouvons en effet en présence de deux faits historiques d'une vérité incontestable, dont le premier est la réaction contre Aristote, telle qu'elle s'est produite au XVI s. Elle a eu lieu en France aussi bien qu'en Allemagne, en Angleterre et en Italie. Le monde scientifique d'alors se partagea en deux camps opposés, dont l'un favorable, l'autre hostile à Aristote. Lorsqu'on considère attentivement le camp des aristotéliens, on ne tarde pas à s'apercevoir, qu'il était composé presque exclusivement de théologiens. Par ce dernier terme, je ne comprends pas seulement les membres du clergé, mais en général les personnes adonnées aux études théologiques. Dans le camp opposé, contraire à Aristote, nous voyons les naturalistes, c'est-à-dire les savants s'occupant de sciences naturelles, quoiqu'ils eussent contre eux les ecclésiastiques. Cette composition des deux partis en présence, est le second fait historique d'une grande importance pour notre argumentation. Il faut chercher la cause de cette curieuse répartition entre les deux camps, dans les postulats différents que la théologie et la science empirique adressaient à la philosophie. La théologie veut trouver dans celle-ci une base rationnelle générale, sans trop entrer dans les détails. Or, la philosophie d'Aristote satisfaisait parfaitement à ce besoin. Partant du point de vue humain, elle suffit absolument à permettre de se rendre compte du monde extérieur, envisagé dans son ensemble et c'est précisément ce que lui demandait la théologie. D'autre part, quoique le péripatétisme eût tracé un tableau du monde extérieur, il n'était pas un instrument capable d'intervenir pour le modifier. Le péripatétisme expliquait tout, parce qu'il n'expliquait rien, en d'autres termes, il n'expliquait pas comment les choses se passent en réalité, indépendamment de notre connaissance. Il se contentait d'apprendre comment il est possible de concevoir les phénomènes, sans pouvoir les produire pour créer une science empirique, dont les arts techniques devaient être la conséquence. L'ex-

plication des choses par les principes de la matière et de la forme, ne permettait pas d'entreprendre les expériences que réclamaient la chimie naissante et la médecine. La philosophie d'Aristote ne pouvait donc satisfaire les savants, aussi fut-elle rejetée par ceux-ci. C'est ainsi qu'il faut expliquer, croyons-nous, la renaissance de l'atomisme vers la fin du XVI^e siècle. La tendance à apercevoir dans ce mouvement une simple conséquence du réveil de la philosophie grecque en général et de l'épicurisme en particulier, ne nous paraît donc pas justifiée. Nous devons reconnaître que cette tentative d'explication est peut-être possible, mais elle nous semble peu probable. Le fait d'avoir découvert Epicure nous paraît trop peu important, pour avoir pu susciter un mouvement aussi puissant, dont les conséquences se manifestent jusqu'à nos jours sous la forme de notre science moderne. Nous serions donc enclins à admettre qu'il s'agit là d'un rapport causal inverse et nous considérons comme probable que l'épicurisme a su se concilier tant de partisans, parce qu'il répondait aux besoins des sciences naturelles naissantes. Le système d'Epicure renfermait la théorie atomiste sous une forme parfaite pour l'époque. Cette théorie satisfaisait les besoins de la science d'alors qui l'a admise *cum beneficio inventarii* avec tout l'ensemble du système. Il ne faut pas perdre de vue que le grand admirateur et le partisan le plus décidé d'Epicure au XVII^e s. qu'était Gassendi, s'intéressait en premier lieu à la théorie des atomes. Il est du reste impossible d'identifier la renaissance de l'atomisme avec le réveil de l'épicurisme, car la première est antérieure dans l'ordre chronologique.

Dans le travail ici résumé, nous nous proposons précisément d'étudier l'atomisme antérieur à Gassendi, par conséquent son histoire précédant la renaissance de l'épicurisme. Nous nous occuperons donc de la période où Epicure était cité concurremment avec Démocrite et Lucrèce.

Nous avons déjà dit qu'à cette époque, le mouvement favorable à l'atomisme était marqué au sceau de la réaction hostile à Aristote. Le mouvement en question n'était évidemment pas absolument homogène. Les uns, comme Basso¹⁾, rejetaient le pé-

¹⁾ Basso. *Philosophiae naturalis adversus Aristotelem libri XII*. Genovae, 1621.

ripatétisme dans son ensemble. Il ne faut cependant pas perdre de vue que l'ouvrage de cet écrivain remonte à une époque relativement récente et qu'il ne parut qu'en 1624. Les autres adversaires d'Aristote qui avaient entrepris plus tôt la lutte contre le Stagirite, n'étaient pas aussi radicaux. Or, parmi ces derniers écrivains, il faut également ranger Nicolas Hill, dont le point de vue offre un grand intérêt. Ce point de vue est déjà indiqué dans le titre de son oeuvre, dans lequel notre philosophe reconnaît que son système englobe aussi bien des éléments péripatéticiens, que des idées empruntées à l'atomisme.

La doctrine de Hill est une tentative entreprise dans le but de concilier le mécanisme atomiste et le finalisme aristotélicien. Elle est une synthèse de l'explication, qui se plaçant au point de vue humain, admet un univers qualitatif, avec la théorie abstraite qui le considère tel qu'il est en lui-même, c'est-à-dire sous l'aspect de la quantité. Une conciliation de ces deux points de vue opposés, n'était évidemment possible qu'à condition de leur apporter des modifications. En ce qui concerne l'atomisme, ces modifications devaient porter sur deux points:

1) Comme Hill admet que la qualité dépend de la quantité, il imagine des atomes quantitatifs et qualitatifs à la fois.

2) Hill limite le mécanisme, en ce qui concerne la liberté et la nécessité. Il admet la liberté, mais, comme Épicure, il ne la reconnaît que par rapport à l'univers, considéré dans son ensemble et ajoute qu'alors la liberté et la nécessité ne font qu'un.

Quant au péripatétisme de Hill, il est mitigé par la circonstance qu'il s'appuie sur Théophraste. Nous savons que ce disciple d'Aristote était attiré par les sciences naturelles et enclin à expliquer les choses par des causes immanentes, là où son maître faisait intervenir des causes transcendentes. A en croire Cicéron, sa morale se rapprochait de celle qu'enseignait Épicure. Quoi qu'il en soit, le péripatétisme, même celui de Théophraste, devait subir tout de même des modifications, pour pouvoir être concilié avec l'atomisme. C'est pourquoi Hill suit l'exemple de Parménide et admet à son tour deux voies différentes dans la façon de connaître le monde. L'une est la voie de la vérité »τὰ πρὸς τὴν ἀλήθειαν«, l'autre, celle de l'illusion, »τὰ πρὸς δόξαν«. Dans le système de Hill, l'atomisme correspond à la première voie qui mène à la connaissance de l'univers, tel qu'il est en lui-même, — tan-

dis que l'aristotélisme nous montre notre univers à nous, c'est-à-dire celui que nous connaissons par les sens. Les deux doctrines opposées sont ainsi sauvegardées sans entrer en collision, de sorte qu'il est possible de les réunir dans le même système.

Empressons-nous d'observer pour éviter tout malentendu, que Hill n'a jamais reconnu avoir suivi les traces de Parménide dans sa tendance à concilier les choses; aussi ne mentionne-t-il nulle part le sage d'Elée. Il n'en est pas moins vrai que les deux philosophes se sont placés au même point de vue. Comme Parménide, Hill voit les choses sous deux aspects différents. Tantôt il parle des atomes comme d'éléments de toute réalité, tantôt il emploie le langage de la philosophie péripatéticienne. Il nous entretient de substances et d'accidents, mais il ne manque pas d'ajouter: *substantia et accidens sunt metaphysicae intentiones et rebus accomodantur habito respectu ad nostrum intellectum...¹⁾*

Après avoir indiqué en quelques mots le point de vue de Hill, jetons un coup d'œil sur le monde, tel que le concevait cet auteur. A cet effet, nous voulons examiner successivement quatre idées fondamentales du système de notre philosophe. Nous commencerons par les atomes.

Le monde entier se compose d'atomes solides, qui au point de vue de la quantité, ne diffèrent entre eux que par les formes géométriques qu'ils accusent. Ils diffèrent cependant en ce qui concerne la qualité, celle-ci étant une conséquence de la quantité. Ces distinctions n'empêchent pourtant pas Hill de considérer les choses sous l'aspect de la matière et de la forme, ni de distinguer des substances et des accidents. Il emploie donc des termes empruntés à la philosophie d'Aristote, mais il a soin d'ajouter qu'il ne s'exprime ainsi que par rapport au mode de notre connaissance ²⁾.

Nous sommes en présence d'une dualité analogue, lorsqu'il s'agit des idées du temps et de l'espace. Ni le temps, ni l'espace n'existent en eux-mêmes, car ils ne sont que des constructions de notre intellect.

¹⁾ Hill. op. cit. prop. 270.

²⁾ *Prima materia metaphysica est intentionalis ratio primorum principiorum, non principium, non substantia, non commune suppositum inexistens.* Hill, prop. 11.

Le monde en soi ne comprend que Dieu et les atomes, car en dehors de ces deux principes, rien n'existe en réalité, indépendamment de notre connaissance. Le Dieu de Hill rappelle le *νοϋς* d'Anaxagore. Quoique matériel, il est une matière pure, affranchie de toutes les imperfections et de l'inertie de la matière grossière; il est *l'energia subsistens*. Quant au rapport entre Dieu et l'univers, notre auteur se place à un point de vue intermédiaire entre le panthéisme et le dualisme. Pour mieux comprendre cette partie du système de Hill, rappelons en deux mots le panthéisme classique de Spinoza, suivant lequel Dieu et l'univers ne font qu'un. Nous sommes ici en présence d'une substance unique que nous considérons toutôt sous l'aspect de la matière, tantôt sous l'aspect de l'intellect. Cette substance ainsi conçue, on s'aperçoit qu'en réalité, il n'y a pas de transition entre Dieu et la nature et par conséquent pas de changements en eux, car ce n'est que nous qui passons d'une idée à l'autre. Si nous posons la question relative à l'origine de l'univers, Spinoza répond qu'il n'a pas été créé par Dieu et n'en est pas issu, car il est Dieu.

Hill se place à un point de vue absolument différent. Quoiqu'il ne se soit pas prononcé ouvertement sur ce sujet, les différentes expressions qu'il emploie, permettent de reconstruire son opinion sur la question. On pourrait en effet se représenter Dieu comme un immense courant d'énergie dans lequel il y aurait certains points d'arrêt ou de ralentissement, qui correspondraient à la matière formée d'atomes. Les points en question s'expliqueraient par le fait que l'énergie se dépouille en partie de sa force active et crée ainsi l'objet sur lequel s'exerce son action.

En ce qui concerne l'origine, la raison d'être et l'activité de la matière, en un mot, la source de celle-ci, elle est Dieu, mais elle ne l'est pas, considérée en elle-même. Les atomes sont issus de Dieu et retournent à lui, mais ils sont différents de Dieu en tant qu'atomes. La transition de Dieu aux atomes n'est pas seulement un passage que nous accomplissons nous-même, comme dans le système de Spinoza, mais une transition réelle. Quoique pour Hill la relation entre Dieu et les atomes soit plus étroite que le rapport entre la Créateur et la chose créée dans la philosophie scolastique, il ne s'agit pas moins pour lui d'une relation et non d'identité; aussi la doctrine de notre philosophe ne mérite-t-elle pas d'être appelée panthéiste.

C'est ainsi que Hill se représente le monde, tel qu'il est en lui-même. Il admet cependant la doctrine aristotélicienne et thomiste, mais il s'empresse de dire que la matière et la forme, de même que l'espace et le temps, n'existent qu'au point de vue humain. Ce ne sont que notre présomption et nos tendances anthropomorphistes qui par exemple nous font attribuer l'intelligence à Dieu. On s'aperçoit sans peine que Hill trace du monde deux tableaux opposés, mais nous venons de donner la clé qui permet de résoudre cette énigme.

En dehors de ces considérations philosophiques, l'oeuvre de Hill contient de nombreuses réflexions en rapport avec la méthodologie scientifique et avec les sciences de la nature. Faute de place, nous devons nous borner à observer que dans ces questions, le point de vue de Hill est le-même que celui auquel s'était placé François Bacon. Comme celui-ci, Hill recommande la méthode empirique et apprécie la valeur des sciences d'après les services pratiques qu'elles peuvent rendre. Avec encore plus d'énergie que Bacon, il insiste sur le caractère sensualiste de notre connaissance.

Il ne faut pas exagérer cependant l'influence de Hill sur le développement ultérieur de la pensée philosophique. Quoique son ouvrage n'eût pas passé inaperçu¹⁾, notre auteur n'a ni fait entrer la philosophie dans une voie nouvelle, ni il n'a fondé d'école philosophique. Il faut peut-être chercher l'explication de cette situation effacée, dans l'apparition d'étoiles philosophiques de première grandeur, telles que Bacon, Descartes et Gassendi²⁾. Quoique Hill n'eût pas eu de grande importance pour le développement de la philosophie du XVII^e siècle, il en a une plus considérable pour son histoire, jugée du point de vue moderne, car l'étude de son ouvrage nous donne la possibilité d'approfondir notre connaissance de la pensée philosophique de cette époque.

L'étude de Hill et de son oeuvre nous a appris que déjà avant la publication des oeuvres de Bacon, un courant atomiste se frayait une voie en Angleterre. Chez certains auteurs, p. ex. chez

¹⁾ Il a été réimprimé Coll. Allobr. en 1619.

²⁾ Nous trouvons il est vrai le nom de Hill dans le P. Mersenne, toutefois nous ne devons pas perdre de vue que cet érudit était au courant d'à peu près tout ce qu'on écrivait à son époque et que le fait d'être cité par lui, ne prouve nullement que notre philosophe ait été très connu.

Hill, ce courant ne se manifestait pas par une tendance absolument hostile au péripatétisme, car il cherchait à s'entendre avec celui-ci en l'interprétant d'une façon particulière. Il n'était pas le réveil d'une tendance morte, mais le résultat de la recrudescence d'un mouvement probablement ininterrompu depuis le moyen âge. S'il n'a pas cessé à l'époque où dominait la scolastique, ce n'est pas grâce au renouveau de l'épicurisme, plus ancien que lui, qu'il s'est maintenu, car il a été sauvé par l'alchimie. Il s'agit là d'une réaction contre l'aristotélisme et d'autre part, d'un mouvement positif en faveur des sciences naturelles, auquel nous devons les commencements de la physique et de la chimie modernes. Durant de longues années, ce mouvement a marqué de son empreinte la philosophie anglaise et c'est à lui qu'elle doit le caractère empirique et pratique qui la distingue de toutes les autres.

17. HELCZYŃSKI BRONISŁAW. **Ubezpieczenie na cudzy rachunek.**
(Die Versicherung für fremde Rechnung). Présenté dans la séance du 28 juin 1926.

1) Das Thema dieses Werkes ist nicht neu. Nicht nur Hand- und Lehrbücher des Versicherungsrechtes und Kommentare zu Versicherungsgesetzen haben sich mit ihm eingehend befaßt, es wurde ihm eine gewisse Zahl von Monographien — und zwar in der deutschen und französischen Literatur — gewidmet. Sehr viele Schwierigkeiten, die die eigenartige Institution der Versicherung für fremde Rechnung der Rechtslehre bereitete, sind in diesen Werken restlos gelöst worden. Es bleiben jedoch Fragen — sogar prinzipielle — übrig, in denen bisher noch keine Übereinstimmung erzielt wurde. Schon die Existenz dieser Streitfragen würde den Versuch rechtfertigen, die Institution der Fremdversicherung einer nochmaligen Untersuchung zu unterziehen. Aber auch von einem anderen Standpunkte erscheint dieser Versuch lohnenswert. In allen bisherigen Bearbeitungen wurde unsere Institution auf Grund einer einzigen Rechtsordnung geschildert. Der Verfasser konnte diesen Weg schon aus dem Grunde nicht betreten, weil er sich zur Aufgabe stellen mußte, wenigstens die in Polen geltenden Rechtssysteme zu berücksichtigen. Nun ist in Polen be-

kanntlich das Versicherungsrecht nicht vereinheitlicht. Es gelten in den Westprovinzen das deutsche Versicherungsvertragsgesetz und die betreffenden Vorschriften des deutschen Handelsgesetzbuches, im früheren Galizien das österreichische Versicherungsvertragsgesetz, in den Ostprovinzen die dürftigen Sätze des russischen Zivil- und Handelsgesetzbuches, in Kongreßpolen die vielleicht noch dürftigeren Normen des Code Napoleon. Als einzig zweckmäßig erschien bei dieser Sachlage die rechtsvergleichende Methode. Es wäre aber unangemessen, sich bei der Rechtsvergleichung nur auf die in Polen geltenden Gesetze zu beschränken, schon aus dem Grunde, weil ihre baldige Ersetzung durch ein neues einheitliches polnisches Gesetz in Aussicht steht. Es wurden also außer ihnen auch die anderen am meisten durchgebildeten und dem Verfasser zugänglichen Rechtssysteme in Betracht gezogen, und zwar das französische, belgische, italienische, schweizerische, angloamerikanische und das sowjetrussische. Andere Rechtssysteme wurden nur insoweit berücksichtigt, als es die Kenntnis der betreffenden Gesetze — unter Ausschluß der Literatur und der Judikatur — gestattete.

2) In der germanischen Rechtspflege wird die Versicherung für fremde Rechnung als Versicherung eines fremden Interesses im eigenen Namen definiert. In der romanischen Doktrin wird derselbe Termin in einem weiteren Sinne angewendet, und zwar umfaßt er sowohl die Versicherung eines fremden Interesses im eigenen Namen, als auch im Namen des Interessenten; jedoch kommt in der neueren Literatur die Tendenz zu Tage, diesen Begriff durch die Ausschaltung der im fremden Namen geschlossenen Versicherungen einzuengen. In der angelsächsischen Rechtspflege hat der Termin »Versicherung für fremde Rechnung« keinen streng juristischen Sinn und die Versicherung fremder Interessen im eigenen Namen tritt im Versicherungsverkehr unter verschiedenen Namen hervor. Der Verfasser sieht von allen diesen terminologischen Unterschieden ab, er befaßt sich nur mit der Institution der Versicherung fremder Interessen im eigenen Namen, ohne Rücksicht auf den oder die Namen, die ihr in den verschiedenen Rechtsordnungen gegeben werden.

3) Der Begriff des Kontrahierens im eigenen Namen hat in der germanischen Rechtslehre eine klar umschriebene Bedeutung. In der romanischen und der angelsächsischen Rechtslehre dagegen

bietet seine Klarstellung gewisse Schwierigkeiten. Es gibt Verträge, die nach der romanischen Terminologie als »im eigenen Namen« geschlossen gelten, obwohl sie die Person, auf deren Rechnung sie geschlossen sind, in gewissen Hinsichten dem Drittkontrahenten gegenüber unmittelbar verpflichten. Z. B. im Falle der Kommission belastet ein nicht unbedeutender Teil der Literatur den Kommittenten mit gewissen Pflichten gegenüber dem Drittkontrahenten. Andererseits wird die »élection de command« des französischen Rechtes als Kontrahieren im fremden Namen angesehen, obwohl sie in erster Linie den Vertreter persönlich verpflichtet. Im angelsächsischen Recht ist das Rechtsverhältnis der »agency« ein ganz eigenartiges Gebilde, das — im Lichte des kontinentalen Rechtes — weder zur unmittelbaren noch zur mittelbaren Stellvertretung gehört, vielmehr in der Mitte zwischen diesen zwei Institutionen steht. Für die Ziele dieses Werkes war es deshalb nötig, ein anderes mehr greifbares Kriterium aufzustellen. Als solches konnte nur die persönliche Prämienpflicht des Versicherungsnehmers dienen: alle im fremden Interesse geschlossenen Versicherungsverträge, welche eine solche Verpflichtung des Versicherungsnehmers erzeugen, sind durch ihn — wenigstens zum Teil — im eigenen Namen geschlossen und wurden demgemäß in den Rahmen unserer Institution einbezogen.

Die zweite hierher gehörige Frage, ob im konkreten Falle der Vertrag als im eigenen Namen geschlossen gilt, bereitet keine besonderen Schwierigkeiten, da in den meisten Ländern eine entweder auf Gesetzesvorschrift oder Rechtsübung gestützte Vermutung für Kontrahieren im eigenen Namen besteht.

4) Der Begriff des »fremden Interesses« unterscheidet unsere Institution von der Versicherung für eigene Rechnung. Die Frage, ob im gegebenen Falle der Versicherungsnehmer sein eigenes oder ein fremdes Interesse versichert, gibt in den Fällen zu Zweifeln Anlaß, wenn mit der Existenz einer Sache verschiedenartige Interessen, besonders aber die sogenannten Konkurrenz- und Koinzidenzinteressen verknüpft sind.

So wurden z. B. in der Literatur die den Hypothekengläubigern durch viele Gesetzgebungen an der Versicherungsforderung des Eigentümers gewährten Rechte als gesetzliche Versicherung für fremde Rechnung aufgefaßt. Die nähere Untersuchung erwies jedoch, daß diese Rechte ohne diese ziemlich künstliche

Konstruktion erklärt werden können. Die sogenannte (vertragliche) Hypothekensicherung dürfte dagegen vom rein theoretischen Standpunkte als eine Abart der Versicherung für fremde Rechnung angesehen werden, falls der betreffende Vertrag durch den Eigentümer im eigenen Namen ohne Zutun der Hypothekengläubiger geschlossen wird. Freilich sind in diesen Fällen sowohl vom Standpunkt der Theorie, wie auch der Praxis die Interessen der Hypothekengläubiger nicht im technischen Sinne dieses Wortes versichert, sondern nur gesichert, da die typischen Hypothekensicherungsklauseln die Rechte und Pflichten der interessierten Teile anders gestalten, als es bei der gewöhnlichen Fremdversicherung der Fall ist, und dem Hypothekengläubiger nicht eine Geldforderung gegen der Versicherer, sondern pfandartige Rechte an der Versicherungsforderung des Eigentümers gewähren. Jedoch gehört es zum Wesen der Versicherung nicht, daß die Entschädigung in Geld bezahlt werde; der Schadensersatz kann auch in anderer Weise erfolgen. Außerdem können die Hypothekensicherungsklauseln sich der gewöhnlichen Versicherung für fremde Rechnung so annähern, daß sich die Unterschiede gänzlich verwischen. Es läßt sich jedoch nicht leugnen, daß typische Hypothekensicherungsklauseln von anderen Normen beherrscht werden, als die Fremdversicherung, es wäre also juristisch unproduktiv, sie in den Bereich unserer Institution einzubeziehen.

Auch die Grenzziehung zwischen der Haftpflichtversicherung für eigene Rechnung und der Fremdversicherung bereitet gewisse Schwierigkeiten. Der einzig richtige Standpunkt, daß reine Haftpflichtversicherung nur da vorliegt, wo die Versicherung lediglich solche Unfälle deckt, für welche der Versicherungsnehmer persönlich haftet, wird nicht allgemein anerkannt. Manche Schriftsteller gestatten dem Versicherungsnehmer, Versicherung für eigene Rechnung zu schließen, wenn er für gewisse Unfälle eintreten »will«, ohne für sie rechtlich haftbar zu sein. Es wird ein »Eigentümerinteresse« konstruiert, das nicht dem Eigentümer, sondern dem für den Schaden eintreten »Wollenden« zusteht. Diese Auffassung ist irrig. Die Natur des Interesses kann nicht durch einen Willensakt bestimmt werden. Richtig ist nur, daß der Versicherungsnehmer in diesen Fällen das fremde Interesse so versichern kann, daß die Versicherungsforderung ihm zusteht, er schließt dann aber

keine Eigenversicherung, sondern eine mittelbare Fremdversicherung,

5) Das Kriterium des »fremden Interesses« kann eigentlich nur im Gebiete der Schadensversicherung angewendet werden. Im Gebiete der Personenversicherung spielt der Interessebegriff keine entscheidende Rolle, da der durch Tod, Unfall, Krankheit usw. verursachte Schaden sich nicht genau in Geld abschätzen läßt. Jedoch Unfälle und auch manche andere Ereignisse, wie Krankheit, Arbeitslosigkeit usw. fügen außer den moralischen auch gewisse materielle Schäden zu. Deswegen finden wir im Gebiet der Unfallversicherung und der verwandten Zweige der Personenversicherung Vorfälle, die eine gewisse Analogie zu der Schadensversicherung für fremde Rechnung darbieten. Eine solche Analogie weisen z. B. die Fälle auf, wo eine Person Versicherung gegen Unfälle nimmt, die eine andere Person treffen können, mit der Maßgabe, daß die Entschädigung dem Betroffenen oder bei tödlichem Unfall seinen Erben zukommen soll. Solche Verträge werden durch das deutsche und das österreichische Versicherungsvertragsgesetz als Versicherung für fremde Rechnung behandelt, obwohl sie, streng genommen, nicht in den Bereich dieser Institution gehören und eine besondere juristische Institution bilden. Da jedoch juristisch diese Institution der Fremdversicherung analog ausgestaltet ist, ist ihre Berücksichtigung bei der Darstellung der Fremdversicherung juristisch produktiv.

6) In einem großen Teile der germanischen und der romanischen Literatur wird die Ansicht vertreten, daß bei der Fremdversicherung dem Versicherten ein direkter Anspruch gegen den Versicherer auf Entschädigung im Schadensfall zustehen muß. Die Versicherung eines fremden Interesses in der Form, daß der Anspruch auf Schadensersatz dem Versicherungsnehmer zusteht, der dann auf Grund seines Innenverhältnisses zu dem eigentlichen Interessenten verpflichtet ist, ihm die einkassierte Entschädigungssumme oder seinen Anspruch darauf abzutreten, betrachten die Anhänger dieser Anschauung entweder als unzulässig oder aber als nicht für fremde, sondern für eigene Rechnung des Versicherungsnehmers geschlossen. Bei näherer Betrachtung kann jedoch diese Ansicht nicht aufrecht erhalten werden. Eine solche mittelbare Versicherung des fremden Interesses verstößt keineswegs gegen den Grundsatz, daß die Schadensversicherung nur dem wirklich

Beschädigten zu Gute kommen soll, wenn die Gewähr vorhanden ist, daß der Interessent in der Lage sein wird, seinen ihm gegen den Versicherungsnehmer zustehenden Anspruch auf Abtretung der Versicherungsforderung beziehungsweise auf Überweisung der eingezogenen Entschädigung geltendzumachen. Eine solche Versicherung kann auch nicht als Versicherung für eigene Rechnung betrachtet werden, da der Versicherungsnehmer in diesen Fällen kein reelles eigenes Interesse an der Erhaltung der Sache hat. Seine Versicherungsforderung ist nur formell seine Forderung, materiell gehört sie zur Vermögensmasse des eigentlichen Interessenten. Auch in der bisherigen Literatur hat diese vom Verfasser vertretene Ansicht manche Anhänger gefunden. Es ist zu verzeichnen, daß schon Casaregis sie geteilt hat; die vom ihm scharfsinnig kommentierte Klausel »pro se tamen spectante risico« war nichts anderes, als eine mittelbare Fremdversicherung, deren Zulässigkeit er ganz überzeugend nachgewiesen hat. Allerdings hat die bisherige Literatur nicht mit genügendem Nachdruck hervorgehoben, daß diese Versicherungsart nicht nur wirtschaftlich, sondern auch juristisch der unmittelbaren Fremdversicherung nahesteht und daß für diese beiden Institutionen fast gleiche Normen gelten müssen oder wenigstens gelten können. Es kann als Hauptaufgabe der Abhandlung bezeichnet werden, den Nachweis dieser These durchzuführen.

7) Nach allen unter 1) aufgezählten Rechtssystemen muß beim Abschluß der Fremdversicherung das versicherte Interesse als fremdes erkennbar sein. Falls es weder aus dem Wortlaute des Vertrages noch aus den Umständen ersichtlich ist, daß ein fremdes Interesse versichert wird, gilt die Versicherung als für eigene Rechnung des Versicherungsnehmers abgeschlossen und der Versicherer ist nicht gehalten, den durch eine andere Person erlittenen Schaden zu ersetzen.

Aus dieser Rechtsnorm wird von der herrschenden Meinung gefolgert, daß nur das subjektive Interesse einer gewissen Person, nicht aber das sogenannte objektive Interesse versicherbar ist. Jedoch hat auch die entgegengesetzte Meinung ihre Anhänger und die Lösung dieser Streitfrage ist nur wenig vorgeückt, vielleicht deshalb, weil der Streit selbst auf einer Reihe von Mißverständnissen zu beruhen scheint. Vor allem hat man mit dem Schlagworte der Theorie des subjektiven respektive

objektiven Interesses drei gesonderte Fragen benannt und zwar: 1) Ob das Recht auf die Versicherungsentschädigung nur der Person zusteht, durch die oder auf deren Rechnung der Vertrag geschlossen wurde — oder jedem Inhaber des versicherten Interesses beziehungsweise allen Inhabern irgendwelcher Interessen an der versicherten Sache? 2) Ob der Versicherte Schadensersatz in der Höhe des subjektiv erlittenen oder in der Höhe des objektiven Schadens beanspruchen kann? 3) Ob nur der Beschädigte oder auch der, für wen das Interesse versichert worden ist, Schadensersatz fordern kann? Die letzte Frage wird nur aus polemischen Rücksichten von den unbedingten Bekämpfern der Theorie des objektiven Interesses aufgeworfen, obwohl diese Theorie von keinem ihrer Anhänger in diesem Sinne aufgefaßt wird. Die zweite Frage ist ziemlich leicht zu lösen: grundsätzlich wird der Schaden in seiner objektiven Höhe erstattet, jedoch im Wege einer besonderen Vertragsklausel kann der Moment seiner subjektiven Bewertung im gewissen Maße berücksichtigt werden. Allerdings dürfte der Unterschied zwischen dieser Frage und der ersten auch terminologisch gekennzeichnet werden: es ist die Frage des subjektiven beziehungsweise objektiven Versicherungswertes und nicht Versicherungsinteresses. Nur wenige Schriftsteller (wie Kisch und Ritter) haben diesen Unterschied hervorgehoben — meistens werden die beiden Fragen zusammengeworfen.

Was nun die Frage des objektiven respektive subjektiven Interesses in ihrer richtigen Bedeutung betrifft, so kann die Kenntnis der Person des Versicherten für den Versicherer in dreifacher Hinsicht von Wichtigkeit sein. Erstens muß es feststehen, wer Inhaber der Versicherungsforderung sein soll. Zweitens muß das versicherte Interesse mit genügender Deutlichkeit bezeichnet werden: die Benennung des Interessenten ist das einfachste Mittel zu dieser Individualisierung. Drittens endlich gehört oft die Person des Interessenten zu den sogenannten Gefahrumständen, die dem Versicherer beim Vertragsschluß anzuzeigen sind. In keiner von diesen Rücksichten ist jedoch die Benennung des Interessenten für das Zustandekommen eines gültigen Versicherungsvertrages unbedingt nötig. Die Benennung des Inhabers der Versicherungsforderung gehört eigentlich nicht zu dieser Frage: die Personen des Inhabers der Versicherungsforderung und des Interessenten — des Versicherten — können auseinanderfallen, wie es bei der mit-

telbaren Versicherung für fremde Rechnung der Fall ist. Die Frage der Versicherbarkeit des objektiven Interesses muß also anders formuliert werden: ob die Versicherung nur der individuell benannten Person, derer subjektives Interesse als Gegenstand des Vertrages bezeichnet wird, oder auch jedem Inhaber eines gewissen Interesses — unmittelbar oder mittelbar — zu Gute kommen kann? Bei dieser Fragestellung kommt die Benennung des Interessenten nur unter den zwei anderen Rücksichten in Betracht, die aber auch nicht unbedingt ausschlaggebend sind: die Individualisierung des versicherten Interesses ist auch mit Hilfe anderer Mittel möglich und die Person des Versicherten bildet in vielen Versicherungszweigen keinen für die Bemessung der Gefahr erheblichen Umstand. Die in allen Rechtsordnungen zugelassene Versicherbarkeit von Interessen unbenannter Personen (Versicherung für Rechnung desjenigen, den es angeht) und die in manchen Gesetzen enthaltenen Vorschriften über den Übergang der Versicherung auf den Erwerber der versicherten Sache zeugen deutlich davon, daß eine gewisse Objektivisierung des versicherbaren Interesses möglich ist, und die in den skandinavischen Entwürfen von Versicherungsvertragsgesetzen enthaltene Vorschrift, welche die Versicherung in dubio auf alle mit der Existenz der Sache verbundenen Interessen erstreckt, würde einem völligen Sieg der Theorie des objektiven Interesses gleichkommen.

Die Benennung des Interessenten gehört somit nicht unbedingt zu den *essentialia negotii*, kann aber durch die Parteien zum wesentlichen Bestandteil des Vertrages gemacht werden. In der Regel wird allerdings das subjektive Interesse und nicht das objektive versichert und zwar deswegen, weil in der Regel der Versicherungsnehmer sein eigenes subjektives Interesse versichert. Sowohl die Versicherung des subjektiven Interesses einer anderen Person, wie die Versicherung des objektiven Interesses bildet eine Ausnahme von dieser Regel. Eben deshalb wurde die oben erwähnte Vermutung für die Eigenversicherung aufgestellt.

Diese Vermutung dürfte sowohl die unmittelbare wie die mittelbare Fremdversicherung unwirksam machen, wenn das versicherte Interesse dem Versicherer nicht als fremdes bekanntgegeben worden ist, denn dem Versicherer darf ohne seine Einwilligung weder ein unbekannter Gläubiger noch ein unbekannter Interessent aufgezwungen werden. Dieser Standpunkt wird ganz entschieden

in der angelsächsischen Rechtslehre vertreten, wonach die Versicherung durch den Treuhänder nur dann fremde Interessen deckt, wenn die Versicherung als »in trust« geschlossen gekennzeichnet ist.

Von der erwähnten Vermutung wird freilich durch manche Rechtssysteme unter gewissen speziellen Umständen Abstand genommen (z. B. Fremdversicherung der Mobilien der Hausangehörigen durch das Familienhaupt ohne Angabe, daß sie nicht sein Eigentum bilden). In der romanischen Rechtslehre wird sogar die Ansicht vertreten, daß das fremde Interesse nicht als solches angezeit werden braucht, wenn dies für die Höhe der Gefahr ohne Belang ist.

Auch die durch alle Rechtssysteme zugelassene Versicherung für Rechnung unbenannter Personen bildet gewissermaßen eine Ausnahme von der oben besprochenen Regel, da sie sowohl eigenes wie fremdes Interesse deckt. Diese alther verbreitete Versicherungsart wird im Verkehr vorwiegend Versicherung für Rechnung wen es angeht genannt. Freilich hat die Klausel »für Rechnung wen es angeht« nicht überall die gleiche Bedeutung. Im deutschen Seeversicherungsverkehr deckt sie nur das Eigentümerinteresse, wogegen andere Interessenarten entweder durch genaue Angabe oder aber durch die Klausel »auf behaltene Ankunft« gedeckt werden können. In der angelsächsischen Rechtsprache deckt sie alle wie immer gearteten Interessen, die mit der Existenz der Sache verknüpft sind. In der romanischen Rechtslehre ist am meisten die Ansicht verbreitet, daß diese Klausel sowohl das Eigentümerinteresse, als auch eventuelle Koinzidenz- und Konkurrenzinteressen des Versicherungsnehmers deckt. Diese Ansicht dürfte auch für das germanische Binnenversicherungsrecht zutreffen.

Die Klausel »für Rechnung wen es angeht« wird nur für die Bezeichnung der unmittelbaren Versicherung für Rechnung unbenannter Personen gebraucht. Für die mittelbare Versicherung der Interessen unbenannter Personen hat sich nur im angelsächsischen Versicherungsverkehr ein technischer Termin und zwar »insurance in trust« eingebürgert.

8) Nach den germanischen Gesetzen wird die Fremdversicherung vom Versicherungsnehmer ausschließlich im eigenen Namen geschlossen: die Frage, ob ihn der Versicherte zum Abschlusse des Vertrages beauftragt, beziehungsweise die ohne Auftrag ge-

geschlossene Versicherung genehmigt hat, hat für die Wirksamkeit der Fremdversicherung keine Bedeutung. Der Mangel der Einwilligung des Versicherten kann höchstens den Vertrag für den Versicherer unverbindlich machen: dieser kann seine Leistung verweigern, bis ihm die Einwilligung des Versicherten dargetan sein wird. In der romanischen Doktrin sind die Meinungen geteilt: außer der oben erwähnten wird auch die Ansicht vertreten, die Fremdversicherung sei vom Versicherungsnehmer nur insoweit im eigenen Namen geschlossen, als er sich persönlich zur Prämienzahlung verpflichtet; der eigentliche Kontrahent des Versicherers sei aber der Versicherte, der zur Versicherungsnahme Auftrag erteilt hat, respektive den geschlossenen Vertrag genehmigt hat. In der angelsächsischen Doktrin ist diese Ansicht die herrschende: sogar die persönliche Prämienpflicht des Versicherungsnehmers wird mittels der Fiktion erklärt, daß er die Prämie beim Abschlusse des Vertrages im Namen des Versicherten bar zahlt, der Versicherer aber ihm die gleiche Summe gleichzeitig leiht.

Jedenfalls ist die Willensbetätigung des Versicherten keine logisch notwendige Voraussetzung für den Abschluß der unmittelbaren Fremdversicherung: dieser Vertrag kann durch die Willensübereinstimmung bloß des Versicherers und des Versicherungsnehmers zustandekommen — genau so wie die mittelbare Fremdversicherung, die auf Grund aller Rechtssysteme ohne rechtlich relevantes Zutun des Versicherten geschlossen wird. Auch in diesem Punkte ist somit zwischen diesen beiden Versicherungsarten kein notwendiger Unterschied zu verzeichnen.

9) Nach allen Rechtssystemen ist der Versicherungsnehmer gehalten, dem Versicherer beim Vertragsschluß die sogenannten Gefahrumstände anzuzeigen. Die Folgen der Verschweigung der dem Versicherungsnehmer bekannten Gefahrumstände und der Falschanzeigen sind in den verschiedenen Gesetzgebungen verschiedenartig geregelt: entweder wird der Vertrag als unwirksam erklärt, oder ist er bloß für den Versicherer unverbindlich, oder wird dieser zur Kündigung des Vertrages ermächtigt, oder endlich wird es ihm gestattet, seine Leistung in entsprechendem Maße herabzusetzen. Die gleichen Folgen müssen bei der Fremdversicherung auch die Nichtanzeige der dem Versicherten bekannten Gefahrumstände respektive die durch ihn verschuldeten Falschanzeigen nach sich ziehen, falls er von dem bevorste-

henden Vertragsabschlüsse wußte. In Ermangelung solcher Sanktionen könnte der Versicherte den Versicherer arglistig über die wahre Sachlage irreführen, um den Versicherungsabschluß unter günstigen Bedingungen herbeizuführen, obwohl der Versicherer bei richtiger Kenntnis der Gefahrumstände den Vertrag entweder gar nicht oder doch unter ganz anderen Bedingungen geschlossen haben würde. Ähnlicherweise muß die Rückwärtsversicherung unwirksam oder unverbindlich sein, wenn entweder der Versicherungsnehmer beim Versicherungsabschluß oder der Versicherte bei der Auftragserteilung vom eingetretenen Unfall wußte. Diese Folgen müssen sowohl bei der unmittelbaren Fremdversicherung eintreten — was allerdings in allen Rechtssystemen entweder im Gesetzeswege oder durch die Judikatur festgesetzt ist — als auch bei der mittelbaren, was nur von wenigen Schriftstellern erkannt wurde, obwohl die ratio legis bei beiden Versicherungsarten gleiche Regelung erheischt.

Die juristische Konstruktion der oben erwähnten »Anzeigepflicht« — beziehungsweise der sogenannten »Offenbarungspflicht« bei der Rückwärtsversicherung — hängt natürlich von der Frage ab, wie die Folgen der Verletzung dieser »Pflichten« im betreffenden Rechtssystem geregelt sind.

Falls diese Verletzung die Unverbindlichkeit des Vertrages für den Versicherer, sein Kündigungsrecht oder die Kürzung der Entschädigung nach sich zieht, müssen diese »Pflichten« als Voraussetzungen betrachtet werden, von deren Eintritt im gewissen Grade die Verbindlichkeit der Versicherung für den Versicherer bedingt ist. Der Umstand, daß diese Obliegenheiten nach manchen Gesetzen subjektiv gefärbt sind, das heißt, daß von ihrer Verletzung nur dann gesprochen werden kann, wenn diese Verletzung verschuldet ist, dürfte nicht über ihre wahre Natur hinwegtäuschen. Sie können keine gesetzlichen Pflichten sein, da ihre Verletzung nicht als Delikt aufgefaßt werden kann, sie können auch keine vertraglichen Pflichten sein, da sie vor dem Vertragsabschluß zu erfüllen sind, der Vertrag aber keine Pflichten pro praeterito begründen kann. Die Leistung des Versicherers kann aber nicht nur vom Eintritt gewisser, vom Willen der betreffenden Personen unabhängigen Tatsachen bedingt sein: es kann vereinbart werden, daß sie nicht eintreten soll, falls der Versicherungsnehmer und der Versicherte gewisse Handlungen nicht

vorgenommen haben. Es kann sogar vereinbart werden, daß diese Leistung nur dann wegfallen soll, wenn die genannten Personen in der Lage waren, die geforderten Handlungen vorzunehmen, und sie trotzdem nicht vorgenommen haben. Kurz und bündig — die Erfüllung einer Voraussetzung kann durch Vertrags- der Gesetzesbestimmung subjektive Färbung erhalten. Die besprochene Konstruktion hat vor den anderen auch den Vorzug, daß sie nicht nur die Obliegenheiten des Versicherungsnehmers, sondern auch die des Versicherten — sogar mittelbar Versicherten — erklärt, obwohl der letztere unter keinen Umständen als Vertragspartei angesehen werden kann.

Falls als Folge der Nichterfüllung der genannten Obliegenheiten die Unwirksamkeit der Versicherung vorgesehen ist (wie in den romanischen und angelsächsischen Rechtssystemen), findet sie ihre Erklärung entweder im Irrtum des Versicherers, welchen das Versicherungsrecht als wesentlich betrachtet, oder in der Arglist des Versicherungsnehmers beziehungsweise des Versicherten als des durch den Vertrag unmittelbar Begünstigten (siehe z. B. § 123 Abs. 2 des deutschen B. G. B.). Bei der mittelbaren Fremdversicherung käme die Arglist des mittelbar Begünstigten in Betracht — eine gewisse Erweiterung der die Unwirksamkeit der Verträge als Folge von Willensmängeln regelnden Normen. Es läßt sich aber nicht verkennen, daß diese Regeln für das Versicherungsrecht überhaupt — auch für die Eigenversicherung und die unmittelbare Fremdversicherung — erweitert werden mußten, da sie sich in der ihnen durch das allgemeine Recht gegebenen Ausprägung für die Bedürfnisse des Versicherungsverkehrs unzulänglich erwiesen.

10) Die Prämienpflicht und andere auf Geldleistungen abgestellten Pflichten treffen bei der mittelbaren Fremdversicherung nur den Versicherungsnehmer. Ebenso ist es bei der unmittelbaren Fremdversicherung nach den germanischen Rechtssystemen. Ein Teil der romanischen Doktrin belastet mit diesen Pflichten subsidiär auch den Versicherten, wenn dieser den Versicherungsnehmer zur Versicherungsnahme beauftragt oder den Vertrag genehmigt hat. Diese Ansicht hat jedoch nur wenige Anhänger; die herrschende Meinung teilt den Standpunkt des germanischen Rechts. Anders ist es dagegen nach der angelsächsischen Doktrin, wo prinzipiell der Versicherte als Prämienschuldner betrachtet wird.

Tatsächlich wird jedoch meistens diese Pflicht auf den Versicherungsnehmer übergewälzt, und zwar mit Zuhilfenahme der Fiktion, daß die Prämie durch den Versicherungsnehmer bar gezahlt wird, wogegen dieser mit der entsprechenden Summe als persönlicher Schuldner des Versicherers aus einem Anleihe- oder Kontokorrentvertrage belastet wird.

11) Andere durch den Versicherungsvertrag begründeten und während der Dauer der Versicherung zu erfüllenden Pflichten und Obliegenheiten, die bei der Eigenversicherung den Versicherungsnehmer belasten, wie verschiedene Anzeigepflichten, die Obliegenheit den Versicherungsfall zu vermeiden, die Rettungspflicht, die Pflicht bei der Schadensfeststellung mitzuwirken usw. — müssen bei der Fremdversicherung in der Regel sowohl dem Versicherungsnehmer, als dem Versicherten zur Last fallen, jedenfalls aber demjenigen von den beiden, der das versicherte Interesse (die versicherte Sache) in seiner Machtsphäre innehat und somit allein die betreffende Pflicht oder Obliegenheit zu erfüllen imstande ist. Bei anderer Regelung würde die Lage des Versicherers bei der Fremdversicherung erheblich ungünstiger sein, als bei der Eigenversicherung, da er gegen Versicherungsuntreue und betrügerisches Verhalten des Versicherten und des vielleicht mit diesem im Einvernehmen befindlichen Versicherungsnehmers schutzlos dastehen würde. Umsomehr muß die absichtliche (oder grobfahrlässige — vielleicht sogar leichtfahrlässige) Herbeiführung des Versicherungsfalles durch den Versicherten oder den Versicherungsnehmer den Versicherer von seiner Verpflichtung entbinden. Diese Grundsätze müssen sowohl bei der unmittelbaren, als bei der mittelbaren Fremdversicherung gelten — was bisher nicht hervorgehoben wurde.

Freilich wird ihnen durch das positive Recht nicht im genügenden Maße Rechnung getragen. Nur das österreichische Versicherungsvertragsgesetz hat diese Postulate der Rechtspolitik zur Gesetzeskraft erhoben. Die deutschen Gesetze haben in dieser Frage keine positive Regelung getroffen. Nur in der Begründung zu der Vorlage des Versicherungsvertragsgesetzes ist die Meinung ausgesprochen, daß diese Pflichten und Obliegenheiten nach Lage des betreffenden Falles entweder nur den Versicherungsnehmer oder nur den Versicherten oder beide belasten dürften. Diese schwankende Stellung des Gesetzgebers hat auch in der Judika-

tur und der Literatur zu ähnlichen Schwankungen geführt. Das schweizerische Gesetz versucht, die betreffenden Obliegenheiten zwischen den Versicherungsnehmer und den Anspruchsberechtigten (also bei der Fremdversicherung den Versicherten) zu verteilen. In der romanischen Rechtslehre ist diese gesetzlich nicht geregelte Frage äußerst streitig: außer der im Texte vertretenen sind auch die Meinungen zu verzeichnen, daß entweder nur der Versicherte oder nur der Versicherungsnehmer oder bis zu einem gewissen Zeitpunkt der Versicherungsnehmer, später aber der Versicherte mit diesen Obliegenheiten und Pflichten belastet werden dürfte. Dieser letzte Standpunkt wird auch vom sowjetrussischen Zivilkodex geteilt. Nach der angelsächsischen Doktrin endlich dürfte der Versicherte als der eigentlich Verpflichtete angesehen werden, da aber der Versicherungsnehmer als sein »Agent« auftritt, käme aus diesem Grunde auch sein Verhalten in Betracht.

Wie sind die betreffenden »Obliegenheiten« und »Pflichten« des Versicherten zu konstruieren? Falls ihn das betreffende Rechtssystem als Kontrahenten betrachtet, bietet diese Frage keine Schwierigkeiten. Diese entstehen nur dann, wenn er nicht als Vertragspartei anzusehen ist — also vor allem bei der unmittelbaren Fremdversicherung, aber auch bei der mittelbaren, wenn er als Benefiziat eines zu seinen Gunsten von einem Dritten geschlossenen Vertrags auftritt, wie es allerdings nach den meisten kontinentalen Rechtssystemen der Fall ist. Die Obliegenheit, den Versicherungsfall nicht herbeizuführen, ist überhaupt keine Pflicht — sie ist nichts anderes, als Begrenzung des vom Versicherer übernommenen Risikos. Andere »Obliegenheiten« und »Pflichten« müssen aber ähnlich, wie die Anzeigepflicht der Gefahrumstände beim Vertragsschluß, als Voraussetzungen aufgefaßt werden, von deren Erfüllung durch den Versicherten die Leistungspflicht des Versicherers in gewissem Maße bedingt ist. Meistens sind diese Voraussetzungen subjektiv gefärbt, d. h. ihre Nichterfüllung wirkt nur dann nachteilig für den Versicherten, wenn sie schuldhaft ist. Die Richtigkeit dieser Konstruktion wird durch die Analogie der Lebensversicherung auf fremdes Leben bestätigt, wo der Versicherer seine Leistung von der Erfüllung gewisser Obliegenheiten durch die Person, auf deren Leben die Versicherung geschlossen ist, abhängig machen kann, obwohl diese Person weder Vertragspartei, noch Inhaber der Versi-

cherungsforderung ist (z. B. §§ 131 und 155 des österreichischen Versicherungsvertragsgesetzes). Die Analogie zwischen diesen Fällen und der mittelbaren Fremdversicherung ist besonders lehrreich.

12) Die durch den Vertrag begründeten Rechte stehen bei der mittelbaren Fremdversicherung ausschließlich dem Versicherungsnehmer zu. Da aber nicht der Versicherungsnehmer, sondern der Versicherte den Schaden erleidet, muß der erstere auf Verlangen des Versicherers nachweisen oder wenigstens glaubhaft machen, daß die Entschädigung dem von dem Schaden betroffenen Versicherten zugehen wird. Er muß also seine Verpflichtung zur Überweisung der Entschädigung an den Versicherten, folglich entweder den Auftrag zu ihrer Einziehung oder zumindest den Umstand dartun, daß der Versicherte die Versicherungsnahme genehmigt hat (so das schweizerische Gesetz Art. 17 Abs. 2). Dieser Auftrag, beziehungsweise die Genehmigung ist aber nicht als Ausfluß eines dem Versicherten gegen den Versicherer zustehenden Anspruchs aufzufassen: es handelt sich um eine Voraussetzung, von deren Erfüllung die Geltendmachung der dem Versicherungsnehmer zustehenden Forderung abhängig ist. Der Versicherungsnehmer kann natürlich seine Forderung dem Versicherten abtreten, und eine solche Abtretung wird unter Umständen zu der natürlichen Abwicklung des Versicherungsverhältnisses gehören — falls es im Versicherungsvertrage nicht vorgesehen ist, daß eine solche Abtretung unzulässig sei und daß der Versicherungsnehmer seinen Anspruch an den Versicherer nur persönlich geltend machen könne, was allerdings in manchen Verträgen vorkommt. In Ermangelung einer solchen Klausel kann der Versicherungsnehmer sogar zur Abtretung seiner Versicherungsforderung durch den Versicherten auf Grund ihres internen Rechtsverhältnisses gezwungen werden, wenn dieses den Versicherten dazu ermächtigt. Die Abtretung dürfte die Aushändigung der Police an den Versicherten zur Folge haben und es würde sich *de lege ferenda* die Aufstellung der Vermutung empfehlen, daß der im Besitze der Police befindliche Versicherte Zessionar des Versicherungsnehmers ist.

Bei der unmittelbaren Versicherung für fremde Rechnung stehen die Rechte gegen den Versicherer grundsätzlich dem Ver-

sicherten zu, jedoch werden auch dem Versicherungsnehmer gewisse Befugnisse eingeräumt.

In der romanischen Rechtslehre — die Gesetzgebung läßt alle diese Fragen offen — wird allgemein angenommen, zu diesen Befugnissen des Versicherungsnehmers gehöre nicht die Befugnis, die Entschädigung im eigenen Namen einzuziehen und gerichtlich geltend zu machen. Nur in den Transportversicherungen hat sich im Wege der Usancen die Vermutung ausgebildet, der Versicherungsnehmer sei zur Ausübung aller Rechte des Versicherten legitimiert, wenn er im Besitze der Police ist. In anderen Versicherungszweigen ist zwar noch keine derartige Übung entstanden, es tritt aber die Tendenz zu Tage, in den allgemeinen Versicherungsbedingungen dem Versicherungsnehmer ähnliche und sogar noch weitere Befugnisse einzuräumen. Was andere im Versicherungsvertrage begründeten Rechte anbetrifft — z. B. das Recht auf Auflösung oder Kündigung des Vertrages, auf Teilnahme an der Schadensfeststellung usw. — so hat die Ansicht, daß sie schon vom Momente des Vertragsabschlusses dem Versicherten zustehen, nur wenige Anhänger; meistens wird angenommen, daß sie zuerst dem Versicherungsnehmer zustehen und erst später auf den Versicherten übergehen. Es ist aber äußerst streitig, wann dieser Übergang stattfindet: ob mit der Übergabe der Police oder von dem Zeitpunkte der Genehmigung des Vertrages durch den Versicherten oder mit dem Zeitpunkte der Genehmigung des Vertrages durch den Versicherten oder mit dem Zeitpunkte der Bekanntgabe der Person des Versicherten dem Versicherer (bei der Versicherung für Rechnung wen es angeht) oder endlich mit dem Eintritt des Versicherungsfalls.

Nach der englischen Rechtslehre stehen grundsätzlich alle Rechte aus der Versicherung dem Versicherten zu, und zwar schon vom Momente des Vertragsabschlusses, in den Transportversicherungen aber — besonders in der Seeversicherung — hat sich eine ähnliche Vermutung ausgebildet, wie in dem romanischen Transportversicherungsverkehr.

Nach dem schweizerischen Gesetze ist der Versicherungsnehmer nicht befugt, ohne Zustimmung des Versicherten die Entschädigung einzufordern. Die Rechtslehre interpretiert diese Vorschrift dahin, daß er bis zum Eintritt des Versicherungsfalls allein berechtigt ist, daß erst mit diesem Zeitpunkte das Recht des Ver-

sicherten auf die Entschädigung entsteht, daß aber auch dann dem Versicherungsnehmer sonstige Rechte zustehen (z. B. das Recht auf die Teilnahme an der Schadensfeststellung), und daß er sogar als mutmaßlicher Vertreter des Versicherten legitimiert ist, die Zahlung der Entschädigung in dessen Namen zu empfangen (nicht aber gerichtlich geltend zu machen). Besonderes Gewicht auf den Eintritt des Versicherungsfalls wird auch von den skandinavischen Entwürfen gelegt, welche jedoch nach diesem Momente dem Versicherten grundsätzlich alle Rechte zuerkennen und den Versicherungsnehmer nur als seinen mutmaßlichen Vertreter auftreten lassen.

Nach dem deutschen und dem österreichischen Rechte stehen dem Versicherten prinzipiell alle Rechte aus der unmittelbaren Fremdversicherung zu, er ist aber zur Verfügung über diese Rechte nur mit Zustimmung des Versicherungsnehmers oder nur dann befugt, wenn er sich im Besitze der Police befindet. Der Versicherungsnehmer dagegen ist befugt (nach dem österreichischen Rechte gilt als befugt), über die Rechte des Versicherten im eigenen Namen zu verfügen. Zur Empfangnahme der Entschädigung und zur Abtretung der Versicherungsforderung aber ist er nur mit der Zustimmung des Versicherten oder nur dann befugt, wenn er im Besitze der Police ist. Da aber nur der Versicherungsnehmer und nicht der Versicherte die Aushändigung der Police fordern kann, so hat der erstere faktisch die fast unbeschränkte Möglichkeit, über die Rechte des Versicherten frei zu verfügen, der Versicherte dagegen als solcher steht im Verhältnisse zum Versicherer fast machtlos da. Dieses Verfügungsrecht oder Verfügungsmacht des Versicherungsnehmers ist vererblich, übertragbar und geht im Falle seines Konkurses geht auf den Massenverwalter über. Die meisten jetzt in Deutschland, in den österreichischen Sukzessionsstaaten und auch in Polen geltenden allgemeinen Versicherungsbedingungen haben die Stellung des Versicherungsnehmers noch gestärkt, indem sie ihn selbst ohne Zustimmung des Versicherten und ohne Besitz der Police über die Rechte des Versicherten frei verfügen lassen, diesem dagegen, ohne Zustimmung des Versicherungsnehmers überhaupt keine wirksamen Verfügungen zu treffen gestatten. Die juristische Konstruktion des Verfügungsrechtes des Versicherungsnehmers bereitet der Rechtslehre die größten Schwierigkeiten: man hat bisher keine Konstruktion gefunden, in deren

Lichte dieses Rechtsgebilde als ein natürliches und nicht äußerst gekünsteltes betrachtet werden könnte,

Nach allen besprochenen Rechtssystemen ist freilich der Versicherungsnehmer in der Ausübung der Rechte des Versicherten — sei es in seinem oder in eigenem Namen — insoweit beschränkt, daß der Versicherer berechtigt ist, von ihm vor der Auszahlung der Entschädigung den Nachweis zu verlangen, daß der Versicherte zu der Versicherung seine Zustimmung erklärt hat, beziehungsweise sogar die Vorlegung einer formellen Vollmacht zu fordern, der Versicherer kann aber auch ohne diese Nachweise an den Versicherungsnehmer rechtswirksam zahlen.

Bei näherer Betrachtung der Ausgestaltung der Rechte des Versicherten und des Versicherungsnehmers bei der unmittelbaren Fremdversicherung durch die neuere Rechtsentwicklung scheint die Versicherungsforderung des Versicherten jedweden rechtlichen Inhalts zu entbehren, der Versicherungsnehmer dagegen, der im eigenen Namen über diese Forderung frei verfügen kann, scheint der eigentliche Gläubiger des Versicherers zu sein. Die so ausgestaltete unmittelbare Fremdversicherung scheint keinen wesentlichen Unterschied von der mittelbaren aufzuweisen.

13) Der einzige praktisch relevante Unterschied zwischen der mittelbaren und der in der oben geschilderten Richtung ausgestalteten unmittelbaren Fremdversicherung besteht darin, daß bei der letzteren der Versicherer befugt ist, die ihm gegen den Versicherten zustehenden, in anderen Rechtsverhältnissen begründeten Ansprüche mit der Versicherungsforderung aufzurechnen und zwar auch dann, wenn diese Forderung vom Versicherungsnehmer auf Rechnung des Versicherten geltend gemacht wird; bei der ersteren dagegen ist eine derartige Kompensation unzulässig. Die Gegenansprüche aus dem Versicherungsverhältnisse kann der Versicherer sowohl bei der mittelbaren, als bei der unmittelbaren Fremdversicherung aufrechnen, ohne Rücksicht darauf, ob der Versicherungsnehmer oder der Versicherte die Versicherungsforderung geltend macht und ob der eine oder der andere durch sein Verhalten diese Ansprüche hatte entstehen lassen (siehe oben sub 9). In der römischen Rechtslehre wird freilich die Meinung vertreten, daß die gegen den Versicherungsnehmer gerichteten Ansprüche — besonders auf rückständige Prämien — dem Versicherten gegenüber nicht aufge-

rechnet werden können, diese Meinung aber hat nur wenige Anhänger. Die dem Versicherer gegen den Versicherungsnehmer auf Grund anderer Rechtsverhältnisse zustehenden Ansprüche dürfte er grundsätzlich bei der unmittelbaren Fremdversicherung nicht aufrechnen, bei der mittelbaren dagegen steht einer solchen Aufrechnung nichts im Wege. Wenn aber der Versicherungsnehmer die Forderung des unmittelbar Versicherten im eigenen Namen geltend macht (wie es nach den germanischen Gesetzen der Fall ist), dürfte eine solche Aufrechnung doch möglich sein, da in diesen Fällen der Versicherungsnehmer zur Verfügung über die genannte Forderung befugt ist und sie nicht nur im Wege der Zahlungsannahme, sondern auch im Wege der Kompensation tilgen kann. Wenn die Versicherungsforderung von dem unmittelbar Versicherten geltend gemacht wird, ist eine derartige Aufrechnung auch nach den germanischen Rechtssystemen unmöglich, bei der mittelbaren Fremdversicherung kann sie ausgeschlossen werden: es kann nämlich im Versicherungsvertrage vereinbart werden, daß im Falle der Abtretung der Versicherungsforderung an den Versicherten diesem keine außerhalb des Versicherungsverhältnisses begründeten Einreden und Ansprüche gegenübergestellt werden können. Eine solche Bestimmung würde sich sogar de lege ferenda empfehlen.

14) Die Forderung des Versicherten bei der unmittelbaren Fremdversicherung unterliegt nicht der Zwangsvollstreckung seitens der Gläubiger des Versicherungsnehmers und im Falle seines Konkurses gehört sie nicht zu seiner Konkursmasse. Bei der mittelbaren Fremdversicherung dürfte eine ähnliche Regelung im Gesetzeswege getroffen werden, wie das übrigens auch bei dem Kommissionsverhältnis, das zu dieser Versicherungsart eine gewisse Analogie bietet, der Fall ist.

15) Das Verhältnis zwischen dem Versicherungsnehmer und dem Versicherten steht eigentlich außerhalb des Rahmens der Institution der Versicherung für fremde Rechnung. Sie wird von ihm nur insoweit berührt, als dem Versicherungsnehmer gewisse Rechte an der Versicherungsforderung des Versicherten zustehen, die auch vom Versicherer beachtet werden müssen. Zu solchen Rechten gehört vor allem des Zurückbehaltungsrecht an der Police, außerdem kann dem Versicherungsnehmer das Pfandrecht (wie in manchen romanischen Rechtsordnungen,

oder das Vorbefriedigungsrecht (wie in den germanischen Rechtsordnungen) an der Versicherungsforderung des Versicherten zustehen. Auch bei der mittelbaren Fremdversicherung könnte dem Versicherungsnehmer ein solches Vorbefriedigungsrecht an der formell eigenen Forderung zuerkannt werden — ähnlicherweise, wie es dem Kommissionär nach den germanischen Gesetzen zusteht. Von manchen Schriftstellern wird das Vorbefriedigungsrecht des Versicherungsnehmers in dem Sinne konstruiert, daß dieser zugleich mit dem fremdem auch sein eigenes Konkurrenzinteresse versichert und daß somit die Versicherungsforderung teilweise ihm selbst zusteht. Diese Konstruktion ist jedoch nur für die Fälle richtig, wo nach den Vertragsbestimmungen das Recht des Versicherungsnehmers trotz der eventuellen Unwirksamkeit der Versicherung für den Versicherten aufrecht erhalten werden soll. Eine solche Mitversicherung des Konkurrenzinteresses des Versicherungsnehmers kommt nach manchen Rechtsordnungen (z. B. nach dem angelsächsischen Recht und nach einem Teil der französischen Judikatur) auf Grund der Klausel »für Rechnung wen es angeht« zustande.

16) Nach den meisten Rechtsordnungen gehen auf den Versicherer mit der Auszahlung der Entschädigung die Ansprüche des Versicherten gegen die für den Schaden verantwortliche Person über. Auch bei der unmittelbaren Fremdversicherung findet dieser Übergang statt. Bei der mittelbaren Versicherung für fremde Rechnung dürfte dieselbe Rechtswirkung durch Vertragsbeziehungsweise durch Gesetzesvorschrift festgesetzt werden. Falls die Ansprüche ausnahmsweise dem Versicherungsnehmer zustehen (z. B. dem Spediteur gegen den Frachtführer), gehen sie bei der mittelbaren Fremdversicherung auf den Versicherer direkt, bei der unmittelbaren aber indirekt über und zwar in der Weise, daß auf den Versicherer der Anspruch des Versicherten gegen den Versicherungsnehmer auf Abtretung dieser Ansprüche übergeht. Falls der Versicherungsnehmer dem Versicherten für den Schaden haftet, wird vielfach im Versicherungsvertrag vorgesehen, daß der Regreß des Versicherers gegen den Versicherungsnehmer ausgeschlossen ist. Aber auch ohne ausdrückliche Vereinbarung ist der Vertrag meistens in diesem Sinne auszulegen. Der Ausschluß des Regresses des Versicherers gegen den Versicherungsnehmer wird von einem Teil der Doktrin als Mitversicherung

des Koinzidenzinteresses des Versicherungsnehmers aufgefaßt, diese Auffassung aber ist irrig. Nur dann, wenn der Vertrag die Haftpflicht des Versicherungsnehmers auch in dem Fall deckt, wenn die Versicherung für den Versicherten unwirksam ist, hat man mit einer Mitversicherung des Koinzidenzinteresses des Versicherungsnehmers zu tun. Die Klausel »für Rechnung wen es angeht« ist nach manchen Rechtsordnungen (z. B. nach dem angelsächsischen Recht, nach einem Teil der französischen Judikatur und auch nach dem deutschen Binnenversicherungsverkehr) in diesem Sinne umzudeuten.

17) Auch in den Fällen der Doppelversicherung muß die mittelbare Fremdversicherung ebenso behandelt werden, wie die unmittelbare. Würde man die mittelbare Fremdversicherung als Eigenversicherung des Versicherungsnehmers behandeln, wie es die Gegner dieser Institution wollen, so käme man auf Grund einiger Rechtsordnungen zu wirtschaftlich ungerechten, auf Grund anderer — zu denselben Ergebnissen, die bei der unmittelbaren Fremdversicherung gelten. Die eingehende Darstellung der diesbezüglichen — ziemlich verwickelten Verhältnisse — ist in dem Rahmen dieses kurzen Aufsatzes unmöglich.

18) Wenn das versicherte Interesse während der Dauer der Versicherung für fremde Rechnung auf eine andere Person übergeht, gestalten sich die bezüglichen Verhältnisse verschiedenartig — je nachdem, ob die Versicherung für Rechnung einer bestimmten oder unbenannten Person geschlossen wurde und ob das betreffende Rechtssystem den gesetzlichen Übergang der Versicherung auf den Erwerber des versicherten Interesses kennt oder nicht. Fast alle modernen Gesetze sehen einen derartigen Übergang unter gewissen Voraussetzungen vor.

Wurde die Versicherung für Rechnung einer bestimmten Person geschlossen und sieht das betreffende Rechtssystem den gesetzlichen Übergang der Versicherung auf den Erwerber des versicherten Interesses vor, dann gehen bei der unmittelbaren Fremdversicherung alle früher dem Veräußerer — also dem früheren Versicherten — zugestandenen Rechte auf den Erwerber über, während bei dem Versicherungsnehmer die ihm bisher zustehenden Rechte und auch die ihn bisher belastenden Pflichten verbleiben. Bei der mittelbaren Fremdversicherung bleiben natürlich alle Rechte beim Versicherungsnehmer. Insoweit aber die

Zustimmung des Versicherten zur Geltendmachung der Rechte aus der Versicherung erforderlich ist, kommt es nun bei den beiden Arten der Fremdversicherung an die Zustimmung des neuen Versicherten an. Das dem Erwerber meistens zugesicherte Recht zur Kündigung der Versicherung steht dem Versicherten nur dann zu, wenn er über die Rechte aus der Versicherung frei verfügen kann, meistens also — und bei der mittelbaren Versicherung sogar immer — wird es dem Versicherungsnehmer zustehen. Die Obliegenheiten, die den früheren Versicherten belasteten, gehen auf den Erwerber über, er übernimmt aber das Versicherungsverhältnis in dem Zustande, in welchem es der Veräußerer überlassen hat — also mit allen Folgen der etwa schon durch diesen verletzten Obliegenheiten. In dieser Hinsicht dürfte zwischen der unmittelbaren und der mittelbaren Fremdversicherung kein Unterschied bestehen. Sogar die außerhalb des Versicherungsverhältnisses begründeten Einreden, die — bei der unmittelbaren Versicherung — dem Versicherer gegen den Veräußerer zustanden, stehen ihm auch gegen den Erwerber zu.

Falls das betreffende Rechtssystem den gesetzlichen Übergang der Versicherung überhaupt nicht oder nicht unter den betreffenden Umständen festsetzt, dann dürfte die Versicherung im Falle des Überganges des versicherten Interesses grundsätzlich erlöschen. Meistens aber wird durch die Versicherungsbedingungen oder durch Gesetzesvorschrift die Möglichkeit vorgesehen, das Versicherungsverhältnis auf den Erwerber zu übertragen. Eine solche Übertragung kann entweder von dem Versicherten oder vom Versicherungsnehmer vollzogen werden, je nachdem dem einen oder dem anderen das Verfügungsrecht zusteht. Die Rechtsverhältnisse im Falle einer solchen Übertragung gestalten sich im großen und ganzen analog, wie im Falle des gesetzlichen Überganges der Versicherung. Auch der Umstand, daß die Police an Order oder an Inhaber ausgestellt wurde, ändert daran nichts, falls sie nur ein Legitimationspapier oder ein qualifiziertes Legitimationspapier ist. Falls aber diese Klauseln der Police den Charakter eines Wertpapiers verleihen, dann können dem (legitimierten) Besitzer einer solchen Police keine außerhalb des Versicherungsverhältnisses gegen seine Vormänner begründeten Einreden entgegengehalten werden. Ob auch die im Versicherungsverhältnis begründeten Einreden mit der Trans-

mission einer solchen Police erlöschen, wird sehr bestritten. Übrigens ist auch die Frage der Natur der Order- und Inhaberpolicen als Legitimations- oder Wertpapiere überaus streitig.

Auch in den Fällen der Versicherung für Rechnung wen es angeht muß nach angelsächsischem Recht das Versicherungsverhältnis auf den Erwerber des versicherten Interesses übertragen werden, damit die Versicherung nicht erlösche. In der Frage der Einreden nimmt das angelsächsische Recht die durchaus empfehlenswerte Stellung ein, daß dem Letztversicherten nur die versicherungsrechtlichen Einreden aus den Personen des Versicherungsnehmers und des ersten Versicherten, nicht aber aus den Personen der Zwischenversicherten entgegengehalten werden können. In der kontinentalen Rechtslehre dagegen herrscht ein Streit, ob die Forderung aus der Versicherung für Rechnung wen es angeht dem Inhaber des versicherten Interesses im Zeitpunkte des Versicherungsfalles direkt zusteht oder auf ihn durch Vermittlung aller derjenigen, denen dieses Interesse sukzessiv gehörte, übergeht. Nach der ersten Ansicht, die mehr verbreitet ist, sind natürlich die Einreden aus den Personen der Vormänner des Versicherten unzulässig, sogar die Einrede, daß der erste Versicherte die Anzeigepflicht beim Abschlusse des Vertrages verletzt hat. Wie diese Konsequenz mit der in den romanischen Rechtssystemen als Folge der Verletzung dieser Anzeigepflicht statuierten Unwirksamkeit des Vertrages in Einklang zu bringen ist, darüber findet man in der romanischen Doktrin keine Erklärung. In den germanischen Rechtssystemen, nach denen die Rechte aus der unmittelbaren Versicherung schon vom Vertragsabschlusse dem Versicherten zustehen, würde die Annahme dieser Theorie die Folge haben, daß diese Rechte bis zum Eintritt des Versicherungsfalles eigentlich niemandem zustehen würden. Es läßt sich aber nicht verkennen, daß die zweite Theorie den Bedürfnissen des Versicherungsverkehrs nicht genügend Rechnung trägt und daß eine Klärung der diesbezüglichen Verhältnisse im Gesetzgebungswege sowohl für die Fälle der unmittelbaren, als auch der mittelbaren Versicherung für Rechnung unbenannter Personen erwünscht wäre.

19) Die oben zusammengefaßten Erwägungen dürften zu dem Ergebnis führen, daß der Tendenz des gegenwärtigen Versicherungsverkehrs am besten die mittelbare Fremdversicherung ent-

spricht, die als eine dem Typus des Kommissionsgeschäftes nahekommende Abart der mittelbaren Vertretung zu konstruieren ist. Die genannte Tendenz besteht darin, eine möglichst weitgehende Lockerung des Verhältnisses zwischen dem Versicherer und dem Versicherten herbeizuführen und zwischen diese Personen während der fast ganzen Dauer des Versicherungsverhältnisses die Mittelsperson des Versicherungsnehmers einzuschalten. Die Ausschaltung der Person des Vermittlers würde bei dieser Regelung erst dann eintreten, wenn er seinen Anspruch an den Versicherer dem Versicherten abtritt. Bis zu diesem Moment ist der Schutz der Interessen des Versicherten gegenüber dem Versicherer dem Versicherungsnehmer überlassen, der durch sein internes Rechtsverhältnis zum Versicherten verpflichtet ist, diese Interessen wahrzunehmen. Allerdings können unter Umständen andere Rechtsnormen und demzufolge andere Konstruktionen den Bedürfnissen der Parteien besser entsprechen. So erscheint die Konstruktion des Vertrages zu Gunsten Dritter geeigneter, wenn das Verhältnis zwischen dem Versicherten und dem Versicherungsnehmer nicht ein Vertrauensverhältnis ist und wenn es sich darum handelt, dem Versicherten einen direkten Anspruch an den Versicherer zu verschaffen, z. B. bei der kollektiven Unfallversicherung. Aber die notwendige, sich aus dieser Voraussetzung ergebende Folgerung ist die Gewährung dem Versicherten eines wirklich eigenen Anspruches an den Versicherer — wenigstens vom Eintritt des Versicherungsfalls an — und der Ausschluß jedweder Berechtigung des Versicherungsnehmers, über die Versicherungsforderung in irgend welcher Weise frei zu verfügen. Möglich ist es auch, daß durch die Versicherung für fremde Rechnung ein gemeinsamer Anspruch zugunsten des Versicherten und des Versicherungsnehmers geschaffen wird, so daß das Verfügungsrecht nur beiden zusammen zusteht. Diese Versicherungsform dürfte besonders in dem Falle angezeigt erscheinen, wenn die Versicherung zum Teil im eigenen Interesse des Versicherungsnehmers und zum Teil im Interesse des Versicherten geschlossen wird. Möglich ist es endlich, daß sogar der in der soeben geschilderten Weise geschlossene Vertrag zu Gunsten Dritter dem Versicherten keine genügende Gewähr bietet — so ist es in den Fällen, wo seine wirtschaftliche Lage volle Sicherheit erheischt, daß er im Schadensfall die Entschädigung bekommen wird, also

vor allem in den Fällen, wo es sich um die Sicherung der Interessen der Realgläubiger handelt. Wenn die Gesetzgebung als solche für diese Fälle keine genügende Vorkehrung trifft, müssen die Interessen der Realgläubiger durch Vertrag geschützt werden, und zwar in der Form der oben erwähnten Hypothekensicherungsklauseln.

Als gesetzliches System wurde die mittelbare Fremdversicherung nur von der schweizerischen Gesetzgebung für solche Fälle angenommen, wenn der Versicherungsnehmer die Verpflichtung oder den vorbehaltlosen Auftrag zur Versicherungsnahme für Rechnung des Interessenten hatte. Den im schweizerischen Gesetze für andere Fälle enthaltenen Normen entspricht die Konstruktion des Vertrages zu Gunsten Dritter. Diese Konstruktion dürfte auch für das geltende deutsche und österreichische Recht als zutreffend betrachtet werden, da die oben erwähnte Zulässigkeit der Aufrechnung der außerhalb des Versicherungsverhältnisses begründeten Ansprüche des Versicherers gegen den Versicherten mit der Entschädigung — und zwar selbst in den Fällen, wenn der Versicherungsnehmer die Versicherungsforderung geltend macht — die Möglichkeit ausschließt, die betreffenden Vorschriften mit Hilfe der mittelbaren Vertretung zu konstruieren.

-
18. KLEMENSIEWICZ ZENON: **Orzecznik przy formach osobowych słowa być.** (*L'attribut accompagnant les formes personnelles du verbe être*). Présenté dans la séance du 8 mars 1926.

Nous savons qu'il est une série de mots, qui ne peuvent jouer le rôle de prédicat, qu'à condition d'accompagner un nom. Le verbe *być* («être»), *bywać* («être» dans le sens itératif), appartient à cette catégorie de mots. Ce nom ou cet adjectif complémentaire, autrement dit l'attribut, se présente dans la langue polonaise sous deux formes casuelles différentes; on le trouve en effet sous la forme du nominatif ou sous celle de l'instrumental. En dehors des langues slaves, la forme du nominatif est générale dans les langues indo-européennes, toutefois dans les premières, en particulier dans le polonais, on voit précisément apparaître l'instrumental. L'origine de cet instrumental attributif est loin d'être

«claire; il remonte probablement à la période du slave commun et date sans doute d'une époque plus récente que le nominatif attributif.

Différents auteurs et grammairiens, donnent des réponses différentes à la question de savoir, dans quelle étendue on emploie le nominatif et l'instrumental et dans quelles conditions on voit se présenter l'un ou l'autre de ces cas dans la langue polonaise. Après avoir pris connaissance de leurs opinions, on peut résumer comme suit les idées essentielles qui leur sont communes. On met le nom-attribut au nominatif, s'il indique soit une essence, soit un caractère permanent, soit un état constant du sujet; on le met au contraire à l'instrumental, s'il s'agit d'une propriété variable et momentanée de moindre importance, ou d'un état passager ou accidentel. Krasnowolski et Szober reconnaissent toutefois que la forme casuelle de l'attribut n'en est pas moins incertaine, car au lieu du nominatif, on voit se présenter parfois l'instrumental et à l'inverse.

Le travail ici résumé se propose précisément d'étudier plus à fond les conditions, dans lesquelles se présente la forme nominative, respectivement la forme instrumentale de l'attribut, accompagnant les formes personnelles du verbe *być, bywać*. Il faut avant tout donner la parole à l'histoire de la langue, car c'est elle en effet qui peut révéler ces conditions, telles qu'elles étaient dans le passé et nous montrer la direction que suit peut-être cette évolution. Des recherches fondées sur l'examen des sources anciennes et sur l'étude de différents auteurs, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, ont permis de réunir 10,465 notes, sur lesquelles s'appuient les résultats suivants:

a) En ce qui concerne l'adjectif-attribut («Dieu est juste»), on observe depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque actuelle, une tendance à employer la forme nominative. A partir du XVI^e s., on trouve les formes instrumentales au pluriel du masculin personnel; depuis le XVII^e siècle, on les voit au féminin singulier, enfin à partir du XIX^e, on les trouve au singulier du genre neutre. On ne les trouve pas en général au pluriel des substantifs indiquant des personnes de sexe féminin et des choses.

b) En ce qui concerne le nom-attribut («Mon oncle est instituteur»), on s'aperçoit que depuis la période la plus an-

cienne, le nominatif et l'instrumental se substituent l'un à l'autre dans tous les genres et dans les deux nombres. Il est possible de distinguer trois périodes dans les rapports entre ces deux cas. Jusqu'à la fin du XV^e siècle, le nominatif l'emporte sur l'instrumental; après une période d'équilibre, l'instrumental a le pas sur le nominatif dans le courant du XVI^e, du XVII^e et du XVIII^e siècle; enfin, au XIX^e et au XX^e siècle, l'instrumental est presque exclusivement employé dans les deux nombres et dans les trois genres.

c) On peut distinguer également trois périodes en ce qui concerne le nom et l'adjectif attributs («Durand est un juge sévère»). Jusqu'à la fin du XV^e, voire même jusqu'au déclin du XVI^e siècle pour le féminin, on voit dominer le nominatif. Au XVI^e, au XVII^e et au XVIII^e siècle (au XVII^e et au XVIII^e pour le féminin), les deux cas sont employés indifféremment. Depuis la fin du XVIII^e siècle, l'emploi de l'instrumental devient universel ou tout au moins général (il en est ainsi au masculin singulier).

Nous pouvons établir par conséquent trois périodes dans l'histoire de l'attribut accompagnant le verbe *być*. La première comprend le XIII^e, le XIV^e et le XV^e siècle. C'est l'époque où domine surtout le nominatif. L'époque suivante correspond au XVI^e, au XVII^e et au XVIII^e siècle; on observe alors une certaine hésitation et l'on voit le nominatif et l'instrumental se substituer à différents degrés dans différents groupes. Enfin, pendant la troisième période, c'est-à-dire au XIX^e et au XX^e siècle, l'instrumental devient la forme dominante du nom-attribut ainsi que du nom et adjectif attributs. L'hésitation continue à se manifester dans l'adjectif-attribut, toutefois, c'est le nominatif qui l'emporte incontestablement.

Voilà ce que nous apprend l'histoire de la langue sur la forme casuelle de l'attribut. Elle permet de constater que de tout temps, on hésitait plus ou moins entre l'emploi du nominatif et de l'instrumental, comme on le fait encore de nos jours. La question de savoir ce qui décide du choix du cas à employer dans l'attribut, se pose ainsi d'elle-même. Les théories admises jusqu'ici, considèrent le facteur sémantique comme décisif à cet égard, toutefois l'étude historique du problème nous apprend qu'on met le même substantif tantôt au nominatif, tantôt à l'instrumental, que les

substantifs exprimant l'état et la profession et indiquant des noms propres, se comportent également d'une façon peu stable, qu'on observe la même chose pour le nom et l'adjectif attributs, enfin que ni le sens de l'adjectif, ni la place qu'il occupe dans la phrase, ni le genre de celle-ci, n'exercent de l'influence sur le cas auquel on met l'attribut. D'où vient cette hésitation dans l'emploi du cas? L'auteur essaie de répondre à cette question de la façon suivante: le temps aidant, deux formes casuelles fondamentales ont été fixées pour exprimer l'attribut, notamment le nominatif pour l'adjectif et l'instrumental pour le substantif. A un moment donné, c'est l'une ou l'autre de ces formes qui se présente à l'esprit de la personne qui parle ou écrit; cette forme n'est pas nécessairement conforme à l'usage généralement admis, vu qu'elle est le résultat d'une association qui dépend de circonstances difficiles à établir, en rapports très étroits avec l'état psychologique de la personne en ce moment-là. Parfois, c'est une habitude individuelle qui décide du choix; ainsi p. ex. Brodziński manifeste une prédilection marquée pour l'emploi de l'instrumental. Cette explication se rapporte surtout aux fluctuations dans l'emploi de l'adjectif-attribut. Les fluctuations en question ont disparu bien plus tôt dans l'emploi du nom-attribut. Si de nos jours nous employons le nominatif dans le nom-attribut ou dans le nom et adjectif attributs, c'est surtout lorsque nous sommes en proie à une émotion. La forme nominative a plus de force d'expression, parce qu'elle est moins fréquente et qu'elle nous frappe par son manque de banalité. Nous employons également en principe les noms de personnes au nominatif. Lorsque ces noms sont des adjectifs au point de vue historique, le nominatif s'explique sans aucune difficulté; d'autre part, si le nom de la personne est un ancien substantif, on peut supposer que l'emploi du nominatif dans l'attribut, pouvait être un moyen permettant de distinguer le nom propre d'un nom commun homonyme, qui était à l'instrumental dans l'attribut.

Il nous faut encore répondre à la question, d'où vient en général l'instrumental dans l'attribut, où il était d'abord placé à côté du nominatif, pour remplacer celui-ci dans la suite. Lorsqu'on se borne à l'étude du matériel qu'offre la langue polonaise, on ne peut tenir compte que de deux circonstances. Le substantif accompagnant l'infinitif *być*, est presque toujours à l'instrumental. Dans

les locutions comme *stanę się czemś, zostaję czemś* («je deviendrai quelque chose», «je deviens quelque chose»), l'emploi de l'instrumental date des temps les plus reculés. Cette question réclamerait toutefois des recherches spéciales plus approfondies. Il est possible que sous l'influence de constructions de ce genre, l'instrumental du substantif ait fait également son apparition à côté des formes personnelles du verbe *być*. On a peut-être commencé à introduire de plus en plus souvent par analogie, le nominatif attributif, dans ces locutions peu nombreuses au début, formées secondairement avec l'instrumental attributif. Le fait que l'attribut nominatif n'était pas toujours assez expressif au point de vue syntactique et qu'il pouvait être confondu avec le sujet (p. ex. *pan jest bóg* = *pan jest bogiem*, ou *panem jest bóg*), a pu exercer également de l'influence sur ce phénomène.

-
19. KOWALSKI JERZY: **Adama Mickiewicza Wykłady Lozańskie.** (*Note sur la première édition monographique complète des leçons d'Adam Mickiewicz à Lausanne, publiées d'après le manuscrit*). Présenté dans la séance du 10 mai 1926.

Après la mort d'Adam Mickiewicz, on trouva dans les manuscrits inédits du poète, plus de 240 pages françaises et latines, écrites de sa main. Le sujet traité dans ses pages, a permis de les mettre en rapport avec les leçons de Mickiewicz à l'Académie de Lausanne, où il avait été professeur de littérature latine en 1839 et 1840. L'état fragmentaire de ces brouillons, explique pourquoi ils sont restés plusieurs dizaines d'années sans trouver un éditeur qui eût voulu aborder la tâche difficile d'ordonner la masse incohérente de ces notes, pour les distribuer suivant l'ordre des leçons et pour expliquer les nombreux détails intéressants, par la recherche de leurs sources.

M^r Ladislas Mickiewicz, fils du poète, a publié le texte de deux leçons d'ouverture et de la leçon d'inauguration. Comme il s'est proposé de justifier la grande réputation de l'illustre professeur, qui s'était répandue à Lausanne à la suite de ses cours, en publiant ces quelques leçons qu'il avait trouvées dans un état très défectueux, il en a remanié la forme à plusieurs reprises.

En effet, il a combiné les deux rédactions différentes de la première leçon, pour les confondre dans un texte synthétique.

Les notes que le professeur ne voulait pas voir publiées et qu'il a composées pour lui rendre service dans ses leçons à l'Académie, sont traitées dans l'édition qui doit paraître, comme autant de documents historiques et de véritables reliques du travail personnel d'un grand écrivain, dont la portée littéraire réclame que les moindres parcelles de son activité intellectuelle soient transmises à la postérité.

C'est précisément dans ce but que l'éditeur a disposé le texte sur trois colonnes. Dans la première, on trouve la copie fidèle de l'original, dans laquelle toutes les particularités de l'orthographe et de la ponctuation ont été respectées. Les mots biffés sont placés entre crochets, tandis que les mots corrigés sont expliqués dans les annotations critiques au bas des pages. La seconde colonne donne la reconstruction du texte français. Comme les fautes de grammaire y ont été corrigées, on a laissé subsister les imperfections du style, pour ne pas enlever au texte le cachet personnel de la diction française de Mickiewicz. Cette mesure s'imposait en effet, car autrement on ne pourrait plus distinguer les traits personnels du style de l'auteur, des retouches de l'éditeur. Le style de Mickiewicz, rappelle la plupart du temps la façon dont les Slaves écrivent le français. Si l'on voulait le corriger soigneusement, on risquerait de le changer et de lui faire perdre son originalité. Les mots indispensables à maintenir le sens intégral des phrases, ont été placés entre parenthèses. Se conformant au désir du comité de rédaction, l'éditeur a ajouté la version polonaise, à laquelle il a consacré une troisième colonne.

Le texte du cours de Lausanne, a été scrupuleusement analysé dans le premier volume de la monographie. L'éditeur s'y livre à des recherches sur les sources dans lesquelles Mickiewicz a puisé ses connaissances philologiques. La plus grande partie des détails philologiques qu'on trouve dans le cours lausannois, remonte à l'époque où Mickiewicz a étudié les langues classiques à Wilno, sous la direction du célèbre philologue Groddeck. Le poète a toutefois augmenté et enrichi ses connaissances par de longues lectures dans le courant d'un quart de siècle. Il avait surtout tiré profit de ses rapports avec les archéologues italiens célèbres, pendant son séjour en Italie.

Après s'être occupé des sources de l'érudition de Mickiewicz, l'éditeur nous entretient de la méthode qu'il a suivie dans ses leçons, qui devaient surtout leur éclat à l'application de celle-ci. La philosophie de l'histoire exerçait à cette époque une influence prépondérante sur les études humanistes et sur les sciences historiques, en particulier sur la critique littéraire. Elle faisait un choix raisonné des faits et arrivait par des procédés synthétiques, à dresser un tableau de la phénoménologie de l'humanité. S'inspirant de ces idées, Mickiewicz avait voulu s'occuper d'abord de la période du déclin de l'empire romain, précisément au moment où la poésie chrétienne avait relié le développement de la pensée religieuse de l'Orient à la poésie moderne, c'est-à-dire chrétienne ou romantique, comme on la définissait alors. Après les Hymnes de David, les hymnes de Prudence et après le chant immortel de Dante, c'est sans doute aux *Livres de la Nation Polonoise et du Pèlerinage*, ouvrage essentiellement chrétien, auxquels auraient abouti les fils de sa synthèse. Obligé de reprendre le sujet qu'avait traité son prédécesseur à la chaire, Mickiewicz est revenu à son idée primitive dans la leçon d'inauguration. Du reste, ses quatre leçons d'ouverture ont subi également l'influence de l'idée philosophique et religieuse, qu'il n'élimina qu'avec peine dans l'apologie classiciste de l'inauguration.

Les circonstances extérieures, qui ne furent pas sans exercer une grande influence sur le choix du sujet des cours de Mickiewicz et eurent une forte répercussion sur les vicissitudes de ses rapports avec les autorités cantonales, ainsi que sur les vicissitudes de son séjour à Lausanne, ont été exposées dans le troisième chapitre, d'après des documents tirés des archives. Sa correspondance, puis les articles parus dans les journaux de l'époque, enfin les mémoires laissés par des témoins de ses succès à Lausanne, ne peuvent que contribuer à compléter notre connaissance de cette étape de la vie du poète. L'histoire des pourparles avec les autorités cantonales au sujet du poste qu'il occupait, ainsi que l'affaire de ses trois nominations successives, se déroulent sur le fond des luttes que se livraient les partis politiques du Canton.

Dans le quatrième chapitre, l'éditeur s'occupe de la description du manuscrit. Ici encore, il a tâché de distinguer les différentes leçons et de poursuivre le développement du sujet dans chacune. Lorsqu'on compare les brouillons autographes de Mickiewicz avec

le carnet d'un de ses élèves, on peut se rendre compte du rôle important que jouait dans son éloquence savante, le don de l'improvisation, dont les pièces des Archives Cantonales de Lausanne, font si souvent l'éloge.

Le troisième volume comprend tous les documents de l'époque, en rapport avec l'enseignement de Mickiewicz à Lausanne. Grâce à l'aimable entremise de M^r J. Modzelewski, Ministre de Pologne à Berne et grâce à l'appui des Hautes Autorités du Canton, il fut possible d'examiner deux fois tous les documents provenant de cette époque, conservés aux Archives Cantonales et au Conseil d'Etat. On s'adressa également à toutes les personnes dont on pouvait supposer qu'elles avaient conservé quelque tradition ou quelques notes en rapport avec les cours ou le séjour du poète à Lausanne. L'éditeur doit une profonde reconnaissance au travail assidu de sa femme, qui s'est chargée de la partie des recherches concernant les Archives et il est heureux de pouvoir exprimer ses chaleureux remerciements à M^r le Docteur Juste Olivier, de Genève. Celui-ci est le petit-fils du professeur lausannois Juste Olivier et de son épouse Caroline, qui elle aussi cultivait les lettres et qui l'un comme l'autre, étaient liés par une étroite amitié à Mickiewicz. Le D^r Olivier a eu l'obligeance de copier d'après la correspondance inédite de ses grands-parents, les passages intéressant Mickiewicz, dans lesquels nous trouvons des renseignements très curieux concernant le poète. Empressons-nous d'ajouter qu'il a cédé à l'éditeur et par là-même à la Pologne, dix lettres autographes de Mickiewicz, dont six sont adressées à M^{me} Olivier et trois autres au docteur Lèbre. Ces trois dernières, ainsi qu'une lettre à M^{me} Olivier, semblent ne pas avoir été connues jusqu'à présent. M^r l'abbé Tworkowski est intervenu de la façon la plus bienveillante auprès de M^r Dzierzbicki, petit-fils de H. Nakwaski, nonce à la dernière Diète de Pologne, pour faciliter l'accès des Mémoires de celui-ci, dans lesquels on réussit à découvrir de nombreux passages relatifs au séjour et à l'activité de Mickiewicz à Lausanne. Ces Mémoires ont été restitués actuellement à la Pologne; toutefois la correspondance de Nakwaski, qui contient à ce qu'il paraît, des lettres inconnues de Mickiewicz, de Słowacki, de Trentowski et de Kraszewski, est toujours encore en Suisse. Le total des témoignages contemporains, réunis par l'éditeur s'élève à 400, chiffre qui constitue un progrès

considérable, lorsqu'on le compare aux quelques dizaines de pièces qu'a fournies le fils du poète. La seconde partie du troisième volume commence par une bibliographie raisonnée. L'éditeur y dégage chaque branche de la tradition indépendante et estime son autorité. Vient ensuite l'énumération des sources dont s'est servi Mickiewicz, que précède une étude sur la manière dont il en a tiré profit.

-
20. KRÓKOWSKI JERZY: O przypisywanym M. Kopernikowi poemacie »Septem Sidera«. Przyczynki do historii naśladowania li-ryki horacjuszowej przez poetów polsko-łacińskich XV—XVI wieku. De »Septem Sideribus« quae Nicolao Copernico vulgo tribuuntur (*Symbolae ad carminum Horatii a Polonorum poetis latinis imitatione expressorum historiam*). Présenté dans la séance du 19 avril 1926.

Die Annahme von der Authentizität der *Septem Sidera* stützt sich einzig und allein auf das Zeugnis des bekannten Mathematikers und Professors der Jagell. Universität, Johannes Brożek (Broscius), eines eifrigen Verehrers des Astronomen, der die *S. S.* als Gedicht des Kopernikus im J. 1629, d. h. 66 Jahre nach seinem Tode herausgab. An sich wäre es nicht unwahrscheinlich, daß der Astronom, der ja auch gründliche humanistische Bildung besaß, Verse schrieb, in der Zeit, wo es zur allgemeinen Bildung gehörte. Auch J. Peurbach und J. Keppler taten dasselbe (cf. *L. A. Birkenmajer, in Przegląd współczesny 1923*).

Indeß erwähnen es weder Starowolski noch Gassendi, die ältesten Biographen des Kopernikus, und eben das Zeugnis des Broscius erregt ernste Bedenken. Nach ihm soll das Gedicht eine neue, im christlichen Geiste begriffene Einteilung der Sterne in 49 Konstellationen symbolisieren, die Kopernikus ausgedacht haben solle. Die 49 Strophen des Gedichts (7 asklepiad. Oden \times 7 Strophen) stellen diese Sternbilder dar, *singuli versus stellae sunt, nulli elisioni, vel ut mathematice loquar, nulli eclipsi obnoxiae*. Nun zählt aber das Gedicht 51 Strophen (die letzte Ode 9 Strophen), sein Inhalt aber bietet gar nichts, was man mit der Astronomie in Beziehung setzen könnte. Auch von den vermeintlichen kopernikanischen Sternbildern berichtet uns keine andere Quelle.

Hiedurch fühlte sich *L. Prowe* (*N. Kopernikus*, Berlin 1883), veranlaßt, die Angabe des Broscius als einem Irrtum zu erklären und Kopernikus die Autorschaft der Verse abzusprechen.

In der Tat wäre es zu verwundern, wenn Kopernikus Biographen ein Gedicht verschwiegen hätten, das mit seinen astronomischen Studien in so engem Zusammenhang stände. Der neueste Versuch von *W. Bruchnalski* (1924), die astronomische Symbolik des Gedichtes auf eine andere Weise zu erklären, bringt ebenfalls nichts als grundlose Annahmen.

Der Dichter beabsichtigte angesehentlich nichts anderes, als die Geburt Iesu Christi und seine Kinderjahre in einer Reihe von kirchlichen Hymnen darzustellen, im engen Ausschluß an die Evangelien und an die betreffenden Kirchenfeste. Dabei liefern ihm nicht nur die entsprechenden Lektionen der Evangelien, sondern auch die auf diese Feste vom Römischen Brevier vorgeschriebenen Hymnen den Inhalt sowie auch einzelne Ausdrücke und Farben, das vom innigen Zusammenhang der Oden mit dem Kirchenjahre zeugt. Es scheint also, daß als Broscius auf der Suche nach dem verschollenen Werke, von dem er nach seiner Angabe in Krakau gehört hatte, in dem von ihm an einer ermländischen Bibliothek entdeckten Gedicht das gesuchte *Copernicanum* gefunden zu haben glaubte und in seiner Selbsttäuschung dem Werke irgend eine astronomische Symbolik unterlegte. Die wenigen uns bekannten Kopernikanischen Verse, deren Echtheit übrigens auch angezweifelt wird, sehen in der Tat wie Produkte seiner Mußestunden aus. Aber den tiefgreifenden Unterschied zwischen dieser Dichtung und dem in Frage stehenden Werk, der Broscius auch nicht entging, suchte sich der Herausgeber durch eine ebenfalls gar unwahrscheinliche Hypothese zu erklären, der Astronom habe das unvollendete Gedicht *paullo ante mortem* einem *bonus artifex* übergeben, der die letzte Feile anlegen sollte.

Der Verfasser betrachtet die Frage vom Standpunkte der literarischen Analyse. Nach dem Vorgange *J. Kowalski's* (1924) stellt er die im dem Gedichte enthaltenen Reminiszenzen an augusteische Dichter zusammen. Er erkennt unbestreitbare Anklänge an die Manier der späteren neulateinischen »Parodisten« der horazischen Oden, die denselben ganze Verse entnehmen und sie fast ohne jede Änderung auf christliche Stoffe und Begriffe anwandten, obwohl sie ganz und gar nicht paßten. Dann untersucht

er die polnischen Horazianer, ausgehend von den deutschen Humanisten Celtes und Corvinus, die in Krakau während Kopernikus' Studienzeit weilten und auf sein jugendliches Gemüt großen Einfluß ausgeübt haben müssen, — und zeigt, daß es in der polnisch-lateinischen Dichtung bis auf M. C. Sarbiewski nichts Ähnliches gab. Wenn wir das recht umfassende in der bekannten Sammlung *Deliciae poetarum Germanorum, Belgicorum* u. s. w. (Francofurti 1611) enthaltene Material durchmustern, sehen wir, daß solche parodistische Dichtungen nicht viel vor 1584 einsetzen; in diesem Jahre erschien nämlich die erste derartige Sammlung (*J. Hofman, Proteus Horatianus*) gesammelt und besprochen von *Ed. Stemplinger, Horatius Christianus*, Ilbergs N. Jahrb. 44 (1919). In Polen aber finden wir solche Parodien beim Jesuiten Sarbiewski (einigermaßen auch bei dem Jesuiten A. Ines 1645). nach ihm beim Bernhardiner-Pater Fr. Sitański (Zamosci 1626) und dem Piaristen J. Kaliński (Varsaviae 1715). Die *S. S.* stehen also in enger Verwandtschaft mit der Gattung, welche in Deutschland, Holland, Dänemark, dann in Polen erst gegen das Ende XVI Jhdts aufzublühen begann (die *Quirinatia* des Metellus v. Tegernsee, XII Jhd, scheinen allgemeiner nicht bekannt worden zu sein und wurden erst 1601 gedruckt). Zwar unterscheidet sich ihre Form von der der neulateinischen Horazianisten (nicht *allocutio*, Meidung der horazischen metrischen Freiheiten und sogar der Elisionen) und nähert sich der mittelalterlichen Hymnik. Doch erklärlich erscheinen diese Abweichungen, wenn man die Absicht des Dichters beachtet, ihnen kirchlichen Charakter zu geben, wie auch eben einer dieser neulatein. Parodisten, C. Conradus, seine *Psalmodiae Metaphrasis (Olsnae Silesior. 1607)* auch *sine omni elisione* schreibt.

Den Zeitpunkt der Entstehung der *SS.* durfte man für eine spätere Zeit (Ende des XVI, Anfang des XVII Jhdts) ansetzen. Der Verfasser ist auch der Meinung, man sollte den Dichter in den Kreisen der ermländischen Jesuiten suchen (1565 wurde das erste in polnischen Ländern jesuitische Kollegium zu Braunsberg gegründet). Man sieht in dem Gedichte angescheinliche Spuren des Marienkultes, der von den Jesuiten gepflegt wurde und namentlich bei den jesuitischen Parodisten (Sarbiewski, Balde) stark hervortritt. Auch der Kult der Feste der katholischen Kirche, der bekanntlich in der jesuitischen Schule eifrig betrieben wurde, ist

hier zu betonen. Der Anfang der *Confessio cathol. fidei* von *Hosius* (von der Bedeutung der Weihnachtsfeier für die Kirche) sieht fast so aus, als ob unser Gedicht ihn illustrieren sollte. Die jesuitische Poetik empfahl, die heidnischen Dichter den christlichen Stoffen anzupassen (vgl. *T. Sinko, Poetyka Sarbiewskiego*, Kraków 1918). *Possevin* (*Biblioth. selecta*, Romae 1593) erwähnt nur die *centones Vergiliani*. Die hexametrischen Paraphrasen der horazischen Lieder von *J. Walla* (*Poemata*, Antverpiae 1657) beweisen, daß auch Horaz in jesuitischen Schulen zu poetischen Übungen herangezogen wurde.

Endlich Jesuiten (*Sarbiewski, Balde, Ines*) sind die ersten katholischen »Parodisten«, einigermaßen gehören hier einige Gedichte des holländischen Jesuiten *L. Beyerling* (1578—1627), in *Del. Poet. Belg.* — In dieser späteren katholischen Dichtung begegnen wir auch ähnlichen Zyklen von 7 horazianischen Oden, z. B. bei *A. Ines* (*Horologium Marianum*) und *J. Kaliński*: *7 gladii ancipites B. Virg. Mariae* und *Septem sidera ecclesiae, septem festivitates B. Mariae Virg.* Nichts anderes als das letzte Beispiel scheint auch der Titel unseres Gedichtes zu bedeuten. Es erscheint durchaus nicht ausgeschlossen, daß die Überschrift dem Werke von *Broschius* gegeben wurde, der ja von der astronomischen Bedeutung des Gedichtes überzeugt war.

-
21. KRZYŻANOWSKI WITOLD: »Lokalizacja przemysłu«. (*The Location of Industries*). Presented at the session of December 13, 1926.

During the last ten years the attention of economists has been increasingly attracted by the location and territorial differentiation of production, of trade with commodities and with money, and that of transportation. Continuous changes in agriculture and breeding can be noted. Centers of industry, trade, of finance or transportation rise, move from one spot to another, or disappear. The present study deals with a part of this great problem, and investigates the question of location of industries, of the rise, displacement and fall of great industrial centers, of certain branches of industry or of individual factories. The presentation is based on the studies of world economics and on the results of

investigations on the location of industries in the United States of N. A. from the early days of their existence to the present time.

At the very beginning the author gives a critical review of the literature from J. H. v. Thünen, W. Roscher, A. Loria, to the works of A. Weber and the whole school he started in Germany. A short review of Italian, French and American literatures is also presented.

The essential features, contents and limits of our problem are presented in the second chapter. The investigations are extended only to the factory system, i. e. to the general production of certain commodities, made in special establishments with the help of capital, machines and motor force. The location of factories on a certain area is a problem of statics, the migration from one spot to another a problem of dynamics. The economist does not measure distance by measures of length, but by the cost, and in certain cases, by the time of transportation. Among the problems of location of industries we can distinguish four groups, namely: a) the location of centers of industry in the world; b) the location of industries on a smaller area, surrounded by tariffs boundary; c) the location of industries in a certain autarkic economic unit; d) the location of individual factories. To each of the above mentioned groups different methods of investigation can be applied.

Till the present day no studies in our field of investigation have probed the question of the place which our problem occupies in the theory of economics, but all treated this matter rather empirically. The author tries to fill the existing gap. The phenomena of location can be explained in two different ways. First, following Marshall and other English or American economists, by the existence of a certain differential industrial rent, which is obtained by better situated factories; secondly, by the principle of substitution. Factories having better conditions take the place of those worse situated. The author favors the second point of view. The rent is the result of the price obtained on the market, while, on the contrary, the substitution is an independent factor in the process of formation of prices. According to the remarks of G. Cassel in his »Theoretical Economy« and those of A. Predhoel in »Weltwirtschaftliches Archiv«, the principle

of substitution is widely developed. In the same way as certain factories enter in the place of others, certain raw materials are substituted by others; labor and capital are used in different proportions at different times and places, the methods of production are changed, the same wants are satisfied by different means, and finally, beyond certain limits, certain wants take the place of others. At present the substitution does not allow the creation of one economic unit of the whole world, and causes nowadays a certain decentralisation of industry.

Theoretically each factory should be created in the center of the market, yet the greater the profit obtained in the process of fabrication on a piece or on a unit of weight, the greater can be the deviation. Advantages, causing the migration of factories are called factors of location. We can distinguish four of them, namely: 1) saving on the cost of transportation; 2) saving on the cost of labor; 3) climate; 4) abundance of material. Beside these, changes in location can be considered with regard to the rate of interest and a certain number of other influences which often are not of economical nature, e. g. protection of a country. The difficulty of displacing an industry from one place to another is called the inertia of industry. Nowadays the location of a great part of factories is irrational or decided by historical motives, but in the future the planning of them will be based on results of theoretical investigations and practical experience.

The third chapter is devoted to the location of industries in the world economics. According to the author, we can perceive a certain decentralisation of industry, which is gathering round the great food-producing areas of the earth. The development of countries having a deficit of food and showing a certain overgrowth of industry is getting on slowly, while countries, having a surplus of food are creating factories much more easily and rapidly. Thus unnecessary cost of transportation of grain and other products of agriculture and breeding is discussed. The attractive force of agricultural regions is stronger in these branches of industrial activity, which use more human labor and less capital. It is also strengthened by the substitution of raw materials, motor power, methods of production and needs. If in a certain country, not yet developed industrially, the new industry is working more expensively than in old, well organised centers, it

is very often compensated, even with a surplus, by gains won by agriculture. The author strongly stresses the fact that community of interests, that common gain of agriculture and industry, by which often, e. g. in the case of the United States, the permanent existence of protective tariffs is fully justified. On the contrary, very often deficit of food acts as a factor favoring the rise of factories, e. g. poor mountainous regions are a great source of cheap labor. The location of industries encountered often on the borders of mountainous regions and fertile plains, can partly be explained by these opposite phenomena. The agricultural, food-producing regions have also the greatest increase of population and are creating the greatest supply of labor.

Beside the decentralisation of industry in world economics, the height of land rent and the high cost of living in large cities are causing nowadays the migration of some kinds of factories from town to the country. We are witnessing certain suburbanization of industry. This process is made possible and is hastened by the quick development of electrification, permitting to send power by current, instead of transporting tremendous masses of coal, further, by the reduction of costs of transportation, and last, by the improvement of commercial and credit organisations. In times past, the town was the only existing market, nowadays the inhabitants of every country often get the commodities directly from the factories. Formerly the town was also the only source of credit, but to-day the improvement of communication and the facility of forwarding news enable factories, and especially the big concerns, to leave the town. The decentralization of the market is followed by the decentralization of industry. The factory is not necessarily bound with the town. The transplantation of industry from the town to the country can become a slogan of the 20-th century, and the realisation of it may cause the transformation of human societies and can partly smooth out social problems, so pressing to-day.

Beside the influence of agriculture on the location of industries, the importance of climate for the industrial life in the world is considered, pointing out the differences between the cold, temperate and hot climatic zones.

In the last chapter we find a discussion of the location of industries in the United States, from the time of their foundation

to the present day. The common interest of industry and agriculture justifies its existence in spite of costs of production higher than in England, which was their most dangerous competitor. The home market argument, so often presented by the American economists is developed and discussed. Further, the interior, territorial dislocation of American industry is discussed, its westward movement and the industrial development of the South, the problems of concentration and electrification, then the rise and migration of some chosen industries, namely the milling industry, paper and wood pulp manufacture, slaughtering, meat packing and allied industries, leather industry, textile, especially cotton industry, iron and steel industries, manufacture of agricultural implements, glass industry. Finally the question of the location of individual factories is mentioned.

-
22. KUMANIECKI K. F.: **Quo temporis ordine Vergilius singulos Aeneidos libros elaboraverit.** Présenté dans la séance du 8 janvier 1926.

En étudiant il y a peu de temps les rapports entre les Bucoliques de Virgile («Eos» 1926 p. 69 et suiv.), l'auteur a été frappé par un détail intéressant. Lorsque dans une oeuvre plus récente, le poète reprend un motif dont il s'est servi auparavant, il l'abrège ou le résume, ou bien il crée un ensemble nouveau avec des motifs de moindre importance, disséminés dans ses oeuvres plus anciennes. Or, on observe le même rapport entre les Géorgiques et l'Énéide. Nous trouvons en effet dans l'Énéide des motifs abrégés, empruntés aux Géorgiques. L'auteur a établi de plus une troisième particularité, propre à Virgile: dans les comparaisons, le poète emploie souvent des motifs qu'il puise dans ses oeuvres antérieures. Nous sommes par conséquent en présence de trois lois qui président à la composition de son oeuvre poétique; il s'agit 1°) d'une *lex contractionis*, 2°) d'une *lex conglomerationis*, enfin 3°) d'une *lex comparationis ex descriptione petita*. Ces trois lois constituent le premier critérium chronologique. Un autre, est donné par l'attitude de Virgile par rapport aux modèles grecs; en effet, lorsque le poète emprunte la première fois un motif à un auteur grec, il s'en tient d'avantage à l'original,

tandis que s'il emploie une seconde fois le passage emprunté, il tient compte également de la façon dont il l'a remanié préalablement lui-même. Enfin, les contradictions dans l'Énéide qui jettent parfois beaucoup de lumière sur la composition du poème, constituent le troisième critérium.

Dans le chapitre I, l'auteur compare les passages des Géorgiques et de l'Énéide dont la chronologie est certaine et qui fournissent la preuve que les lois mentionnées ci-dessus, ont une valeur réelle; les voici: G. I, 25, 40 ~ Aen. III, 258; G. IV, 405 et suiv. ~ Aen. VI, 128 et suiv.; G. III, 279, 425 ~ Aen. X, 273 suiv.; G. I, 147, 157 ~ Aen. V, 29, 33, 34, 37, 39; G. II, 291 et suiv. ~ Aen. IV, 445 et suiv. (*immota manet* G. II, 295 *aesculus*; Aen. IV, 449 *mens*); G. II, 325, 345 ~ Aen. VI, 726; G. I, 506 G. II, 539 ~ Aen. VII, 628; G. II, 475, 482 ~ Aen. I, 740 et suiv.; G. IV, 499 et suiv. ~ Aen. V, 740 et suiv.; G. IV, 495 et suiv. ~ Aen. II, 771; G. I, 134 ~ Aen. VI, 6; G. I, 143 ~ Aen. VI, 181 suiv.; G. III, 237 ~ VI, 528; G. III, 551 et suiv. ~ Aen. X, 761; G. IV, 420 ~ Aen. II, 23; *lex comparationis ex descriptione petita*: G. I, 185, II, 379 et suiv. ~ Aen. IV, 402 et suiv.; G. IV, 43, 47, 49, 73 et suiv., 201 et suiv. ~ Aen. XII, 587; G. III, 105, 103 ~ Aen. V, 136 et suiv. 144; G. IV, 53 ~ Aen. IV, 69 et suiv.; G. I, 325, 319, 314 et suiv. 322 G. II, 301 ~ Aen. II, 305 et suiv.; G., III, 232 et suiv. ~ Aen., XII, 103 et suiv. L'auteur a comparé de plus les passages suivants des Bucoliques: ecl. II, 33, 49 ~ V, 29 et suiv.: ecl. II, 46—48 ~ V, 38: ecl. II, 36 et suiv. ~ V, 85; ecl. II, 1 et suiv. V, 72.

Dans le chapitre II, l'auteur s'occupe de la chronologie proprement dite de l'Énéide. Il se sert des critères mentionnés ci-dessus et aboutit aux conclusions suivantes quant aux livres XI, III, IV, I/II, VII, X, VI, IX, VIII, V, XII (Comp. III, 588 et suiv. ~ XI, 1—4, 210). Le vers III, 289, est antérieur, car il doit son origine à la conglomération de XI, 1—4, 210; IV, 7 a été copié d'après III, 289; IV, 6/7 ~ III, 289, 637, I, 490—498 ~ IV, 136 suiv.; I, 490 ~ Hom. Z. 102 et suiv.; IV, 143 ~ Appol. Rhod. I, 306 et suiv.; I, 500 est une imitation de IV, 138, 149; ce dernier vers a été emprunté à Hom. α 46, IV; 149 (α , 46) est antérieur, I, 500, postérieur. III, 516 est antérieur à I, 744. La comparaison dans I, 314 et suiv. est une conglomération des motifs: XI, 770, 774 et suiv., 778—782, 789, 885; I, 490—494 ~ X,

1, 648/9, 808, 663 et suiv.; I, 520 et suiv. ~ XI, 248—251; I, 523 ~ XI, 252; I, 525 ~ XI, 257; I, 527 ~ XI, 255. XI, 248 est antérieur (comp. entre autres Od. III, 102 est suiv.) II, 626 et suiv. est tiré de IV, 441 et suiv. (comp. G. II, 291 et Aen. IV, 444 et suiv. ~ 629); II, 76 n'est pas en rapport avec II, 107; II, 76, a été tiré de III, 612; VII, 350 et suiv. ~ I, 660, 688, 716, 723, 750; VII, 460 et suiv. ~ II, 304—314; VII, 561 ~ II, 305 suiv. (comp. Hom. Δ 452 et suiv.); VII, 98 et suiv. ~ III, 158, 94, 97 (comp. Il. XX, 307 et suiv.); X, 41 ~ VII, 337, 405; X, 693 est un abrégé de VII, 586 et suiv. (comp. 0618 et suiv. et 0625 *ἄχνη ἐμβρέμεται*); X, 350 et suiv. ~ VII, 219; X, 839 ~ I, 750 et suiv.; X, 763/8 ~ IV, 177 et suiv. (comp. Δ 442 et suiv.); I, 500 (comp. Z, 707) II, 696. VI, 86 ~ X, 469/70 (*virtus fama virtute parata*) VI, 60 ~ X, 60, 75; VI, 62 ~ X, 61; VI, 60 ~ II, 27; VI, 64 et suiv. ~ II, 325, 352; VI, 176 et suiv. est un abrégé de XI, 153 et suiv.; VI, 95 ~ VII, 98/98; VI, 86 ~ VII, 41 et suiv.; VI, 454 ~ II, 141 et suiv.; III, 599 et suiv. III, 599 et suiv.; IV, 24 et suiv. (comp. Δ 182). IX, 250/251 ~ VI, 697 et suiv. ~ VI, 697 et suiv.; IX, 451 ~ 841 et suiv.; IX, 224/5 ~ IV, 522—528; IX, 469/70 est postérieur à IV, 558, car la conception de IV, 554, et suiv. a été empruntée à Homère. Il. II, 18 et suiv., tandis que celle de IV, 558 a été tirée de Il. II, 57. IV, 558 est par conséquent plus ancien, IX, 469/470, plus récent, IX, 6883 et suiv. ~ XI, 878—895, II, 219, 316 et suiv. ~ VIII, 18 ~ IV 252 et suiv. 285/6; VIII, 26 est un abrégé de IX, 224; VIII, 538 et suiv. est postérieur à I, 100 et suiv. (comp. Hom. Il. XII. 22 et suiv.); VIII, 615 et suiv. ~ I, 714, 715, 709, 713, 717. Le *Prodigium suile* dans III, est original, car autrement VIII, 42 ne pourrait s'expliquer. III, 435 est antérieur à VIII, 519 et suiv. (comp. Apoll. Rhod. Arg. II, 418 ~ Aen. III, 367; Arg. II, 422 ~ Aen. 435; Arg. II, 311, 314 et suiv. ~ Aen. III, 379; Arg. II, 317 ~ Aen. III, 381; Arg. 424 ~ Aen. III, 440; Arg. II, 427 ~ Aen. III, 461). D'autres raisons parlent du reste en faveur de la supposition que le *prodigium suile* est un motif original dans le livre III, VI, 743 ~ VIII, 541. IX. 250, 258; V, 198/200; ~ IX, 812 et suiv. (comp. II, 102 et suiv.) de même que IX, 806 ~ V, 432 et suiv. (comp. IX, IX, 809 π 104 ~ V, 434). Le sujet de la comparaison V. 87 et suiv. a été tiré de IV, 701 et suiv.; III, est antérieur à V, 8 et suiv., car ce vers et plus rapproché d'Homère (comp. ξ, 304

et suiv. Ulysse est Énée quittant la Crète); III. 193 — ξ 305; III. 196 ~ μ, 409, III. 202 ~ ξ 308. Aen. XII, 905 ~ V, 395, 432; XII, 123 et suiv. ~ V, 131, I, 638 et suiv.; XII, 923 ~ X, 601—604; XII, 219 ~ VIII, 282. XI, 197. Il faut considérer comme ajoutés à une date ultérieure: 1) I, 7—39 (comp. Wendling: Das Gesetz der Einschaltung und die Iliassichten. Tübingen 1925. I, 29 ~ vers. 3; 31 ~ 6, 5; 32 ~ 2; 33 ~ 5/6); 2^o) l'épisode relatif à Créüse.

Comp. 796 ~ 744, 797 ~ 766. 744; 798 ~ 743; 802 ~ 757. 752; comp. également 773 ~ II, 276. 286; 775 ~ VI ~ 766. 744; 798 ~ 743; 802 ~ 757. 752; puis 773 ~ II, 276. 286; 775 ~ VI, 797 ~ 766. 744; 798 ~ 743; 802 ~ 757. 752; voir encore 773 ~ 276. 286; 775 ~ VI, 84. 85. 87. 89. 94. 792 et suiv. ~ VI, 790 et suiv. (VI, 790 et suiv. remonte à une date antérieure; comp. π 206; π 64 ~ VI, 695); 3) III, 473—505 (500, II, 780—4) comp. III. 480; III, 482 ~ III, 464 et suiv.; voir le départ de Thrace, III, 71/72. 4) V, 779—826; nous sommes ici en présence d'une contradiction avec V, 764—820. Le vers 827 était précédé du vers 827; nous nous en apercevons par la circonstance que ce passage entier révèle une imitation de IV, 71 et suiv. IV, 522. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons comprendre V, 829, passage inexplicable jusqu'à présent (comp. Jahn ad V 829); 5) VII, 641—817.

Dans le chapitre III, l'auteur a attiré l'attention sur certaines contradictions qui ne s'expliquent que par l'ordre chronologique de la composition des livres de l'Énéide. Il s'oppose à l'opinion de Gercke qui s'est appuyé sur les prétendues contradictions qu'offrait la façon de représenter les dieux, pour prouver que les livres VII—XII avaient été composés avant I—VI. Les contradictions en question n'existent pas en réalité.

Dans le chapitre IV l'auteur examine les témoignages des anciens concernant la composition de l'Énéide et aboutit aux conclusions suivantes: L'année 27, l'Énéide est composée en prose et divisée en livres; le livre XI est peut-être déjà écrit. Virgile n'a encore rien à envoyer à Auguste (Don. Vit. Verg. ξ 46, Macr. Sat. I, 24); les livres III, IV, I, II, VII, sont composés entre l'année 27 et l'année 25. Properce connaît en 25 les livres III, II, I et VII (Prop. II, 3, 4, 61 ~ Aen. III, 275 et suiv. 28; v. 62 ~ G. III. 46; v. 63 ~ Aen. II, 618; v. 63/4 ~ I 1/2, VII, 41, 157 sg.); le *nunc* v. 63, indique l'année 25; Prop. II, 8, 10 ~

Aen. II. 56. 290, 325 et suiv.). L'année 25, première récitation des livres III et IV. (Serv. ad Aen. IV, 324. Déjà en 27 Auguste voulait entendre réciter une partie du poème de Virgile). Les livres X, et VI remontent aux années 25—23; en 23/22, *seconde* récitation du livre VI (Don. Vit. Verg. § 47; Serv. ad Aen. VI, 862); l'année 22 voit paraître les livres IX, VIII (vers. l'an 22, Tibulle et Propertius connaissent le livre VIII (Tib., II, 5, 49 et suiv. 55 ~ Aen. VIII, 46 et suiv.; Tib. II, 5, 21 ~ Aen. III, 10 et suiv. Tib. II, 5, 57 et suiv. ~ Aen. VIII, 106; Propertius IV, 1, 35 ~ Aen. VIII, 45; Prop. IV, 9 ~ Aen. VIII, 190—272; Prop. IV, 1, 46 ~ Aen. I, 206, 68. VIII, 36 et suiv. Les livres V et XII ont été écrits entre les années 21 et 19. Horace connaît en 17 l'édition complète de l'Énéide.

23. LEPSZY LEONARD: **Dürer w Polsce. (*Dürer in Polen*)**. Présenté dans la séance du 15 novembre 1926.

In vorliegender Abhandlung bemüht sich der Verfasser den vermutlichen Aufenthalt Albrecht Dürers in Krakau und zwar während seiner Wanderjahre festzustellen. Er bestrebt sein Vorhaben auf Grund neuer Beobachtungen, Zuhilfenahme der künstlerischen Belege und Formenerscheinungen, die bis jetzt unbemerkt blieben, zu erreichen.

Der Streit über die Frage der Autorschaft der im Germanischen Museum in Nürnberg befindlichen Rosenkranztafel, in welcher die Analogien zwischen Dürer und Stoß kräftig auftreten, bildet den Ausgangspunkt zu Erörterungen und Erwägungen über das Verhältnis der Dürer'schen Kunst zur jenen des Bildschnitzers Veit Stoß.

Um vor allem den Zeitabschnitt der Entstehung des genannten plastischen Werkes womöglichst genau festzulegen, analysiert zunächst der Verfasser die menschlichen Typen der Reliefs der Rosenkranztafel, dann das Kostüm und endlich die künstlerische Auffassung des Autors der Tafel. Er zieht sie in eine Parallele mit dem Hochaltar der Krakauer Marienkirche von Veit Stoss und kommt zu dem Schluss, daß die beiden Werke in engster Beziehung stehen und von derselben Hand herrühren. Es wieder-

holen sich an ihnen nicht nur dieselben Gestalten, geformt nach identischen Modellen, sondern auch die für Stoß so höchst originellen und charakteristischen Kompositionen von Gruppen, das Kostüm, derselbe Faltenwurf und dieselben leidenschaftlichen Bewegungen. Weiter kehren hier wieder: die trocken behandelte Landschaft mit ihren kulißenartig aufgestellten Felsen mit Burgen oder schmucklose Wände als Bildfläche. Und alles das ausgestattet mit großen Vorzügen sowie auch behaftet mit allgemein bekannten Mängeln des berühmten Meisters. Insbesondere bei den Madonnen-gestalten der Stoss'schen Werkstatt der Krakauer Periode macht sich schlagend bemerkbar, der höchst charakteristische schlesische Madonnentypus. Er entstammt sichtlich, als Modell gedacht, aus dem Stoss'schen engsten Familienkreise. Er ist heimisch, erscheint und kehrt auf einer Reihe der Krakauer Werke wieder bis zu Anfang seiner letzten Nürnberg'schen Tätigkeit, in welcher das Modell noch eine bloß kurze Zeit sich sehen läßt und bald danach verschwindet, um einem neuen Modell Platz zu machen.

Bei der Betrachtung der Rosenkranztafel als Ganzes erkennt der Zuschauer sogleich, daß die Komposition nicht mit einem Schlag entstanden sei. Im Gegenteil — sie zerfällt in drei durch verschiedene Grössen der Figuren und künstlerischen Wert divergierende Teile. Sie dürfte aus drei unterschiedlichen Zeiten stammen und zwar:

- I. Den ältesten Teil bildet die Umrahmung, bestehend aus 23 (früher 30) Plaketten mit den Darstellungen von Szenen aus dem Alten und dem Neuen Testamente.
- II. Der Rosenkranz besteht aus in vier wagrechten Reihen, zusammengestellten Halbfiguren von Heiligen, die um das leere Kreuz geschaart sind. Darüber ein Fries von vierzehn heil. Nothelfern, die zwar der Grösse der vorigen Figuren entsprechen, jedoch zum Teil Gestalten des Rosenkranzes wiederholen, welcher Umstand die Gleichzeitigkeit der beiden Bestandteile in Frage stellt.
- III. Das jüngste Gericht scheint später als die vorangehenden Reliefs entstanden zu sein. Es ist sogar nicht ausgeschlossen, daß dieser III-te Teil der Nürnberger Schaffensperiode des alten Schnitzers angehört.

Sämtliche Plastiken wirken auf den Zuschauer anheimelnd als alte Krakauer Bekannte.

Die ausführliche Untersuchung der belangreichen Reliefs ergab folgende Resultate: Die kleinen Holzplaketten der Umrahmung wurden prima vista vom Meister Stoß selbst geschnitzt u. zw. sofort nach Beendigung des Hochaltars in der Marienkirche zu Krakau, also nach d. J. 1485 und wahrscheinlich hat er die Rosenkranztafel um die Mitte des Monates November 1486 nach Nürnberg auf die Neujahrmesse mitgebracht. Der Mangel an Inschriften, jedwedes heraldischen oder sonstigen Zeichens an dem Werke bestätigt die Vermutung eine Marktwaare vor sich zu haben. Nachdem die Themata sowohl im Krakauer Hochaltar wie auch in der Nürnberger Rosenkranztafel vor 1486 entstanden, so hält es der Verfasser für ausgeschlossen, daß Stoß dieselben Dürer entnommen hätte. Dagegen wäre es zeitlich richtiger zu meinen, daß der junge Dürer die Stoß'sche Vorstellung als im Einklang mit seiner Empfindung stehend befunden und wie seine Zeitgenossen allgemein verfahren und auch er, insbesondere zur Zeit seiner italienischen Reise es so oft getan, ganz oder teilweise aus dem fremden Formenschatz schöpfte und die geliehenen Formelemente auf seine geniale Eigenart umformte. Auf diese Weise geschah es, daß er den Einzug Christi in Jerusalem oder Christi Geburt zur Gänze, dagegen die Ölbergszene oder die Kreuztragung bloß fragmentarisch der Rosenkranztafel nachbilden konnte.

Das Zusammentreffen dieser beiden Männer ist nach Dafürhalten des Verfassers von älterem Datum und zwar sollte man auf Grund der künstlerischen Betätigung Dürers, die nach Polen hinweist, meinen, dass er schon während seiner Wanderjahre die Reise nach Polen angetreten habe. Man darf vor allem nicht vergessen, daß zur Zeit der Wanderjahre Dürers der Ruhm des Meisters Stoß, wie es sein Freund Heydek (im J. 1488) berichtet, schon in der ganzen Christenheit verbreitet war, daß er als Innungsaltester der Malerzuche an der Spitze der Krakauer Künstlerschaft stand, und endlich, daß Dürer in Krakau nicht nur eine ganze Kolonie von Nürnbergern fand, aber in der Familie Haller aus Rothenburg auch seinen Anverwandten begegnete. Dem gegenüber muß es Wunder nehmen, warum er über: Krakau, Haller, Scheurl, Stoss u. s. w. in seiner Familienchronik nichts erwähnt, sondern das tiefste Schweigen beobachtet. Der Verfasser erklärt diese Erscheinung mit dem Umstande, daß wahrscheinlich die Herausgeber der Chronik jede Erwähnung über den gebrandmarkten

Mann absichtlich ausließen, um die gewesenen freundschaftlichen Verhältnisse zu vertuschen. Auf diese Art wurden die Nachrichten über den Aufenthalt Dürers in den Jahren 1490 bis 1492 stillschweigend übergangen. Endlich wäre es nicht ausgeschlossen, daß beide Familien: Stoß und Dürer in Unfrieden lebten. Die Dürer-Familie verzichtet auch weiterhin nicht darauf, die Fäden der engen Verbindungen mit Polen fortzuspinnen und es treten auf und wirken künstlerisch am königlichen Hofe zu Krakau der Goldschmied Andreas und der Maler Hans Dürer.

Die Formanalyse der Dürerschen Kunst spricht lebhaft für obige Hypothese. Die Stiche des Meisters Stoß waren in der Werkstatt des Altmeisters Wohlgemut, wo Dürer seine Lehre genoßen, bekannt und umgekehrt wurden die Dürer'schen Holz- und Kupferstiche in der Krakauer Werkstatt des Stanislaus Stoß verwendet. Diese Gegenseitigkeit hat auch etwas zu bedeuten. Wir können nicht umhin H. Jaro Springer beizustimmen, wenn er sagt: Dürer hat bei Stoß stechen gelernt. Zum Beweis deßen nehmen wir das interessante Kupferstichblatt betitelt «Das Meerwunder» v. J. 1495. Die prächtige Landschaft erinnert lebhaft an die reizende Umgebung des damals polnischen Schlosses «Orawa» am Ufer des gleichnamigen Flußes, und, was merkwürdig ist und unsere Aufmerksamkeit feßelt, das ist das Kostüm eines polnischen Edelmannes, der dem Fluße oder einer Bucht zuläuft. Der Verfasser erachtete es der Mühe wert die Tracht des Mannes einer genauen Besprechung zu unterziehen und zu konstatieren, daß zu jener Zeit der Turban, die Karabela (Säbel), das Oberkleid und die hohen Stiefeln in Polen landesüblich waren.

Der Verfasser befaßt sich seit Jahren mit dem Problem des Dürerischen Aufenthaltes in Polen und entdeckte im Dominikaner Kloster in Krakau zwei Bilder, die er Albrecht Dürer zugeschrieben hat. Das erste davon ist das Studium eines Mädchenkopfes aus dem Ende des XV. Jahrhunderts, das sonderbarerweise dem bekannten Typus von Dürer'schen Madonnenbildern (Marienbild v. J. 1512 Hofmuseum, Wien) auffalend ähnlich ist; es ist auf Eichenholzbrett gemalt. Die gemischte Maltechnik mit Neigung zur flämischen Malerei stimmt überein mit der Zeit der Wanderjahre Dürers. Es ist daher zu vermuten, daß das Bild als Madonnenkopfstudium zu gelten hat und unter diesem Titel in's Dominikanerkloster in Tarnobrzeg gelangte.

Aus der Zusammenstellung und dem Vergleiche von Dürer'schen Madonnenköpfen mit den ähnlichen Gesichtszügen geht es hervor, daß das zu Modell sitzende Krakauer Mädchen ununterbrochen dem grossen Künstler auch in Nürnberg zu Modell dient. Nach der von Christoph Scheurl d. Ä. gelieferten Nachricht hat Dürer im J. 1492 «Deutschland durchzogen», um nach Kolmar zu Martin Schongauer zu gelangen. Die Kunde von dem Hinscheiden des berühmten Kupferstechers (Anfang 1491) hat sichtlich seinen Aufenthaltsort noch nicht erreicht, da er sehr entlegen sein mußte. Wenn man also Krakau als seinen Aufenthaltsort bestimmt, so wird mutmaßlich sein Weg von hier aus über Breslau, Dresden, Leipzig, Wittenberg bis nach Kolmar geführt haben. Auf diese Weise kann man mit Scheurl sagen: er durchschritt ganz Deutschland und bog dann nach Basel um um endlich auf Rheinwege nach Strassburg zu gelangen, woher ihn sein alter Vater «forderte». Ein derart aufgestelltes Itinerarium deckt sich vollkommen mit Scheurl's knapper Reiserichtungsangabe, wie auch mit den hinterlassenen Spuren von Dürers künstlerischer Tätigkeit.

Das zweite Bild aus der Kollektion des Krakauer Dominikanerklosters stellt dar «Die Krönung der Mutter Gottes», gemalt auf Lindenholz mit Ölfarben. Es ist ein Fragment einer «Marie Himmelfahrt», deren unterer Teil sichtlich der Vernichtung unterlag. Das Bild ist eine Variante des Heller'schen Frankfurter Marienbildes und des Holzschnittes a. d. J. 1510. und stammt aus einer anderen Krakauer Kirche, weiter weiß man gar nichts darüber.

Aus dem vorliegenden übriggebliebenen Gemäldereste kann man wohl folgern, daß dasselbe nach der venezianischen Reise Dürers entstanden, der Nürnberger Tätigkeit des Meisters angehört dem Heller'schen Bilde vorangegangen ist, somit seine Entstehungszeit in das erste Dezennium des XVI. Jahrh. fällt. Die hiezu verwendeten Modelle sind aus anderen Werken Dürer's bekannt und zeitlich übereinstimmend. Annäherungsweise betrug die anfängliche Größe des Bildes gegen 0·9 m Breite, 1·3 m Höhe und aller Wahrscheinlichkeit nach haben wir es hier mit dem Bilde zu tun, das Dürer im J. 1508 dem Breslauer Bischof Johann Turzo um 72 Flor. verkaufte. In Breslau aber weiß man derzeit gar nichts über das besagte Gemälde. Bei dem Umstande, daß sich damals an der Krakauer Marienkirche eine Familienkapelle der Turzo

befand (in der Kapelle war nämlich eine Altarie der heil. Dreieinigkeits gestiftet) paßte das Bild vermöge seiner Größe und Darstellung sichtlich für die hiesige Turzokapelle.

Die «Kreuztragung» von Richmond (England). — Also noch ein Gemälde Dürer's wird hier vorgeführt, ein Werk seines späteren Lebens, behaftet mit Reminiscenzen aus Polen. Es stammt vom Jahre 1527, ist demnach schon nach der niederländischen Reise gemalt und belegt mit zwei wichtigen und lehrreichen Federskizzen.

Den großen Umzug auf Golgatha, mit dem das Kreuz tragenden Christus, den Schächern und dem unzähligen Menschenschwarm, umringen Soldatentruppen verschiedener Waffen. Rückwärts hinter dem nachlaufenden Pöbel sieht man zwei polnische Reiter, den einen mit Bogen, Pfeilköcher, Armtartsche über die Schulter geworfen, mit krummem polnischen Säbel an der Seite. Sein Anzug gleicht dem, den wir auf dem von Hans Kulmbach zu Krakau gemalten heil. Katharinenzyklus (a. d. J. 1514/15) sehen. Ausser dem bewaffneten Fußvolk, daß das allgemein in Mitteleuropa gebrauchte Rüstzeug trägt, sieht man eine antike Rüstung zur Dokumentierung der Renaissance. Uns interessieren hauptsächlich die fünf Tartaren zu Pferde, die dem Zuge voranreiten, den Weg räumen und weisen. Jene tartarischen Reiter in orientalischer Tracht, mit Turbans auf dem Kopfe bildeten bekanntlich die Leibgarde der polnischen Könige und hausten auf dem Schloße Wawel. Das sie es sind, bestätigt uns der polnische Adlerwappen auf dem Brustlatz und auf der Fahne mit den heraldischen Farben des polnischen Staates: weiß auf rot. Die Reiter sitzen auf leichten Pferden polnischer Rasse, nach poln., respektive orientalischer Art mit kurzgebundenem Steigbügel. Der Fahnenträger hält auf dem Arme die kleine Pavese von derselben Gestalt, wie sie die polnische Ritterschaft in der Schlacht bei Orsza (siehe das Bild im Schlesischen Museum zu Breslau) getragen hat. Es muß dabei erwähnt werden, daß die tartarischen Ansiedelungen in Litauen zum Militärdienst beim König verpflichtet waren. Die Könige behandelten sie als freies ritterliches Volk.

Ausser der Reiterei sehen wir auf dem Bilde unter den Fußsoldaten bewaffnete Leute im Turban auf dem Kopf, wahrscheinlich haben die Tartaren auch in den Fußtruppen gedient.

Die Landschaft erinnert ebenfalls an den nord-östlichen Teil der Stadtbefestigungen in Krakau u. zw. mit dem Florianiturm, der Barbakane noch vor ihrem Umbau im Jahre 1498. Die zahlreichen Schornsteine laßen nicht vergeßen, daß wir eine nördliche Gegend vor Augen haben.

Das Bild macht den Eindruck eines wirklichen Kirchenspiels. Es ist ein mittelalterliches Mysterium, ein Ereignis, das wirklich vorgekommen und welches der große Meister gesehen, mitempfunden und auf der Tafel festgebannt hat.

-
24. LISIECKI STANISŁAW: **Teorja Platona o prabycie duszy ludzkiej i jej krytyka.** (*La théorie de Platon sur l'existence première de l'âme humaine et la critique de cette doctrine*). Présenté dans la séance du 11 octobre 1926.

La théorie de la réincarnation que l'on considère d'habitude comme synonyme de la métempsychose, joue un rôle très important dans le mouvement théosophique et anthroposophique moderne. En réalité, la réincarnation indique la migration de l'âme passant d'un corps humain dans un autre, tandis que la métempsychose implique le passage à une autre forme de l'être, par conséquent aussi le fait de revêtir un corps animal. Dans les spéculations modernes sur ce sujet, on s'en réfère souvent à l'autorité de Platon, quoique sa théorie de la réincarnation et de la métempsychose n'ait toujours pas été l'objet d'une étude suffisamment approfondie, qui tiendrait compte de l'origine de cette doctrine, de ses phases successives et de son importance dans l'ensemble du système de ce philosophe. Voulant résoudre ces problèmes, l'auteur s'appuie sur la critique de Platon s'exerçant sur les théories de ses devanciers, pour étudier les questions suivantes: quelle est aux yeux de ce philosophe la vraie cause de toute existence? quelle est la relation entre l'idée et le phénomène? comment fait Platon pour nous amener à pressentir les idées de la grandeur, du beau et du bien? enfin quelle conclusions relatives à l'affinité entre l'âme et les idées en général, déduit-il du fait que l'homme comprend les premières? Cette affinité remonte à l'existence première de l'âme. La science humaine, qui découle du souvenir laissé par les idées que l'homme a con-

contemplées précisément durant cette existence, est une manifestation de la réalité de celle-ci. Dans le »Phédon«, Platon défend contre les objections du Pythagoricien Symmias, cette doctrine qu'il a exposée avec le plus d'ampleur dans le »Ménon«. Du cercle que décrivent la vie et la mort, il déduit la nécessité d'un nouveau retour de l'âme dans un corps, puis, il s'occupe de la réincarnation des différents types humains, pour conclure enfin que l'existence première de l'âme est un mystère inaccessible à la raison et pour la faire entrer dans le domaine de la foi.

C'est dans cet ordre que se suivent et que sont groupés les problèmes dont nous entretenit l'auteur. Chaque chapitre de cette analyse (il y en a quatre), est accompagné d'un aperçu critique. C'est précisément de ces aperçus que nous tirerons les faits les plus importants dans la suite.

Les théories des physiciens-philosophes, étudiées par le jeune Platon, ne réussirent pas à le satisfaire, car elles ne le renseignaient que sur les causes secondes et dérivées, tandis qu'il cherchait les causes premières et primitives, en un mot la cause absolue. Celle-ci s'était présentée à son esprit, mais il ne la trouva pas suffisante. C'est pourquoi, lorsqu'il parle de la finalité se manifestant dans l'univers, il met ce problème en rapport avec sa théorie des idées, dont il affirme non seulement la réalité, mais aussi la nature spirituelle. Platon a appliqué à l'esprit de l'homme et à ses rapports avec le corps, l'analogie entre les idées et l'influence qu'elles exercent sur phénomènes, toutefois il n'a pas prouvé la thèse suivant laquelle les idées sont la cause de tout être en général, ni il n'a démontré dans quelle mesure, grâce à la finalité de son activité, l'esprit est la raison de tout bien. C'est l'inspiration et non la froide raison qui, de son propre aveu, lui a suggéré la théorie des idées. On s'en aperçoit également, lorsqu'on étudie la façon dont il applique cette doctrine à la théorie de la science, qu'il considère comme l'expression de la réminiscence des idées que l'âme a contemplées pendant la période de la préexistence. Lorsqu'il émettait cette théorie par des arguments, Platon ne définit pas le concept de la réminiscence avec une précision suffisante, pour nous permettre d'en déduire la connaissance que nous avons aujourd'hui. Il ne suffit pas d'affirmer en effet que la réminiscence consiste à se rendre compte de ce que nous avons vu un jour, car cette affirmation passe outre sur

un de ses caractères essentiels, notamment sur le fait important, que lorsque nous nous rappelons d'un événement qui a eu lieu à une époque éloignée, nous avons la conscience d'avoir eu vraiment alors une certaine connaissance. De plus, Platon comprend par réminiscence, tantôt la reproduction des concepts en vertu de la loi de simultanité, tantôt il la considère comme le fait d'abstraire de formes et de grandeurs semblables, les concepts de ces formes et de ces grandeurs. Enfin, si nous avons acquis la connaissance des idées avant que l'âme eût revêtu un corps, elle n'était pas une réminiscence, mais bien l'acquisition de quelque chose que nous ne possédions pas auparavant. Or, comme nous n'avons pas observé les phénomènes terrestres durant l'existence première et comme nous n'avons acquis la connaissance de ceux-ci qu'après l'incarnation de l'âme, cette connaissance n'est pas non plus une réminiscence. Dans ces conditions, la participation de l'âme aux idées durant l'existence première, ne permet pas à proprement parler, de tirer des conclusions quelconques, relatives à la réminiscence.

En combattant la théorie, d'après laquelle l'âme serait l'harmonie du corps, Platon n'a pas su formuler la thèse que l'homme agit en vertu d'une force dont l'âme est le siège. Cette force crée l'harmonie du corps, du moins en ce sens, que c'est précisément elle qui suggère l'idée, que le corps qui lui est subordonné met en exécution. Toutefois, si l'on admet la théorie de l'harmonie même sous cette forme, il n'en résulte aucune preuve à l'appui de l'existence première de l'âme, car Platon n'a pas démontré que c'est seulement l'âme qui façonne le corps et que les passions de celle-ci agissent sur lui et apportent des changements dans son organisation. Or, Platon ne pouvait pas prouver cette thèse, car il admettait que toutes les passions relèvent du corps et sont étrangères à l'âme.

La possibilité d'une migration de certaines âmes passant dans des corps d'animaux, que Platon admet dans sa théorie de la réincarnation, a déjà été magistralement réfutée par Aristote (*De anima* I, 3). En dépit de ses inconséquences manifestes, la doctrine de la réincarnation est pourtant un postulat qui ne manque pas de beauté. Platon veut que l'homme travaille avec ardeur à façonner son âme et qu'il tende à connaître la vérité. Ce grand but ne saurait être atteint dans le court espace d'une seule vie

sur la terre. Aussi toutes les expériences, comparables à des fruits pas encore mûrs, que l'homme a soigneusement réunies dans le courant d'une vie, l'accompagnent-elles dans l'autre période de pèlerinage, pour mûrir complètement à la chaleur d'une seconde ou d'une troisième existence. Ce n'est que celui, qui dans le courant d'une vie a su isoler l'âme du corps et qui l'a préparée à contempler la Vérité, ce n'est que le philosophe, qui est affranchi de la nécessité de se réincarner. La réincarnation rend par conséquent l'homme capable de s'unir à Dieu par l'émancipation progressive des influences terrestres et elle est en rapport très étroits avec la foi en la Providence.

-
25. MANTEUFFEL TADEUSZ: **Ekspansja frankońska na terenie Włoch w VI i VII wieku.** (*L'expansion franque en Italie au VI^e et au VII^e siècle*). Présenté dans la séance du 10 mai 1926.

Dans le travail ici résumé, l'auteur tâche d'embrasser l'ensemble des rapports entre les Francs et l'Italie au VI^e et au VII^e s. Il nous entretient de la rivalité entre le Franc Clovis et l'Ostrogoth Théodoric, contre lequel avait pris position Byzance. Théodoric sortit indemne de la lutte et réussit même à agrandir son territoire, en y incorporant des parties de l'État des Visigoths, puis des régions appartenant au royaume des Burgundes. Après la mort de Théodoric, une agression de la part de Justinien fit chercher à Théodat, roi des Ostrogoths, un rapprochement avec les Francs, mais cette entente ne fut que passagère à cause de la trahison de Théodebert. Les Francs s'emparèrent de la Provence et occupèrent même la Vénétie. A l'époque de Théodebald, fils de Théodebert, la politique franque devint hésitante; aussi après sa mort, au temps de Clotaire, ne connaît-on que des expéditions entreprises à la hâte par les Francs au-delà des Alpes, uniquement dans le but de se défendre. Ce n'est que l'apparition des Lombards qui unit Byzance et l'Austrasie pour les faire intervenir en commun. Il s'agit là cependant d'interventions entreprises à la hâte; enfin Clotaire II abandonne en général toute politique italienne. Dans la partie finale de son étude, l'auteur s'occupe de l'influence exercée par les facteurs géographiques

sur les rapports entre les Francs et l'Italie et attire l'attention sur le fait, que les incursions franques ne venaient pas de l'ouest, mais du nord, du côté de l'Austrasie. Ces expéditions passaient par le Grand-Saint-Bernard, le Mont Cenis et le Brenner.

-
26. MOLE WOJSŁAW: **Minjatury ewangeliarza ławriszewskiego, N° 2097 w Muzeum X. X. Czartoryskich w Krakowie. (*Les miniatures de l'évangélaire de Ławriszew, n° 2097, au Musée des Princes Czartoryski à Cracovie*)**. Présenté dans la séance du 8 février 1926.

L'évangélaire du monastère de Ławriszew, situé dans les environs de Nowogród en Lithuanie, est une oeuvre sur parchemin, composée en slave ecclésiastique. Cet évangélaire, conservé au Musée des Princes Czartoryski à Cracovie, contient non seulement le texte des quatre évangiles, disposés d'après l'ordre des lectures dominicales, ainsi que des parties du ménologe, car il renferme de plus de nombreuses »mentions« en rapport avec différentes fondations faites au profit du monastère à des époques diverses. Parmi ces annotations, nous en voyons deux très importantes à la première page du codex. Dans la première, le »welikij kniaź Dmitrij Olgirdowicz« (grand-duc Dmitri Olgirdowicz), par conséquent Dimitri, duc de Brań, fils d'Olgerd, tué en 1399 à la bataille de la Worskla où il avait combattu les Tartares, parle de lui-même comme d'un bienfaiteur du monastère. Dans la seconde annotation, il est question du duc Alexandre, fils aîné de Vladimir Olgerdowicz, décédé en 1454. La fondation qu'il fit, remonte à l'année 1429. Au point de vue paléographique, la première annotation s'accorde avec le caractère du codex proprement dit. Le manuscrit date par conséquent de la seconde moitié du XIV^e siècle.

Dans le travail ici résumé, l'auteur ne s'occupe que de la décoration artistique du manuscrit, qui contient des miniatures et des initiales. En ce qui concerne les miniatures, on aperçoit à la première page l'Archange Michel, représenté sous les traits classiques d'un archange, chef des armées célestes; on voit ensuite les évangélistes Saint Jean, Saint Mathieu et Saint Luc, représentés suivant la coutume traditionnelle comme écrivains.

On ne trouve cependant pas le quatrième évangéliste, Saint Marc. Les illustrations en rapport avec les événements dont parlent les évangiles, ne constituent pas un cycle complet. On ne trouve qu'une scène concernant la Sainte Enfance (l'entrevue de Siméon et de Sainte Anne); six, respectivement sept miniatures, représentent des miracles opérés par le Christ, enfin les autres compositions (quatre miniatures) se rapportent à la Passion, toutefois ici encore le choix des sujets est plutôt accidentel. A la fin du livre, on voit représenté un saint, dont l'image a été ajoutée à une époque plus récente, puis à la page 78, une illustration en rapport avec la parabole sur l'inanité de la vie humaine, empruntée au récit oriental sur Barlaam et Josaphat.

L'analyse minutieuse du style de ces différentes miniatures, de même que l'étude iconographique de celles-ci, nous font aboutir aux résultats suivants: les miniatures en question sont en général une copie fortement empreinte de l'esprit de province, copie qui se propose de reproduire des fragments des illustrations que contiennent l'évangélaire et le ménologe, mais qui n'est cependant pas une reproduction d'après une seule source primitive. Même les portraits des évangélistes ont été tirés de deux sources différentes. Quant aux autres miniatures, on peut les répartir dans plusieurs groupes, dont chacun remonte à une autre source; ce sont: 1) un cycle de trois miracles; 2) la résurrection de la fille de Jaïre; 3) l'entrevue avec Siméon; 4) Joseph d'Arimathie chez Ponce Pilate; 5) la résurrection de Lazare, l'entrée à Jerusalem et les Saintes Femmes au sépulchre; enfin 6), en qualité de sujet supplémentaire, la parabole tirée du récit sur Barlaam. Toutes ces miniatures ont cependant un trait commun, car toutes elles reflètent les principes et les traditions de l'art byzantin. Quoique la composition des Saintes Femmes trahisse un modèle relativement récent, remontant au XIV^e siècle que le copiste devait avoir sous les yeux, ces miniatures s'inspirent cependant d'un esprit très conservateur, de sorte qu'on y chercherait en vain les grands changements intéressant le style et l'iconographie, tellement caractéristiques pour le développement de l'art byzantin au XIV^e siècle.

L'analyse des motifs ornementaux, d'une très grande richesse d'invention, qui ont servi à composer les initiales, nous mène au même résultat.

Il n'est pas possible de dire pour le moment, d'après quels modèles ces miniatures ont été copiées. Il ne faut cependant pas perdre de vue que certains motifs artistiques ont pu venir de Bulgarie et se répandre dans les provinces ruthènes de la Lituanie. Les rapports entre l'Église orthodoxe ruthéno-lituanienne et l'Église bulgare, sur lesquels M^r l'Ablé Fijałek a jeté de la lumière, paraîtraient confirmer cette supposition.

-
27. NAMYSŁOWSKI WŁADYSŁAW: **Dawny chorwacki proces sądowy** (*Der frühere kroatiscbe Prozeß.*) Présenté dans la séance du 21 novembre 1926.

Als Quellenmaterial für die vorliegende Arbeit bildete vor allem der Zakon von Winodol vom J. 1288 unter Heranziehung der Statuten von Werba aus den Jahren 1362—1388, gelegentlich auch unter Berücksichtigung der Statuten der Gemeinde Trsat vom J. 1640, sämtlich veröffentlicht in der von der Jugoslawischen Akademie der Wissenschaften herausgegebenen Sammlung »Hrvatski pisani zakoni«, Zagreb (Agram) 1890. Das Thema war die Darstellung der damaligen Gerichtsverfassung und des gerichtlichen Verfahrens auf Grund der angegebenen Quellen.

1. Gerichte. In der alten Gerichtsverfassung bestanden in Kroatien nebeneinander zwei Arten von Gerichten: das Fürstengericht zuständig für seine Beamten und Diener sowie für Strafsachen, die ohne Rücksicht auf den Stand der Personen das Reservat des Fürsten bildeten, ferner die alten Gemeindegerichte zuständig für alle Einwohner der Gemeinde, jedoch mit Ausschluß der fürstlichen Reservats. Das Fürstengericht war ein Einzelgericht, dagegen waren Gemeindegerichte Kollegialgerichte. An der Spitze der letzteren standen Richter, welche in gleicher Weise wie die Gemeindeältesten von der Hauptversammlung der ganzen Gemeinde gewählt wurden. Auch nach der Besitzergreifung von Winodol durch die Fürsten Frankopan von der Insel Krk (Veglia) blieben die wählbaren Richter Gemeindebeamte weiterhin bestehen, dagegen behielt sich der Fürst die Ingerenz in wichtigeren Fällen in der Weise vor, daß die Urteilsfällung in Strafsachen von der Beteiligung des Fürsten selbst oder eines von ihm entsendeten Vertreters abhängig gemacht wurde. Der kollegiale

Charakter der Gemeindegerichte entsprach auch der damaligen Gemeindeverfassung von Winodol, deren Grundzug gemeinsame Erledigung aller Gemeindegeschäfte und die nach altslawischer Sitz übliche Beteiligung des Volkes an dem Gerichtswesen bildete. Die Gerichte setzten sich aus folgenden Personen zusammen, dem Richter, vielleicht auch mehreren Richtern, dem Vertreter des Fürsten und den sg. »Rotniks«, d. h. den von der Gesamtbevölkerung gewählten oder berufenen Personen, welche vor Amtsantritt einen Eid nach einer bestimmten Formel leisteten. Diese Zusammensetzung hatte noch hundert Jahre später das Gemeindegericht auf der Insel Krk (Veglia) also auf einem Territorium, für welches die Bestimmungen des Zakons von Winodol schon in der Zeit der Entstehung desselben galten; das Gericht bestand aus einem ständigen Gemeinderichter und vier Gemeinderäten. Diese Verfassung blieb lange Zeit bestehen, denn noch im XVII. Jahrhundert stand in Trsat dem Gericht der Gemeindevorsteher vor und dies bestand aus Gemeinderäten, den sg. »starci pravdeli«.

Hilfsorgane aller Gerichte in Winodol waren die Pristavs und »pozovnici«. Der Pristav besaß deshalb eine größere Bedeutung, weil er außer seiner Eigenschaft als Hilfsorgan des Gerichtes auch als Rechtsberater der streitenden Parteien, ferner auch als öffentlicher Vertrauensmann fungieren konnte. Den Pozovnici oblag das Amt der Zustellung von gerichtlichen Vorladungen.

Der Prozeß. Für den alten kroatischen Prozeß u. zw. sowohl in Zivil- wie in Strafsachen galt der Grundsatz der Klagbarkeit. Trotzdem er den alten, also tief eingewurzelten Anschauungen vollkommen entsprach und die Tendenz, daran festzuhalten, unverkennbar zutage tritt, gibt es schon in jener Zeit Ansätze zu einem Strafverfahren von Amtswegen und zwar in solchen Angelegenheiten, wo die Interessen des Fürsten geschädigt erschienen und die für seine Rechtssprechung vorbehalten waren, ferner bei Staatsverrat oder Hilfeleistung an einen Verbannten oder endlich bei Tötung eines Beamten oder eines Dieners des Fürsten.

Im engen Zusammenhang mit der Klagbarkeit steht der Grundsatz der mündlichen Verhandlung und freier Aussprache vor Gerichte, das nur den Verlauf der Verhandlung zu leiten hatte. Die Leitung litt durchaus nicht etwa unter stark entwickeltem Formalismus.

Die streitenden Parteien heißen im kroatischen Gericht »parac«, der Schuldige bzw. der Beklagte wurde als »zlotvorac« »škodnik«, »krivac« bezeichnet. Sowohl das »Parac« wie auch der »Krivac« waren verpflichtet, vor Gerichte persönlich zu erscheinen. Sie durften sich von Personen begleiten lassen, die auf Grund ihrer Rechtskenntnis die Verteidigung der Interessen übernehmen konnten, dem Kläger stand der Pristav in der Regel zur Seite, aber auch der Beklagte durfte seinen Anwalt, also einen Rechtsberater und Verteidiger haben und dieser hieß »odvetnik« oder »odgovornik«.

Nach dem Zakon von Winodol bestanden gewisse Unterschiede zwischen den Bestimmungen für Prozesse, in denen es sich um Bestimmung einer Strafe für Verletzung der Rechtsnorm handelte, und denjenigen beim Verfahren in Privatangelegenheiten. Die Einbringung einer Zivilklage war verhältnismäßig einfach, jedoch bei Einbringung einer Anklage mußten gewisse besondere Formeln eingehalten werden, da sonst die Anklage als rechtsungültig abgewiesen werden konnte.

Die Vorladung erfolgte im Auftrag des Gerichtes, doch wurde sie von der Partei selbst in Gegenwart eines Gerichtsbeamten, d. h. eines Pristavs oder eines Pozovniks überbracht.

Der Verlauf der mündlichen Verhandlung gestaltete sich verschieden, je nachdem es sich um Rechtsansprüche oder Strafangelegenheiten handelte. In jedem Fall galt unbedingt der Grundsatz (der Verfügbarkeit?). Das Gericht verhielt sich vollkommen passiv bis zum Augenblick der Urteilsfällung und beschränkte sich bis dahin auf die Rolle eines autoritativen Zeugen bei den von den Parteien vollzogenen Rechtshandlungen.

Den Abschluß der mündlichen Verhandlung bildete der Urteilsspruch, und dessen Inhalt war bedingungsweise Anerkenntnis der Schuld, bzw. des Rechtsanspruches sowie die Ermächtigung eines von den Parteien, das Beweisverfahren durchzuführen. Dieses Verfahren fand aber weder im Gericht noch im Gerichtsgebäude statt, sondern an einer anderen Stelle. Die Leitung dieses Beweisverfahrens lag in den Händen des vom Gericht berufenen Pristavs, und den Parteien stand nicht mehr dieselbe Freiheit wie während der Verhandlung zu. Ja, der Pristav besaß die diskretionäre Gewalt, ungehorsamen Zeugen Geldstrafen aufzuerlegen.

Nach Durchführung des außergerichtlichen Beweisverfahrens durch die Partei unter tätiger Mitwirkung des Pristavs erschienen die beiden Parteien wieder vor Gericht, der Pristav erstattete mündlichen Bericht über das Ergebnis der durchgeführten Untersuchung. Auf Grund derselben erfolgte nun der Urteilsspruch mit Strafausmaß oder Freisprechung des Beschuldigten, bezw. die Verurteilung des Beklagten zur Zahlung des Zivilrechtsanspruches, oder Abweisung der Klage.

In ähnlicher Weise wie bei der Einbringung der Klage bestanden gewisse Unterschiede zwischen den Rechtsmitteln der Beweisführung, je nachdem es sich darum handelte, die Schuld des Angeklagten oder die Rechtmäßigkeit des Zivilanspruches handelte. Im großen und ganzen waren aber die Rechtsmittel in beiden Fällen gleich, jedoch trat die formelle Seite im Strafprozeß stärker hervor, indem hier sichtlich auf formelle Feststellung der Wahrheit ein stärkerer Nachdruck gelegt wurde als auf die materielle. Als Rechtsmittel galten: Aussagen der Zeugen, Aussagen von Amtspersonen, Vorzeigen der Corpora delicti, Localvision Eidschwur der Partei und der Eideshelfer, schließlich Dokumente. Bezeichnend ist das Fehlen des Geständnisses von seiten des Angeklagten, welches in Kroatien mit der Zeit zum wichtigsten Beweismittel im Untersuchungsverfahren wurde.

Jeder Urteilsspruch war sofort vollstreckbar, im Weigerungsfalle von seiten des Verurteilten erfolgte die Zwangsvollstreckung. In Zivilsachen ferner auch in allen Strafsachen, wo es sich um Geldstrafe handelte, fand sie ihren Ausdruck in der Versteigerung des Vermögens der verurteilten Person. Im kroatischen Gesetze gab es also in jener Zeit in derartigen Angelegenheiten nur eine Vermögenshaftung des Schuldners.

-
28. OTREBSKI JAN: **Z badań nad infiksem nosowym.** (*Recherches sur l'infixe nasal*). Présenté dans la séance du 27 septembre 1926.

L'auteur a déjà réuni auparavant plusieurs exemples, dans le but de mettre en évidence la double fonction de l'élément *n*, notamment son rôle d'infixe et sa fonction de suffixe (comp. le sanscrit *tundate:tunná- ← tuđná-*). Il ajoute à présent un autre exemple parallèle, à savoir le vieux-slave *grǫdъ*: lit. *krūtíně*, où le

rapport *-nd-* || *-tin-*, est le-même que p. ex. dans la relation: lat. *pandō*: gr. *πίννημ*.

Le but principal que se propose le travail ici résumé, consiste à établir dans quelle mesure il est possible de remplacer l'élément *n* par l'élément *r* dans une de ces fonctions, surtout (quoique pas exclusivement), dans la fonction suffixale.

Les faits qu'on trouvera cités, sont représentés par un certain nombre de mots et par quelques formes morphologiques. Le matériel lexicologique a été réparti en deux groupes: l'un comprend les mots dont le thème avait à la fin une consonne (I) »primitive« ou »secondaire«, l'autre les mots dont le thème était terminé par une voyelle.

I A.

Lit. *bundū būsti*, *bundū budēti*: lit. *budrūs*, vieux-slave *bodrŭ*, avest. *-budra-*.

Sanscrit: *chinūdmi*, lat. *scindō*: sanscr. *chidrā-s*.

I B.

Vieux-slave *štēdēti: štēdrŭ*.

Lat. *sanciō*: v.-lat. *sacros sacer*.

Les éléments *n:r* se substituant l'un à l'autre, peuvent non seulement être placés, l'un dans une forme verbale, l'autre dans une forme nominale (*štēdēti: štēdrŭ*), comme dans le cas présent, mais aussi dans les deux formes nominales:

sanscrit: *pums-: putrās*; nous reviendrons dans la suite à l'alternance *s:t*.

Vieux-slave *męso* ← **męmso-*: gr. *μηρός* ← **męsro-*, slave *męzdra* (pol. *miazdra*).

Le mot latin *prandium* est un substantif pourvu du suffixe *-io* et provient d'une formation à laquelle correspond en sanscrit *prātār*, 'le matin'; il est dérivé en effet de *prand-* (pour le *nd*, comp. *pandō*). Il en est de même pour le slave *večĕra*, dérivé de *večĕrŭ*.

Comme dans la contamination *smętek: smutny*, d'où *smętny*, de même les formations du type *štēdēti: štēdrŭ*, ont pu également se mêler. C'est ainsi qu'il faut expliquer le mot lit. *dumbrs* par les formes représentées par le lit. *dumbū* et le letton *dubra*. Il faut

encore citer à ce propos le mot slave *dǫbrova*, du moins s'il signifiait primitivement 'ravin, renforcement de terrain planté d'arbres, bocage', comme prétend Brückner.

Rappelons également les mots slaves *mezdra: mešo* × *mězdra*.

II.

Sanscrit: *kṣṇaumi kṣṇauti* = *kṣ-ṇ-au-*: sanscrit *kṣurá*, gr. ξυρόν.

Sanscrit: *puṇāti* = *pu-n-ā-*: latin. *pūrus* ← **pu-ə-ro-*.

Gr. γάνυμαι = γα-ν-υ-: γαῦρος.

Gr. crétois *στανυέσθων* = *στα-ν-υ-*, avest. *fra-stanvanti*: gr. homér. *στανυρός*.

La structure du comparatif sanscrit et les formations analogues.

C'est *-ā-m-s-*, qui est le morphème fondamental du suffixe comparatif sanscrit *-īyāms-*. Cette conclusion résulte de l'alternance avec le latin *-iōs-* (privée d'un *ī*) et avec le gothique *-oz-in-* (qui n'a pas d'*ī*). Or, ce morphème *-ā-m-s-* est en rapport génétique avec un suffixe, p. ex dans l'*-ωτερο-* grec. En ce qui concerne les détails, l'alternance des consonnes *s* et *t*, est ici la même que dans *puṃs-: putrá-*. Le *n* avant une dentale, se substitue à *r* après cette consonne. La longueur de l'*ω* dans *-ωτερο-*, est d'origine indo-européenne; on s'en aperçoit par le gothique *-oz-in-* et probablement aussi par l'*ā* sanscrit dans *-āms-*. Le domaine d'extension de l'*ō* grec et germanique, est en principe le même; il s'étend notamment aux thèmes en *-o-*. L'*ē* était en rapport d'alternance avec *ō* dans le slave commun: *mъnožajь*.

Sur les désinances verbales en *r*.

Nous connaissons deux axiomes dans la science des langues indo-européennes: 1) dans les verbes, l'infixe nasal, était limité au système du présent; 2) les désinances en *r* de provenance indo-européenne, se distinguent par leur grande ancienneté dans la troisième personne plurielle du parfait. S'appuyant sur ces axiomes, l'auteur admet que le *r* terminal est une alternance de

l'infixe *n*. Comp. le sanscrit *bibhidúr* de *bhinátti*, *vividúr* de *vindáti*..., *pipísre* de *pimśáti*, *yuyujré* de *yunákti*..., *bedhire* de *badhnáti*. Lorsqu'il parle de l'infixe, l'auteur pense également à celui qui était une partie intégrante des caractères du thème du présent, caractères qui dans le sanscrit se présentent sous la forme *-no-* et *-nā-*. Ainsi *-ur* faisait primitivement partie des thèmes du type sanscrit *pr̥no-[ti] ← *pl-n-eu-*; comp. *paprur*. On peut en dire autant de *-i-r[e]* dans *bedhire*: c'est une alternance de la partie caractéristique *-n-āi-* dans *badhnáti*. La provenance de la désinence *-tur*, n'a pas été définitivement expliquée. Le rapport étroit entre cette désinence et les terminaisons en *r*, avant tout en *-ur*, paraît probable; il n'est cependant, pas encore possible de préciser la nature de cette relation. Il se pourrait que les formations en *-tur* (et en *-ur*) fussent d'anciennes formations déverbatives nominales (comp. le sanscrit *sthātúr*, conservé à l'état rudimentaire dans *sthatús carátham* RV); dans ce cas-là, le *t* intercalé aurait la même signification que dans les formes nominales, telles que la sanscrit *jámā-tar-*, l'avest. *zāmā-tar-*: le latin *gener* — le grec $\gamma\alpha\mu\text{-}\beta\text{-}\rho\acute{o}\varsigma$. Avec le temps, le *t* a pris la tâche de supprimer l'hiatus entre les voyelles.

De l'origine du participe futur actif latin en *-turus*.

Les noms en *-tura*: *natūra* *partūra* *statūra*, ont des affinités avec les formations en *-turus*. Par le fait d'établir cette affinité, nous obtenons des données importantes, relatives aux formations en *-turus*: 1) elles ont été formées de la racine à l'état de réduction: *nātūra*; il en est de même pour *fūturus*; comp. le sanscrit *bhātá-s*, par contre *bhāvitum -tos*; 2) les formations en *-turus* avaient primitivement un signification durative; en effet *daturus* signifiait: 'quelqu'un qui à affaire à la fonction de donner'. La signification du futur s'est développée de celle de la durée. Les formations en *-turus* sont d'origine indo-européenne et *-turus* est une variante indo-européenne du formant *-ues- -uet-*, lequel en sanscrit, prend entre autres la forme *-vāms-* (*vidvāmsam*). La combinaison *-t...r* dans *-turus*, correspond au sanscrit *-ms-*. L'*ū*, ainsi que l'ordre dans le quel se suivent les sons dans *-turus-*, donnent cependant lieu à des difficultés. Le groupe *vā: us*, a eu une répercussion sur l'*ū*; pour l'ordre des sons, comp. l'alternance: sans-

crit *āsi-n-vat* ← **sā-n-vat-* || lat. *satur*, où le *t* sanscrit et latin représentent un élément identique. Quand il met en regard le participe du future avec le participe du parfait, l'auteur ne perd pas de vue que déjà dans l'indo-européen, le parfait exprimait entre autres 'l'état résultant de l'accomplissement d'une action'; comp. le grec λέγογγα 'je suis en possession' et le latin *ōdi* 'je suis en état de haine'.

L'auteur nous entretient à ce propos des verbes désidératifs en *-turīō*, respectivement en *-surīō*: *empturīō* *esurīō*. Malgré certaines différences intéressant les détails, les verbes désidératifs en *-ūrīō*, comme *ligurriō*, sont en rapport avec ces formations, aussi fallait-il les examiner conjointement avec les premiers. Il n'est cependant pas possible pour le moment, de donner une réponse satisfaisante quant à l'origine de ces verbes. Il faut tenir compte avant tout de deux possibilités. Ou bien ils sont dérivés de thèmes du prétérit en *-ur-*, respectivement en *-tur-*: *ligūr-iō*, où l'infixe nasal fait défaut; comp. le latin *-pleō* dérivé de la racine qu'on trouve dans le grec πλῆτο — ou bien nos verbes désidératifs ont été formés d'après des thèmes nominaux en *-ur-* et *-tur-* (comp. *fulgarīō* de *fulgur*), lesquels, comme nous l'avons déjà dit, ont fourni la 3^e personne plurielle au paradigme du parfait. Nous voyons ainsi les deux possibilités aboutir au même résultat. La différence qu'offre la quantité de l'*u* (*-tūrīō* || *-ūrīō*), est sans doute fondée sur des raisons plus profondes; ce sont toutefois des raisons d'ordre euphonique qui ont agi sur la séparation définitive des deux espèces de *u*: *emptūrīō* et *ligurriō*. L'auteur ne rejette pas à priori la possibilité d'après laquelle les verbes désidératifs en *-turīō* seraient unis par des liens d'affinité aux formations en *-tūrus* (|| *-*ūros*, comp. *figūra*). D'accord avec ce qui précède, il faudrait établir d'abord de quel genre sont les liens entre *-t-ūrus* et le thème du parfait en *-t-]ur* (comp. à ce propos le parallélisme: sanscrit, *bhāvant-*: *bhāvanti*, *bibhrati*: *bibhrat-*; en grec εἶσι ἐντι: ἐντ-). Il faudrait ramener également à la même source le morphème du participe du parfait du type *-vāms-* | *t-* et le morphème de désinence *-tur*. Les recherches en rapport avec cette éventualité n'ont pas été comprises dans le plan du travail ici résumé.

Les substantifs du type grec ὕδωρ ὕδατος.

La couche primitive la plus ancienne de mots à racine en $r | n$, était représentée par ceux, dont la syllabe radicale pouvait prendre l'infixe nasal. Le mot ὕδωρ (comp. le vieux-prussien *unds*, lit. *vanduō...*), qui partage avec le verbe la faculté de prendre l'infixe (comp. le sanscrit *unātti undānti*), est avant tout un représentant de ce type. Il faut nommer également *πίαρ*, dont la racine est la même que dans le sanscrit *pi-n-vati*. Le petit nombre d'exemples certains, s'exlique par la circonstance, que déjà dans l'indo-européen, les mots à déclinaison à deux thèmes, étaient en voie de disparaître. Quant à ceux qui ont gardé cette déclinaison, ils échappent pour la plupart à l'analyse étymologique.

Conclusions générales.

Dans les différentes langues indo-européennes, par conséquent aussi dans la langue indo-européenne primitive, il existait un rapport de dépendance réciproque entre l'infixe nasal et le r suffixal. En ce qui concerne la forme, cette dépendance réciproque se manifeste par le fait que l'absence du n qu'on s'attend à trouver normalement dans certaines cas, est en rapport avec la présence du r suffixal. L'alternance *štedēti: štedr̥* dans le slave commun, est le symbole de la dépendance réciproque en question. Il y a certainement ici un parallélisme avec l'alternation $-r: -n-$ dans la déclinaison de mots comme ὕδωρ ὕδατος. 1) Ici et là, ce sont les éléments ne constituant pas une partie intégrante de la racine, qui sont substitués; 2) dans l'un comme dans l'autre cas, il faut chercher la source primitive de la substitution, dans l'infixe nasal de la syllabe radicale: $*u-n-d- \Rightarrow \text{ὕδωρ}$, en sanscrit *udnās*. Les couples de mots correspondant au type *ἐρυθρός: ἐρυθραίνετο, λιπαρός; λιπαίνειν* en grec, occupent une place intermédiaire entre les couples *štedēti: štedr̥* et les couples ὕδωρ ὕδατος. Les deux éléments alternants font ici leur apparition dans le suffixe, comme c'est le cas dans ὕδωρ ὕδατος, toutefois ils sont répartis entre le nom et le verbe, comme dans *štedr̥: štedēti*. Il ne faut pas perdre de vue que dans la syllabe radicale de la forme *λιπαρός λιπαίνειν*, l'infixe était ancien; comp. le sanscrit *limpāti*, le lithuanien *limpiù*.

Pour définir la nature de l'alternance $n: r$, sujet à propos du-

quel l'auteur s'abstient de tirer des conclusions concrètes, on pourrait s'appuyer sur les faits suivants:

1) On observe l'alternance *n:r* aussi bien dans deux morphèmes différents (comp. *štedēti:štedr̥s*), que dans un seul morphème (comp. ὕδωρ ὕδατος). En dehors de ces cas les plus caractéristiques, nous connaissons encore d'autres exemples que l'auteur ne fait qu'effleurer. Ce sont:

Le sanscrit *bhanākti...* || gothique *brikan*, où les deux éléments sont placés dans une seule syllabe radicale; quant au latin *frangō*, il a été formé par contamination.

2) L'alternance *n:r*, qui fait son apparition dans deux morphèmes différents, est répartie de la sorte, que la partie radicale contient l'élément *n*, tandis que la partie suffixale renferme l'élément *r*: *štedēti*, contrairement à *štedr̥s*. On observe le même phénomène dans l'alternance: sanscrit: *-iyāms-* || *-ωτερο-*. L'ordre dans lequel se suivent *n* et *r* dans les formes issues d'un mélange, nous fait aboutir aux mêmes résultats, comp. le letton *duñbrs*, le slave *męzdra*, le latin *membrum*.

3) L'alternance *n:r*, était propre à d'autres formations. On peut distinguer à ce propos deux cas différents:

a) on trouve *n* et *r* dans les deux formations nominales: slave commun *męso* — grec *μηρός*, irlandais *mír* ← **mēsro*;

b) *n* et *r* sont placés de façon, que *n* fait partie de la formation verbale, tandis que *r* appartient à la formation nominale: *štedēti:štedr̥s*, lat. *sanciō:sacros*. C'est surtout ce dernier cas qui est particulièrement caractéristique.

La »métathèse $n \Rightarrow r$ est une manifestation de la »flexion interne« du mot, comme l'est le changement de la place qu'occupe *n* dans *tundate:tunná-s*. Pour être exact, on ignore quel élément a changé de place dans le mot; si c'est *n*, respectivement *r* se substituant à celui-ci, ou si c'est la consonne qui accompagne ces éléments. Le changement de place, respectivement l'alternance $n | r$, est peut-être une preuve que l'indo-européen primitif était, du moins dans une certaine mesure, une langue polysynthétique, c'est-à-dire, qu'elle incorporait certains éléments de la phrase. Il faut également noter à ce propos, que le fait que tel ou tel autre élément était un élément infixal, suffixal ou afixal, ne manquait pas non plus d'importance. En dehors de l'infixe nasal, la langue primitive devait probablement connaître

d'autres infixes oubliés depuis, qu'il faudrait cependant découvrir, pour pouvoir expliquer plus d'une question litigieuse.

L'auteur n'a pas réussi à établir la signification et les fonctions de l'infixe nasal. Le *n* était peut-être l'expression phonétique de la »passivité«, tandis que le *r* correspondait à l'»activité«.

Le couple *n.r* est peut-être nécessairement, un couple primitif, autrement dit, les éléments *n.r* ont pu (mais n'ont pas dû absolument) se développer d'un seul son. Le dédoublement phonétique serait dans ces conditions un indice commode de la dualité morphologique et sémantique, d'origine plus ancienne (p. ex. dans ὄδωρ — casus rectus, *ὕδν-τοζ — casus obliquus).

Note sur l'alternance *s:t*.

Dans les considérations précédentes, nous avons fixé l'attention sur l'alternance *s:t* dans les couples de mots suivants: sanscrit, *pums-* || *putrá-*; sanscrit, *-i-y]āms-* || grec *-ω-τερο-*, indo-européen *-yes-* (sanscrit, *-vāms-*) || indo-européen, *-yet-* (comp. le latin *-tūrus*). Cette alternance a poussé des racines profondes dans l'indo-européen primitif. J'aurai l'occasion de traiter séparément cette question, aussi me bornerai-je pour le moment à citer quelques autres exemples.

I. Dans la syllabe initiale du paradigme du pronom démonstratif: **so-*, sanscrit *sá*, grec ὁ ὅ, tandis qu'on trouve **to-* dans le sanscrit *táil* et *tó* dans le grec.

II. Dans les suffixes: 1) *-so-* || *-to-*; comp. le latin *mānsus...*, par contre *satus...*; gr. ἀῶξω ἀλέξω, tandis qu'on voit πέκτω, en latin *pectō*. — 2) *-ser-* *-sor-* || *-ter-* *-tor-*; comp. le sanscrit *svásā*, par contre *mātā*. — 3) *-sṃmo-s* || *-tṃmo-s*; comp. le lat. *-maximus* par rapport à *optimus*. — 4) *-slo-* || *-tlo-*; comp. le latin *prēlum*, le slave commun *maslo*, par rapport au grec ὄχητον, lat. *vehiculum*.

Notons le fait caractéristique que *-s-* alternant avec *t*, apparaît souvent dans le voisinage d'une consonne nasale: *pums-* etc.

Il paraît hors de doute que les alternances suivantes sont parallèles aux précédentes:

1. *ps-* || *pt-* dans les formes: avest: *fšarəma-* et grec πύρομαι;
- 2) *ks-* || *kt-*, représentés entre autres par le couple: sanscrit, *kṣiti-s*, tandis que dans le grec, on trouve κτίσις.

29. PIEKARSKI KAZIMIERZ: **Początki drukarskiej działalności Florjana Unglera 1510—1515.** (*Die Anfänge der Buchdruckertätigkeit Florian Unglers in der Zeit 1510—1515*).

Das vorliegende Studium ist ein Teil einer größeren Arbeit über die Geschichte der polnischen Buchdruckerkunst im XV. u. XVI. Jh. Es ist eine Art Versuch einer Darstellung der auf diesem Gebiete angewendeten Untersuchungsmethoden. Einleitend wird das Druckgerät (wie Lettern, Initiale, Holzschnitte) einer jeden Offizin festgestellt, es folgt eine eingehende Beschreibung der aus jeder Werkstätte hervorgegangenen bibliographischen Druckwerke. Auf Grund dieser Materialien entwirft der Verfasser eine Charakteristik der Wirksamkeit der in dieser Zeit lebenden Buchdrucker unter Berücksichtigung von sekundären Quellen und Nachrichten.

In dem erwähnten Abschnitt kommt der Verfasser zu folgenden Ergebnissen.

Der Letternvorrat bestätigt die Nachricht über die bayerische Herkunft Unglers und verrät einen deutlichen Zusammenhang mit dem bayerischen Buchdruckerwesen, besonders aber eine sehr enge Beziehung zu der Offizin Johann Kachelofens in Ingolstadt. Gerade deshalb tritt der charakteristische Zug der Wirksamkeit Unglers umso schärfer hervor, nämlich Förderung von in der Nationalsprache gedruckten Büchern und Bevorzugung von Illustrationswerken.

Die im J. 1510 in Krakau einsetzende Buchdruckertätigkeit Unglers schließt mit Ende des Jahres 1515 ab. In den darauf folgenden Jahren begegnen wir keinem Druckwerke, das mit seiner Unterschrift versehen wäre, und das ganze Material seiner Offizin finden wir in derjenigen von Haller wieder. Ende 1520 errichtet Ungler eine neue Werkstätte, welche in keiner Hinsicht als Weiterführung der früheren erscheint.

Ein hervorstechender Zug der Buchdruckertätigkeit Unglers ist seine Freude am Experimentieren. Immer wieder finden wir Versuche und Änderungen, es werden neue Abgüsse versucht, Lettern, Initiale und Holzschnitte abgeändert, was auf eine große Vielseitigkeit dieses Mannes hinweist, wenn auch darin ein gewisses Unvermögen zum Ausdruck kommt. Unbestreitbar ist er ein Mitschöpfer seines Buchdruckerberufes, wenn auch die aus

seiner Werkstatt hervorgegangenen Druckwerke in ästhetischer Hinsicht nicht als hochstehend gelten können.

Hierin lag auch ein Grund seiner ökonomischen Schwäche. Um seine Stellung zu festigen suchte er vor allem Anschluß an die humanistischen Kreise. Er stand in engen Beziehungen zu Erasmus Ciolek, in dessen Haus sich die Offizin in der Zeit von 1513 bis 1515 befand, und mit Paulus von Krosno. Besonders herzlich scheinen seine Beziehungen zu Rudolf Agricola iun., wahrscheinlich Korrektor und literarischem Berater der Offizin in den Jahren 1512 und 1513 gewesen zu sein. Vorübergehend gewann er Geldmittel, da es ihm gelang, mit Wolfgang Lern eine Kompanie zuzuschließen, doch dauerte diese Geschäftsverbindung nur wenige Monate, ungefähr bis Mitte 1514; auch übernahm Haller 1513 den Vertrieb seiner Auflagen (seine Verläge). Doch der Verfall seines Geschäftes schreitet unaufhaltsam und rasch fort.

In der in Rede stehenden Zeitperiode besaß Ungler zehn Lettern garnituren in fünf verschiedenen Abarten in gotischer und eine solche in romanischer Schrift. Mindestens drei davon hatte er nach Krakau aus Bayern mitgebracht, davon zwei Letterntypen Textschrift mit Matritzen. Zwei Letterntypen wurden von ihm in Krakau hergestellt.

Er besaß einen ansehnlichen Vorrat an Initialen, und zwar sechs ganze Serien mit übrigens nicht vollständigen Alphabeten, und siebzehn aus je einigen oder einzelnen Initialen von verschiedener Größe und Type bestehende. Ein Teil war ebenfalls mitgebracht worden, die Mehrzahl entstand jedoch in Krakau.

Die Holzschnitte wurden zumeist in Krakau angefertigt. Ungler besaß, nach den dem Verfasser vorliegenden Druckwerken zu urteilen, neun Vignetten und Titelholzschnitte, sechsen Wappen und Druckerzeichen, dreiundreißig Leisten und Verzierungen 43 Illustrationholzschnitte, ferner 52 zu astronomischen, mathematischen und musikalischen Zwecken dienende Holzschnitte.

Sämtliche dem Verfasser bekannten Druckwerke Unglers werden chronologisch geordnet und je nach den verwendeten typographischen Elementen charakterisiert. Dabei wird zum erstenmal das Erscheinungsjahr der polnischen Übersetzung des *Hortulus animae* festgestellt, und zur die letzten Monate 1513 ermittelt. Die erste polnische Musikdruckschrift *Epitoma utriusque musicæ* von Stephan Monetarius wird für den Anfang 1515 angesetzt.

30. RUBCZYŃSKI W.: **Metody i wyniki badań nad filcją rękopisów teodyceji Mateusza z Krakowa.** (*Methoden und Ergebnisse der Untersuchungen hinsichtlich der Filiation der Handschriften der Theodicee des Matthäus von Krakau.* «*Rationale operum divinatorum*»). Présenté dans la séance du 29 mars 1926.

Zu den Sommerlad und Franz Franke (vgl. dessen Arbeit «Matthäus von Krakau, Greifswald 1910, S. 123) bekannten Handschriften sind in letzter Zeit zwei neue die auf Pergament geschriebenen hinzugetreten: die Nürnberger Handschrift (in der Städt. Bibliothek «Cent. I, 53», vormals Eigentum des dortigen Dominikanerkonvents), welche an Ort und Stelle untersucht und dann eingehender verglichen wurde, (u. zw. auf Veranlassung Dr. B. Maćzewski's, welcher auf diese Handschrift in einer brieflichen Mitteilung aufmerksam gemacht hat) und die in allerletzter Zeit entdeckte, die unter den auf Grund des Frieden-Tractats von Riga zurückgewonnenen Sammlungen der ehemaligen Załuskischen Bibliothek gefunden wurde, die Signatur q. I, 79, trägt und nur die Schriften des Matthäus von Krakau enthält.

Wenn auch für die Beurteilung der Frage, welche Handschrift als Basis einer Ausgabe des Werkes dienen sollte, die Rücksicht auf die Beschaffenheit der Varianten, d. h. auf das Gewicht des Inhalts und die Möglichkeit ihrer Beziehung auf den Zusammenhang mit dem übrigen Teil des Textes gewiß nicht von untergeordneter Bedeutung erscheint, so bot sich doch die Möglichkeit, auf die Frage der Filiation der Handschriften auf Grund der quantitativen, oder statistischen Methode auf Grund der Verhältniszahlen näher zu kommen. Es konnte nämlich der Versuch auf zwei Wegen unternommen werden: 1) Wieviel individuelle Abweichungen von dem anfangs auf Grund der Prager Domkapitelhandschrift festgestellten Texte (selbstverständlich unter Berücksichtigung des Umstandes, daß eine Anzahl von Lesungen einstweilen noch unhaltbar erscheint) jede einzelne Handschrift enthält? 2) In welchen und in wie zahlreichen Kombinationen treten in zwei oder mehreren Handschriften Varianten wiederholt auf?

Für manche Handschriften war der erste Weg, nämlich Ermittlung von größeren Querschnitten, d. h. Durchforschung von mindestens drei Druckbogen Text ausgeschlossen, denn die Pelpliner

(Seminarbibl. B. 239) und die Jagellonische Handschrift (325) sind fragmentarisch. Die Handschriften von Cues (104) und von Gießen (Universitätsbibl. DCCLXXI) wurden erst später, Dank der Hilfe des Prof. Brückner gänzlich durchforscht und es ist jetzt (im J. 1927) ersichtlich, daß die erstere nur ein wenig mehr individuelle Varianten enthält als die Danziger und mindestens vierzig Jahre später entstanden ist, daß dagegen die letztere nur ein wenig mehr von individuellen Varianten enthält als die Münchener (Mb. Lat. 499) vom Jahre 1481, welche unter den ziffermäßig in dieser Hinsicht untersuchten zwölf Handschriften an achter Stelle steht. Die Załuskische Handschrift (q. I, 79) wurde in Warschau erst einen Tag später entdeckt, nachdem die vorliegende Mitteilung vorgelegt worden war und ist am nächsten mit den Jag. Handschriften 2186 u. 325 verwandt. Sie stammt aus der Bibliothek der «*Ecclesia maior*» in Płock.

In den vier untersuchten Querschnitten des Traktats (zusammen etwa 3—3 $\frac{1}{2}$, Druckbogen) wurden im ganzen 2096 individuelle Varianten gefunden; hievon entfallen: 1) auf die Danziger (1959) 71, 2) auf die Münchener (Ma. Lat. 18937) 83, 3) auf die Nürnberger (Cent. I, 53) 86, 4) auf die Wiener (Lat. 3600) 96, 5) auf die Jagellonische (2294) 120, 6) auf die Prager (Kapit. O. XXXII) 121, 7) auf die Königsberger (Univ.-Bbl. 1240) 181. 8) auf die Münchener (Mb. Lat. 499) 197, 9) auf die Augsburger (Städt. und Kreisbibl. (67) 215, 10) auf die Utrechter (Univ.-Bibl. 218) 228, 11) auf die Jagellonische (1623) 328, endlich 12) auf die Jagellonische (2186) 370 individuelle Varianten. Angesichts des grossen Abstandes zwischen der Prager und der Königsberger Handschrift einerseits und zwischen der Utrechter und der Jagellonischen (1623) andererseits drängt sich gewissermaßen von selbst eine Einteilung der Handschriften in drei Klassen. von denen die erste die Hs 1—6, die zweite die Hs 7—10, die dritte die zwei letzten umfaßt. Von den fragmentarisch erhaltenen gehört die Jagellonische 325, die von dem hl. Johannes Kanty geschrieben wurde, unzweifelhaft zur dritten Klasse, in die erste wird die Pelpliner sowie die von Cues zu setzen sein, dagegen dürfte die Gießener eine Mittelstellung in der zweiten Klasse (etwa zwischen 8 und 9) einnehmen. Von den nachher durchforschten Prager Handschriften hat die aus der Fürstlich Rosenberg'schen Bibliothek herstammende (jetzt Bibl. Univ. 2162), leider arg verstümmelte, vorzüglichen Text, die

andere («nationis» Bibl. Un. 1764) gehört zur dritten Klasse ebenso wie die Żaluskische.

Hinsichtlich der näheren oder ferneren Verwandtschaft der Handschriften untereinander konnte folgendes ermittelt werden. An erster Stelle steht die Verwandtschaft der Münchener 499 (Mb) und der Augsburger, an zweiter die der Gießener und der Utrechter, an dritter die beider Jagellonischen 1623 und 2186. Eine entferntere, aber immerhin ganz deutliche Verwandtschaft zeigen drei Handschriften, die beiden Münchener und die Augsburger und diesen steht die Verwandtschaft der drei Jagellonischen 325, 1623 und 2186 gegenüber, welche auch mit der vierten Jagellonischen 2294, der Żaluskischen und der Danziger verwandt sind. Ferner lassen sich in den Kombinationen einer größeren Anzahl von Handschriften zwei Hauptverzweigungen erkennen: eine Gruppe umfaßt die Prager (im Domkapitelarchiv), die Prager fürstlich Rosenberg'sche, die Wiener, die von Cues, die von Pelplin und die Königsberger (von mähriseher Herkunft), die beiden Münchener und die Augsburger, die andere dagegen alle übrigen Handschriften. Möglich ist die Annahme, daß die letztere Gruppe auf den Text zurückgeht, welchen der ermländische Bischof Heinrich Soerbom von dem Verfaßer erhalten hatte, daß die andere Gruppe dagegen aus einem gemeinsamen Texte in Prag hervorgegangen war, wo der Dialog niedergeschrieben wurde (und nicht in Marienwerder, wo nach Frankes Beweisführung der Verfaßer im Jahre 1387 weilte. Darauf scheint die Bemerkung im Prolog: «locorum distantia personale colloquium prohibente» hinzuweisen. Auch die Żaluskische Handschrift scheint zu derjenigen Gruppe zu gehören, die vielleicht am besten durch die Danziger Handschrift repräsentiert wird, denn sie enthält nur ganz unwesentliche Abweichungen von derselben und stimmt in allen zahlreicheren Kombinationen mit derselben Gruppe. Sie hat keine Überschrift und die viel später nachgetragene (im XVII. o. XVIII. Jh.) ist ganz falsch: «Mathaei (episcopi) Warmiens de Gratia Electione Reprobatione».

Es wurde beschloßen, die Danziger Handschrift als die Basis für die Herausgabe des Werkes zu wählen.

31. SAWICKA ST.: **Warszawa II Artura Grottgera**. (*Warsaw II by Arthur Grottger*). Présenté dans la séance du 25 février 1926.

While in London in February 1925, I found in the Victoria and Albert Museum seven hitherto unknown and unpublished chalk drawings by the Polish artist — Arthur Grottger (1837—1867).

During my work on this subject a publication by Dr. Treter was issued from the photographs of the drawings which in the meantime had been sent to him from London.

As the results of my research differ from those of Dr. Treter, I present the following actual facts:

There are seven drawings, all of the same size 46 X. 37.5 cm in light — made on brown paper with black chalk and touched up with white. They are signed and (with one exception) dated 1862. Their sequence was introduced later and in establishing the correct sequence one should take into account the 1st Series of Warsaw, made by the same artist in 1861 and the chronological events of the Polish Revolution:

1. The Place with the Column of King Sigismond III in Warsaw.
2. The Peasant and the Noblemen.
3. The People praying in the Cemetery.
4. The Widow.
5. The Closing of the Churches in Warsaw.
6. The Priest in a Prison Cell.
7. Siberia (an open Plain covered with snow).

The drawings 2 and 5 are those changed from the 1st Series. The »Widow« is the same theme as in the 1st Series, but shows another composition and entirely different style. The 3rd drawing corresponds to the »People in the Church« of the 1st Series from the point of view of composition and contents. The »Place with the Column of King Sigismond III in Warsaw« has an unfinished and sketchy character. This drawing probably formed a prologue to the whole Series.

The 1st Series »Warszawa« (now in private possession of Count Dzieduszycki, Lwów, Eastern Poland), was made in Vienna, partly in the spring, partly in the autumn of 1861.

There were seven chalk drawings exhibited as early as November 1861 in the »Wiener Kunstverein«. In the beginning of

the following year the artist repeated the same theme, but this time the pictures were richer in personages and more numerous, as testified by F. M. Aren (*Eine Reminiscenz v. Arthur Grottger*, Wien, 1878). Although Dr. Treter analysed in great detail this pamphlet, which, being based on youthful recollections cannot be taken as very accurate — he completely ignored this remark and treated the seven cartoons found as the whole preserved Series.

Meanwhile the Catalogue of the International Exhibition in London, 1862, informs us — under No. 1166 — that Arthur Grottger sent to the Exhibition eleven frames (chalk drawings) representing the »Scenes of the Polish Revolution«. We find seven of them in the Department of Engravings, Illustrations and Desings of the Victoria and Albert Museum (bequeathed by the late Mr. G. Mitchell in 1878).

The question arises what happened with the other four drawings and whether they form one closed series or whether they were only slightly connected with the seven which have been found.

The Series of drawings in the Victoria and Albert Museum does not quite resemble that in Lwów, from the point of view of composition, execution, expression, etc. There is a change, as if the theme was more thoroughly understood and the composition is better executed in several of the drawings.

Probably the 1st Series was started as a number of separate pictures, but the second one was from the beginning conceived as a whole.

The scenes represented here are more animated (with the exception of the first and the last drawings which are without any personages).

If the other four cartoons were discovered, one could speak of their connection with the whole Series and of its internal character.

There is in Poland one of Grottger's drawings closely connected with the cartoons in the Victoria and Albert Museum. It represents a scene in the Saxon Garden in Warsaw, signed and dated 1862. The same size, a very similar technic, but a much better composition and the same background, prove that it could be one of the four missing cartoons. Probably they were retur-

ned to the artist and sold or bequeathed by him: in spite of inquiries made in Poland (first in London and Vienna) no results have been obtained till the present day.

Having carefully examined the seven drawings of Arthur Grottger in the Victoria and Albert Museum, we can draw the following conclusions:

The 2d Series shows a more conscious use of artistic means, but it is more closely connected with the preceding period of the artist's work than the later one. A greater difference arose but later between this Series and the Series »Polonia« — which were begun only in 1863 and had a more synthetic character.

The Series »Warszawa II« could only be quite clear if the other four drawings, or, perhaps some important particulars regarding them, were found. Further inquiries on this subject are being made.

32. SINKO TADEUSZ: **Pokłosie czarnoleskie.** (*Études sur Jean Kochanowski*). Présenté dans la séance du 11 octobre 1926.

1) *Est-ce Padoue ou Paris, qui a exercé une influence décisive sur la production littéraire polonaise de Jean Kochanowski?*

La réponse à cette question est d'un intérêt plus général, parce que si la balance penche du côté de Paris, le commencement de l'influence française sur la culture polonaise serait déplacé dans l'ordre chronologique, de sorte que de l'époque de Ladislas IV, il passerait au temps d'Henri de Valois. En conséquence, on verrait s'ouvrir une brèche dans les influences italiennes, tellement continues et homogènes au XVI^e siècle, comme on les voit se manifester dans l'architecture, la peinture, la musique, les costumes et l'art culinaire. Dernièrement encore, le Professeur Folkierski a appuyé de son autorité la thèse favorable à la priorité de Paris, en faisant observer que sur les trois sonnets de Kochanowski, il y en a deux qui se distinguent par leur forme française. La portée de cette observation est cependant atténuée par le fait, que si les devanciers de Marot plaçaient le distique au bout, on voit déjà chez ce poète cette forme remplacée par une autre, où le distique se trouve au commencement du tercet; or, c'est précisément

la dernière forme qui est caractéristique pour le sonnet français. En dépit d'elle, Kochanowski place le distique à la fin, tout comme Thomas Wyatt, qui a inauguré le sonnet en Angleterre. Grâce à cette innovation qui s'inspirait du *strombotti*, le poète polonais comme son confrère anglais »rendaient leur tâche plus facile« et donnaient en même temps au sonnet le caractère d'une épigramme. Ce n'est pas en vain que Kochanowski a rangé les sonnets dans ses épigrammes (»Fraszki«). Le sonnet français de cette époque se distinguait par un caractère surtout lyrique.

Le Professeur Windakiewicz a appuyé surtout sur l'Élégie III, 8, sa théorie relative à l'origine parisienne du programme littéraire de Jean Kochanowski. Il est possible de trouver dans cette élégie la preuve que notre poète ne se sentait en France qu'un étranger errant et un touriste et que, s'il désirait entrer en rapports plus proches avec Ronsard, il dut se contenter de le voir de loin. Les mots: *Ronsardum vidi*, au commencement du distique, ont la même signification que le *Vergilium vidi — tantum*, d'Ovide (Trist. IV 10, 51), que celui-ci met à la même place. Le désir de voir le poète national français, s'explique par la circonstance que Kochanowski avait déjà décidé de chercher des lauriers »sur le rocher de Calliope en Pologne«. Il avait pris cette décision à Padoue. Dans un éloge (El. I, 6) conventionnel de la beauté de Lydie, qu'il a composé dans cette ville, il fait mention de sa nouvelle Muse slave. Le mouvement littéraire à Padoue, en rapport avec le *Canace* de Speroni (1546) et avec la polémique à laquelle avait donné lieu la forme de cette tragédie, a dû avoir de l'influence sur cette résolution du poète. A l'instar de son maître le Trissin, Sperone avait écrit en italien une tragédie mythologique en vers blancs et ne s'était servi de rimes que dans les chœurs. Dans un de ses célèbres *Dialoghi* (composés en 1542), il avait mis dans la bouche de Pierre Bembo, le chef des pétrarquistes italiens, la défense de l'italien contre le latin des humanistes. Kochanowski n'a plus pris personnellement contact avec cet ami des Polonais (décédé en 1547 dans les environs de Padoue), cependant les paroles de Bembo, telles que les avait données Speroni, ne furent pas sans agir sur lui, puisque dans ses »Chants« (II, 21 et I, 7), il a imité Pétrarque et que plus de deux ans plus tard, en composant une tragédie mythologique (»Odprawa« — »L'ambassade grecque repoussée«), il suivit l'exemple de Speroni et l'écrivit en vers

blancs. Si de plus, nous tenons compte d'un détail tiré de »L'Orothographe«, dans laquelle il recommande de distinguer l'*i* du *j* et l'*u* du *v* (ces lettres ont été inventées par le Tressin et popularisées par Speroni), nous sommes en présence de trois indices indéniables, trahissant des influences qui émanaient de Padoue. Ainsi que l'a déjà montré Villey, Du Bellay, le théoricien de la Pléiade, ne faisait que répéter les arguments de Speroni pour prendre la défense du français. Kochanowski n'avait donc pas besoin d'apprendre à Paris, ce qu'il connaissait déjà parfaitement par son séjour à Padoue.

Quoique Bembo et Speroni eussent exercé une influence décisive sur la résolution de Kochanowski d'écrire en polonais, elle avait plutôt un caractère privé, car notre poète ne continuait pas moins d'étudier la philologie à Padoue, surtout sous la direction de l'helléniste François Robertello. Il commentait alors aussi bien la Poétique d'Aristote que l'*Ars poetica* d'Horace et le Traité du Sublime du Pseudo-Longin, ces trois codes de l'art poétique dans l'antiquité, tous tellement nécessaires à un jeune poète. Il apprenait également à corriger des textes antiques altérés. Kochanowski avait dû probablement s'essayer dans ce métier considéré comme tellement important par les philologues, puisqu'il a proposé ensuite à son ami Nidecki, deux conjectures concernant le texte de l'Aratus de Cicéron. Lorsque, encouragé par Zamoy-ski, il publia en 1579 une recension et un supplément de sa traduction, il se proposait même d'y joindre »*super Festi Avieni Arateorum paraphrasin et Germanici Caesaris fragmenta — animadversiones sive lectionum coniecturae*«. Il annonce leur publication dans le titre de son Aratus latin, toutefois, pour des raisons que nous ignorons, ces conjectures ne sont pas comprises dans le texte. Quoi qu'il en soit, le fait de les avoir annoncées est une preuve que Kochanowski se sentait également capable d'un travail purement philologique.

2. *La direction qu'a suivie le développement du talent de Kochanowski.* Lorsque en 1564, Nidecki publia une deuxième édition des Fragments de Cicéron, il écrivait: »Ce serait très flatteur pour mon ami Jean Kochanowski, s'il pouvait rendre dans notre langue polonaise, ce que les hommes les plus éminents par leur talent et par la situation qu'ils occupent dans leurs pays, n'ont pas hésité à traduire dans leurs langues et s'il réussissait à trans-

mettre à la postérité ces oeuvres adaptées aux règles de notre versification. Comme dans son pays il a surpassé sans difficulté tous ses devanciers en ce qui concerne les poésies latines, il devrait de même donner un exemple éclatant, en écrivant des vers polonais, exemple que tous nos descendants pourraient imiter et reproduire dans la mesure du possible. Nidecki pouvait fonder un si grand espoir sur les vers polonais de Kochanowski, non seulement, parce qu'il tenait compte de ses poésies déjà publiées à cette époque, telles que les »Pieśni o Potopie« (»Chants sur le déluge; 1558), le »O śmierci Jana Tarnowskiego« (»Sur la mort de Jean Tarnowski«; 1561) et la »Pamiętka Janowi na Tęczynie« (»Souvenir dédié à Jean de Tęczyn«, paru vers 1563), car il pouvait s'appuyer également sur d'autres oeuvres qu'il connaissait à l'état de manuscrits. La façon dont se manifestait son espoir quant à la traduction polonaise de l'Aratus, est moins un encouragement à l'entreprendre, qu'un conseil à la continuer, aussi cet espoir ne pouvait-il être fondé que sur la connaissance du commencement de cette traduction que Kochanowski avait déjà écrit. Or, au commencement de cette oeuvre, notamment dans l'éloge de Jupiter, nous trouvons certaines pensées, que nous chercherions en vain dans l'original, mais que contient la poésie »Czego chcesz od nas Panie« (»Que nous demandes-tu Seigneur...«?). Le Professeur Dobrzycki a déjà attiré l'attention sur cette coïncidence. Il suffit en effet de comparer le vers: »Tenże i niebo natknął gwiazdami ślicznemi« (»C'est lui qui a planté des étoiles resplendissantes dans le ciel«), dans l'Aratus, avec »i złotemi gwiazdami śliczniesz uhaftował« (»Tu l'as magnifiquement brodé d'étoiles d'or«) dans le chant, pour se rendre compte que le ciel brodé d'étoiles est une forme corrigée du ciel qui en est planté. S'il en est ainsi, la date de la composition de l'hymne à Dieu, inspiré par le psaume 104, n'est qu'un peu antérieure à celle de la traduction du *prooemium* de l'Aratus, dont le coloris a été emprunté à ce psaume. Tout de suite après l'avoir composé, Kochanowski l'a publié en 1564, avec sa »Suzanne«.

Il se contentait pour le moment de publier des oeuvres de circonstance, pour ainsi dire sur commande. D'autres écrits du poète circulaient sous forme de copies, dans les milieux des grands seigneurs et de la noblesse. C'est à propos de ces copies que déjà en 1562, Rej recommandait d'observer »comme la nature et l'é-

tude contribuent à perfectionner son talent, ainsi que l'apprennent clairement ses nombreux écrits« (»jako go przyrodzenie z ćwiczeniem sprawuje, co wiele jego pisma jasnie okazuje«). Nidecki les a cependant passés sous silence. Une bonne traduction était un exploit littéraire à ses yeux. En effet, tout comme dans la littérature latine, une bonne traduction est aussi appréciée en Pologne que l'original-même, pourvu que la langue soit à sa hauteur. Mais il est possible d'établir encore d'autres analogies avec les lettres latines. Comme à Rome l'évolution commençait par des traductions et passait ensuite par le stade des refontes et des imitations, pour aboutir à l'émulation avec les oeuvres grecques originales, de même dans la production littéraire de Kochanowski, toutes les traductions et refontes correspondent à la première phase de sa carrière d'écrivain. Ses oeuvres polonaises étant de plus en plus appréciées, il dut négliger un peu sa Muse latine, sans pourtant l'abandonner pour tout de bon. On peut en juger par une petite poésie dédiée à Nicolas Firlej, qu'on trouve dans les Fragments (fr. 15): »A ty Firleju, bądź życzliwy moim *nowotnym rymom*, abym przodkom twoim tym snadniej służył, a już mnie nie wodzi tam gdzie Pegazów sławny rym wychodzi« (»Quant à toi Firlej, regarde d'un oeil bienveillant mes *rimes nouvelles*, afin que je puisse me mettre d'autant mieux au service de tes ancêtres. Ne me conduis donc plus là, où jaillit la fameuse source de Pégase). Firlej l'avait conduit au Parnasse latin dans l'élegie philosophique IV, 3, qu'il n'est évidemment pas possible de faire remonter à une date ultérieure à 1570, car elle a dû être composée une dizaine d'années avant. Kochanowski composait ses rimes polonaises nouvelles, dans l'espoir de pouvoir créer un jour en Pologne une poésie lyrique, s'inspirant de modèles latins, tout comme Horace avait créé une poésie lyrique latine, en s'appuyant sur des poètes grecs. Les »Epigrammes« et les »Psaumes« étaient les étapes qui devaient conduire le poète à cet idéal. Par le fait d'avoir choisi l'épigramme, c'est-à-dire la forme poétique la plus concise, comme sujet sur lequel s'exerçait son style, Kochanowski guérissait la poésie polonaise du plus grand défaut dont elle souffrait jusqu'alors; il la déshabituaient en effet de la loquacité, conséquence de l'inhabileté dans l'art de rimer et de penser. Un autre défaut de la poésie polonaise profane antérieure à Kochanowski, s'explique par son caractère prosaïque, par son

manque d'envolée. Pour l'arracher à la terre, notre poète a emprunté des ailes à David, aussi a-t-il appris en traduisant ses psaumes à exprimer avec élévation les sentiments sublimes qu'inspire la religion et à leur donner une forme musicale, par le fait de disposer ses vers en strophes. Lorsqu'en 1575 il publia la première édition du Psautier, il considérait celui-ci comme »la première gerbe de sa moisson« et comme sa première oeuvre vraiment achevée. Les *Epigrammes* parues en 1584, ont été la seconde gerbe de cette moisson, enfin les «Chants» (*Pieśni*) devaient représenter la troisième. Conformément à la tradition, ils devaient évidemment comprendre quatre livres. Si ce chiffre n'a pas été atteint, nous pouvons en conclure que le poète n'a plus eu le temps de mettre son programme en exécution. Une mort prématurée a cassé les cordes sonores de sa lyre, de sorte que l'oeuvre de Kochanowski est comparable à un torse inachevé. Certains Fragments nous apprennent qu'après s'être débarrassé de la tendance à imiter par trop fidèlement ses modèles, tendance qui se fait jour dans les deux livres achevés des »Chants«, il a commencé à composer des poésies capables de rivaliser avec celles des anciens et presque affranchies des règles obligatoires de l'imitation.

3. *Kochanowski et Myszkowski*. Depuis les études de K. Morawski (1882), on considère d'habitude le »Satyre« de Kochanowski comme un développement des idées que le sous-chancelier Pierre Myszkowski avait exposées en 1563, dans sa »proposition« à la Diète. En effet, la comparaison entre les anciens Polonais et leurs descendants modernes »qui ont abandonné la lance et le bouclier pour s'occuper de la charrue« etc., est la-même chez les deux auteurs. Cette dernière pensée n'est cependant qu'une redite, car nous la retrouvons déjà à une époque antérieure chez Janicki, Orzechowski et Modrzewski, puis, un peu plus récemment, chez Rej et dans les »Satires« de Bielski. Si cette pensée, développée par Myszkowski, avait vraiment porté une empreinte individuelle, nous pourrions supposer plutôt que l'abbé préposé à la sous-chancellerie, s'est arrangé de façon à se procurer le sujet de son discours chez quelque homme de lettres dévoué, car ce n'est pas pour autre chose que les grands dignitaires avaient des secrétaires. Cette supposition paraît plus vraisemblable dans tous les cas, que l'autre, d'après laquelle un homme de lettres aurait cherché l'inspiration chez un homme d'État, pour n'écrire après

tout que des redites. La première hypothèse paraît confirmée par le fait que Kochanowski a répété les mêmes arguments dans son dialogue en prose intitulé »Wróżki« (»Les Oracles«), où il a même cité son propre »Satyre« (»na co się i satyr skarży« — »ce dont le Satyre se plaint également«). Lorsque nous comparons un des passages des »Oracles« avec l'Apophtegme 19 (»Litwa z nami unię uczyniła strojną: uciekli zostawiwszy Haraburdę z Wojną« — »La Lituanie a conclu un beau pacte d'union avec nous: il se sont enfuis, nous laissant Haraburda et Wojna«), nous sommes amenés à conclure que ce dialogue a été composé en 1569, toutefois avant la prestation définitive du serment par lequel on s'obligeait à respecter l'union entre la Pologne et la Lituanie. La popularisation de l'idée émise par Myszkowski, n'était plus une question d'actualité cinq ans après la grande Diète, qui s'était réunie à Varsovie vers la fin de l'année 1569. Si Kochanowski a répété cette pensée, c'est qu'il la considérait comme sienne.

4. *Les nouvelles sources dont se sont inspirés les »Chants«.* Depuis 1879, année où parut le petit traité »O pieśniach Jana Kochanowskiego z uwzględnieniem poetów klasycznych« (»Les Chants de Jean Kochanowski et leurs rapports avec les poètes classiques«) de Pierre Parylak, on ne réussit à découvrir que peu de sources nouvelles, dans lesquelles le poète aurait puisé pour composer ses »Chants«. Parylak a attiré l'attention sur la circonstance que le chœur commençant par les mots: »Wy, którzy rzeczpospolitą władacie« (»Vous autres qui gouvernez la République«), comme on le trouve dans les »Chants« (II, 14), a été inspiré par le chœur du Thyeste de Sénèque (607 et suiv.): *Vos, quibus rector maris atque terrae* etc. Personne n'a cependant suivi la voie indiquée par Parylak; et pourtant dans le »Chant« II, 3, (»Nie wierz Fortunie co siedzisz wysoko« — »Ne te fie pas à la Fortune, toi qui occupes une haute situation«), Kochanowski a paraphrasé la partie suivante de ce chœur du Thyaste (v. 615 et suiv.) et, en avertissant de ne pas se fier à l'inanité de la beauté (Chant II 23, Fragment 29), il a reproduit des pensées empruntées au chœur de Phèdre: *Anceps forma bonum mortalibus* etc. (v. 761 et suiv.). Toutefois, comme nous rencontrons des pensées analogues dans Horace et chez les élégiaques de la période d'Auguste, le fait de les mettre en rapport avec Sénèque, ne saurait avoir beaucoup d'importance. Il faut en revanche attri-

buer une plus grande portée à la découverte de la source du Fragment 31, c'est-à-dire à celle dont s'inspire le chant que chante une femme au sommet d'une tour élevée, qui se dresse au bord de la Vistule. En effet, ce chant est à peu près incompréhensible, tant qu'on ne connaît pas la source dont il provient. Quelle est donc cette femme qui ayant épousé un homme pour lequel elle n'a que du dégoût, aime un autre, qui vit dans un pays lointain? Quel est ce frère, qui à l'instar de son oncle, doit venger les torts de cette femme et en faire son épouse? Voici ce que dit à ce propos le Professeur Brückner (dans l'introduction précédant l'édition complète des oeuvres de Kochanowski, p. 63): »Ce n'est pas un chant, mais bien une élégie; c'est la plainte d'Hélène Ostrogska sur son sort, que le poète a entendue un matin sur la Vistule. Si tous les détails ne sont pas d'accord avec la personne d'Hélène emprisonnée par Górká, telle que nous la connaissons par l'histoire, ils nous rappellent cependant les destinées de cette femme, auxquelles tout le monde s'intéressait à cette époque«. Nous trouvons des renseignements plus précis sur ce sujet en lisant l'Héroïde 8 d'Ovide (Hermione Oresti): *Alloquor Hermione nuper fratremque virumque — nunc fratrem, nomen coniugis alter habet*. La fille de Ménélas et d'Hélène a été fiancée pendant l'absence de son père et à son insu, à Oreste, fils d'Agamemnon et de Clytemnestre (par conséquent à son cousin germain du côté paternel). Ménélas lui-même avait cependant promis sous les murs de Troie, de donner sa main à Pyrrhus, fils d'Achille. De retour en Grèce, Pyrrhus l'enleva et l'épousa. Celui-ci ne lui inspirant qu'un sentiment d'horreur, Hermione appelle celui qui était »son mari et son frère« en même temps, afin qu'il lui donne la liberté, la venge (comme son oncle, c'est à dire Ménélas, qui avait vengé Hélène) et l'épouse ensuite. Les Héroïdes d'Ovide étaient connues des gens instruits, mais le mythe relatif à Hermione n'était probablement pas assez répandu en Pologne, pour que le gros des lecteurs eût pu deviner quelle était la personne qui se plaignait dans ce chant et pourquoi elle se lamentait. Aussi Kochanowski n'a-t-il pas admis ce chant dans les deux premiers livres qu'il avait achevés. En revanche, il s'est appuyé sur l'Héroïde 1 (Penelope Ulixi), pour décrire les plaintes d'une épouse, qui depuis dix ans attend son mari s'attardant sous les murs de Troie et maudit l'époux adultère voguant vers Sparte. Le com-

mencement du Chant 1, 17, rappelle celui du Fragment 8; dans le premier, l'action se déroule le matin, tandis que la scène se passe le soir dans le second. Ici et là, le poète entend des plaintes et les reproduit dans sa poésie.

33. SINKO TADEUSZ: *De Platonis vita Apuleiana*. Présenté dans la séance du 15 novembre 1926.

In Ergänzung seiner früheren Studien über die griechische Vorlage *de Platone et eius dogmate* des Apuleius untersucht der Verfasser das Verhältniss der Apuleianischen Platosbiographie zu Laertius Diogenes, Olympiodor und dem Verfasser der Prolegomena zu der Platonischen Philosophie und stellt fest, dass wir überall mit Reflexen derselben Tradition zu tun haben, die, wie in der Darstellung des Platonismus bei Apuleius, auf Vorlesungen des Platonikers Gaios zurückzuführen ist. Die Behandlung einzelner Momente in Platos Leben bei genannten Schriftstellern lässt uns erraten, vorum es sich in jedem Satze bei Apuleius handelt und erlaubt den verdorbenen lateinischen Text mit grosser Wahrscheinlichkeit zu verbessern. Auf dieser Grundlage schlägt der Verf. vor: c. 1: *certo (ceterum cod.) Perictione... mater fuit*, was dem unsicheren Vater (*pater dictus est*) entgegen gestellt wird — *Socratis somnium scitum* entspricht *disertus Platonis somnus* bei Val. Max. (I. 6, 3). Wie dieser seine Eloquenz, so verkündete jener die künftige Philosophie Platos als *scientia rerum divinarum humanarumque*. — Nach der Erwähnung der asiatischen Kriege, durch welche Plato von seiner Reise nach Indien abgehalten worden ist, ist eine Lücke festzustellen, in der nach der Rückkehr von den Reisen die Gründung der Akademie und daselbst verschiedene Neuerungen Platos erwähnt worden sind. Dazu gehört die Ausbildung der Dialogsform, die nach der griechischen Tradition *inventum Parmenidae ac Zenonis fuit*. Die dreifachen Elemente der Platonischen Philosophie sind nach La. Di. so zu formulieren: *naturalis < ab Heracliti secta >, a Pythagorreis rationalis, atque moralis ex ipso Socratis fonte*. Auch nach der Erwähnung der Schüler und vor dem Testamente ist eine Lücke über den Tod Platos und vielleicht auch über einen propheti-

schen Traum anzunehmen. In dem Anhang über die sizilischen Reisen Platos ist das Ziel der zweiten Reise so zu bestimmen: *secundo petitu Dionis (Dionysi eod.) ut... municipales provinciae — leges eius discerent* (so B). Ausserdem werden andere exegetische Beiträge zu dieser Vita beigesteuert. An und für sich bringt sie wenig neues, höchstens daß sie von manchen Laertianischen und späteren Übertreibungen noch frei ist. Ihre Bedeutung liegt darin, daß sie dem Mittelalter dasjenige Porträt Platos überliefert hat, das wir bei dem Scholiasten Lucans (Commenta Bernensia), Iohannes Sarisberiensis (VII. 5), teilweise auch bei Gualterus Bur-laens (Vitae philosophorum) vorfinden.

34. STERNBACH L. (*Cercidaea*). Présenté dans la séance du 6 décembre 1926.

L'auteur démontre que Cercidas de Mégalopolis ne se servait que du mètre méliambique et choliambique et qu'il n'avait pas recours aux trimètres iambiques. Toutes les hypothèses des savants plus récents qui lui attribuent des vers trimètres, doivent par conséquent être considérées comme fausses. Il faut en particulier s'appuyer sur ces données pour reconstituer le fragment conservé chez Grégoire de Nazianze, Patrol. Gr. XXXVII 723 v. 595—600 (n° 11 Diehl, 16 Powell). La petite étude ici résumée, fournit la preuve que la fin du vers 600 ἀλμυρόν καταπτύων, reproduit le texte authentique de Cercidas (ἀλμυρόν καταπτύω) et que dans l'original, πτώ était un spondée et non un iambe. L'exégèse approfondie du fragment, nous fait conclure que personne ne l'avait compris jusqu'ici et que toutes les conjectures faites jusqu'à présent, étaient fausses. Le sens devient clair, aussitôt que par βυθόν nous comprenons le bas-ventre et par μηδὲ σισί εἶτι, les mets introduits dans l'estomac, puis lorsque nous considérons ευτελεστάτων comme un génitif dépendant de ενός et έβητος, comme une définition métaphorique de l'estomac, enfin lorsque nous donnons une signification adverbiale à τέλος et à άπμυρόν. Les parallèles dans Grégoire, permettent d'allonger le fragment d'un vers; quant à l'interprétation, elle nous apprend que Cercidas dépendait de Callimaque et qu'il avait exercé de l'influence sur Epicure.

35. STRZYGOWSKI JÓZEF. *Północ i południe w sztuce plastycznej. (Nord und Süd in der bildenden Kunst)*. Présenté dans la séance du 14 octobre 1926.

Der Referent sprach über »Nord und Süd in der bildenden Kunst« und ging dabei aus von einem Ornamentrelief, das hinter der Kapelle Maria Schnee des Waweldomes in der Außenwand einer gotischen Wendeltreppe gefunden und von Antoniewicz bzw. Sokołowski in den Sprawozdania VIII besprochen wurde. Die beiden Gelehrten hielten es für einen romanischen Rest und erörterten nur die Ursprungsfrage des Bandgeflechtes, das auf der Platte an einem Rande im gerundeten Zickzack endet, in das die eigentliche Flächenfüllung durch ausgerundete Dreiecke eingehängt ist. Antoniewicz sprach von irischer Herkunft auf dem Wege über St. Gallen-Konstanz, indem er die romanischen Eckblätter an den Basen der Domkrypta zum Führer nahm. Sokołowski widersprach dem nicht durchaus, wies aber beiläufig doch auf den asiatischen Ursprung des Bandgeflechtes hin, das von den Iren kalligraphisch, von den Longobarden architektonisch verwendet worden sei. Schon in diesem Vergleich mit der vorromanischen Kunst Europas steckt ein Hinweis auf jene Möglichkeit, die der Vortragende entscheidend in den Vordergrund stellt, daß die in gotischer Zeit wieder verwendete Platte garnicht von einem romanischen Denkmale, etwa einer Chorschranke stammt, sondern älter und Zeuge einer Schicht ist, für die auf dem Wawel schon die Rundkirche mit vier Apsiden (S. Felix und Ad-auctus) spricht. Der Vergleich mit dem romanischen Kapital der neuerdings freigelegten sog. Gereonskapelle oder einem Bandornament aus Wąchock zeigt die ältere Art des Bandgeflechtes der Platte.

Der Vortragende ging nun auf die prinzipielle Seite der Frage über, die niemals von dem bisher in der Kunstgeschichte herrschenden Südstandpunkte aus zu lösen ist. Dieser Stammbaum der bildenden Kunst läßt auch das Bandgeflecht als einen letzten Ableger der Mittelmeerkunst erscheinen. Cattaneq der zuerst 1888 in »L'architettura in Italia dal secolo VI al mille circa« die einschlägigen Denkmäler gesammelt hat, hielt es für byzantinisch. In Wirklichkeit gehört es einem jener vergessenen Nordströme

an, die vom asiatischen Boden nach Byzanz sowohl, wie unabhängig davon auch nach dem Norden Europas gelangte und von Nordvölkern nach den südlichen Halbinseln getragen wurde. Auf dem Balkan stoßen beide Zweige des Stromes wieder zusammen, nur besteht ein bemerkenswerter Unterschied: es ist Tatsache, daß die iranische Art des Bandgeflechtes die zweistreifige, die nordeuropäische dagegen die dreistreifige ist. Die Wawelplatte gehört der mehr iranischen Art an.

Näher eingehend auf den Unterschied der Nord- und der Südkunst stellt der Vortragende auf Grund seiner Erfahrung fest, daß im Norden die menschliche Gestalt die Ausnahme ist und zuerst vom Süden her dort eindringt. Die Nordkunst an sich sei bildlos, arbeite mit dem rein geometrischen oder dem Tierzierat. Das sei freilich bisher in seiner grundsätzlichen Zuspitzung nicht erkannt worden, auch nicht von den Prähistorikern, deren Forschungsgebiet bis an jene Völkerwanderungszeit herangeht, in der die verschiedenen nordischen Kunstströme noch deutlich erkennbar seien. Der Grund der Vernachlässigung läge daran, daß man zwar Stein, Bronze und Eisen, dazu die Töpferei als leitende Rohstoffe verfolge, sich also wie in der Geschichte an die erhaltenen Denkmäler halte, dagegen die ungeheuren Lücken, die in der Nordkunst vorliegen, unberücksichtigt lasse. Sie bestehen deshalb, weil die ausschlaggebenden Rohstoffe, in Europa das Holz, in Asien das Zelt und der Rohziegel nicht erhalten seien. Der auf wissenschaftlichem Boden arbeitende Fachmann darf diese Lücken nicht unbeachtet lassen. Er neigt im Falle der Wawelplatte dazu, anzunehmen, daß darin wie in Parallelen z. B. in Halle und Metz, vor allem aber in breiter Masse bei den gotischen, longobardischen und kroatischen Denkmälern der südlichen Halbinseln in Stein nachgebildet ist, was im Norden selbst in Holz gearbeitet worden war.

Für diese europäische Holzkunst ist jetzt ein großartiger Zeuge in der Schiffsladung von Oseberg (im Universitätsmuseum in Oslo) gefunden worden. Auf dem Schiffe selbst wie auf dem Wagen und den Schlitten ist das dreistreifige Bandgeflecht bereits verbunden mit dem nordasiatischen Tierschmuck, der über das permische Gebiet und die baltische Brücke und Skandinavien vorgedrungen war und von dort weit nach dem Süden Europas vorstieß. Der Vortragende geht dem sibirischen Strome an der

Hand der Goldfunde nach und führt dessen eigenartigen Tier-
schmuck vor, der durchsetzt ist von farbigen Zellen in verschie-
denen geometrischen Formen. Er geht dann über auf die weitere
große Lücke, die hochasiatische Zeltkunst und zeigt, auf wel-
chem Wege die verlorenen Denkmäler aus Malereien und Nach-
bildungen in Edelmetall oder Stein ersetzt werden müßten. Dabei
kommt er auch auf die neuesten Ausgrabungen der Kozlov-Expe-
dition nach der nördlichen Mongolei (Noin Ulla) zu sprechen und
zeigt an einigen Abbildungen, wie wichtig die dort massenhaft
gefundenen Faserstoffe für die Kennzeichnung der sibirischen
Kunst einerseits und der hochasiatischen andererseits sind.
Schließlich geht der Vortragende auf den westasiatischen Kunst-
strom und seine Rohziegeldenkmäler über, deren Art uns am
besten in der Steinnachbildung der Mschaltafassade, in den Stuk-
katuren des syrischen Klosters an den Natronseen, wie den Hand-
werksleistungen in den Palästen und Häusern von Samarra, vor
allem aber auch in einigen islamischen Holzmöbeln, wie dem
Mimbar von Kairuan u. a. erhalten ist. Alle diese Fragen sind
nicht zu verstehen, wenn man sich nicht überzeugt hat, daß für
Eurasien mit einem aus verschiedenem Kunstkreisen bestehenden
bildlosen Strome ähnlich zu rechnen ist, wie im Süden mit den
die menschliche Gestalt darstellenden Kunstkreisen, am Mittel-
meere. Wenn daher junge Gelehrte, die sich gern in Verteidigung
der jetzt herrschenden Ansichten der Kunstgeschichte die Sporen
verdienen möchten, z. B. bei den alten Holzkirchen nur die goti-
schen und die Barockeinschläge sehen und kein Auge haben für die
große europäische Lücke, bedenken dann nicht, wie zäh fest-
gefahren die durch Jahrhunderte einseitig gelegten Geleise der
»Kunstgeschichte« sind. Möchte die Platte ähnlich wie der Rund-
bau mit vier Apsiden vom Wawel und die unzähligen heute noch
erhaltenen Holzkirchen des Landes helfen, die Aufmerksamkeit
der Forscher auf eine ausgestorbene Kunst zu lenken, die man
kennen muß, bevor man mit den von Rom und Byzanz und
später von Westeuropa ausgeübten Einflüssen rechnen kann. Die
nordeuropäischen Völker, Kelten Germanen und Slaven, hatten
eine beachtenswerte Kunst besessen, bevor die Römer und By-
zantiner ins Land kamen, sie haben von dieser Kunst noch Ge-
brauch gemacht, als sie zum Christentume übergingen. Erst nach-
träglich haben dann die westeuropäischen Stile Einfluß gewon-

nen und in Osteuropa Byzanz. Vorher haben die verschiedenen Kunstkreise Nordeuropas mehr oder weniger Beziehungen zu Asien gehabt, so vor allem die Slaven. Der Slaventempel mit vier Mittelstützen kann als Mittler gelten zwischen dem mazdaistischen Feuertempel und der orthodoxen Kirche. Die Ornamentplatte vom Wawel steht dem Iranischen noch näher als Westeuropa. Man wird über diese Dinge weitere Ausführungen in dem Buche des Vortragenden »Untersuchungen zur Entwicklung der altkroatischen Kunst« finden.

36. WINDAKIEWICZ STANISŁAW: **Fredro i Moljer.** (*Fredro et Molière*). Présenté dans la séance du 11 janvier 1926.

Fredro a surtout étudié Molière, parce que la comédie du premier s'occupe de l'analyse des caractères. Il a créé en effet trois types masculins, en s'appuyant dans une certaine mesure sur l'oeuvre de Molière; ce sont: le parvenu Geldhab, l'usurier Latka, enfin le type du médecin charlatan. En ce qui concerne les femmes, Fredro s'est inspiré de Molière pour créer trois types, à savoir celui de l'épouse tracassière, de la vieille fille coquette et de la jeune fille attachée aux personnes par lesquelles ella a été élevée. Ce sont le *Bourgeois gentilhomme* et les *Femmes savantes*, qui attireraient le plus Fredro, aussi le voyons-nous revenir le plus souvent à ces deux comédies.

Les intrigues des pièces de Molière agissaient moins fort sur Fredro, toutefois il n'y était pas complètement indifférent. En effet, elles contribuèrent à perfectionner la composition de ses oeuvres. Dans les pièces de Fredro, nous voyons tantôt ces intrigues élargies, tantôt leur étendue devient plus restreinte. L'auteur polonais ne tenait jamais à surpasser son modèle, car il s'agissait plutôt pour lui de se perfectionner dans ses travaux littéraires. Les changements qu'il apporte aux comédies plus longues de Molière pour les transformer en petites pièces en un acte, dont l'action se déroule dans un milieu tout différent, méritent d'être qualifiés de très intéressants. Les pièces en un acte: *Nikt mnie nie zna* («Personne ne me connaît») et *Jestem zabójca* («Je suis un meurtrier»), doivent leur origine à l'*Amphitryon* et

à l'*École des femmes*, comédies en plusieurs actes de Molière, que Fredro a abrégées et transformées. L'auteur polonais use en toute liberté du modèle par lui étudié et ne se résigne jamais au rôle de copiste. Il évite des rapprochements avec les pièces les plus célèbres de Molière et dans ses comédies les plus importantes, il ne s'inspire en général pas de lui. Si dans certaines pièces, il se rapproche du modèle étudié, c'est uniquement pour montrer que même quand il s'inspire des comédies les plus connues du maître, il est capable d'en faire une oeuvre nouvelle est originale.

Fredro a étudié Molière avec amour. En qualité d'auteur qu'aucun lien plus étroit n'unissait à n'importe quelle entreprise de théâtre, il le considérait comme un excellent conseiller en ce qui concerne la scène et voyait en lui une espèce d'encyclopédie, dans laquelle il pouvait puiser des connaissances pratiques en en rapport avec le théâtre. C'est pourquoi, à côté de l'étude des caractères et parfois aussi de l'intrigue, il tirait partie de Molière pour composer certaines scènes et pour écrire certains dialogues. Molière a exercé une très grande influence sur Fredro, sans cependant porter atteinte à l'originalité de son génie. L'attitude de notre écrivain envers le père de la comédie moderne, s'explique plutôt par la déférence pour lui et pour ses mérites ainsi que par l'admiration pour son art. Il puisait avec prudence dans cette source, en se rendant parfaitement compte de sa propre originalité et en admirant profondément son talent; il s'efforçait de suivre les indications de Molière et de marcher dans ses traces, pour créer une comédie polonaise d'une aussi grande valeur que celle qu'il avait trouvée dans les modèles français.

-
37. ZAKRZEWSKI KAZIMIERZ: *Il governo e l'opposizione nel tardo impero romano al tempo di Arcadio*. Présenté dans le séance du 20 septembre 1926.

Il regno dell' imperatore Arcadio (395—408), periodo immensamente caratteristico nella storia del decadente impero romano, e del sorgente impero detto bizantino, è già abbastanza bene conosciuto principalmente grazie agli studi di Ottone Seeck. Nel suo lavoro l'autore ha cercato di dare per la prima volta il quadro della storia interna dell' impero di Arcadio, lasciandio il minor

posto possibile agli avvenimenti guerrieri dell' epoca e tirandoli dentro solo per quel tanto che essi poterano essere legati colla politica interna. In eguale maniera egli ha trattato la questione di San Giovanni Crisostomo, non potendo non considerare il suo conflitto coll' imperatrice Eudossia, lasciando da parte gli affari puramente religiosi.

Per portarsi avanti oltre i risultati di Seeck l'autore ha dovuto introdurre nuovi punti di vista e nuovi metodi. Ha cercato di ottenere ciò, osservando le leggi contenute nel codice Teodosiano. È partito dalla premessa che quando l'imperatore pubblica una legge indirizzandola a qualche dignitario (p. es. Teodosio Augusto etc. Rufino) il concetto di questa legge proviene dal dignitario che figura, come colui al quale essa è indirizzata. Questa premessa potrebbe dimostrarsi falsa, durante il governo di un imperatore, dotato di una forte individualità, orientante e dirigente la sua concezione in diversi campi della legislazione e gettante la propria volontà sopra agli impiegati. Ma appunto nell'epoca che egli ha scelto, è imperatore Arcadio, personalità assolutamente buona a niente senza il più piccolo significato. Reggono il governo dell' Impero a vicenda in sua vece: Rufino, l'eunuco Eutropio, Aureliano e Cesario, inoltre l'imperatrice Eudossia detiene la reggenza. Arcadio sigilla soltanto colla sua forma le leggi che vengono emanate. Persiò realmente i creatori, di queste leggi sono i reggenti mutantisi a vicenda o persone che li circondano, le quali designano chi debba occupare le cariche amministrative. Esaminando le leggi uscite dal circolo di Rufino, Eutropio o Aureliano, possiamo far conoscere la politica di queste personalità e nello stesso tempo i partiti raggruppantisi intorno ad essi.

Le conclusioni di queste ricerche si presentano nel seguente modo: il primo di loro fu Flavio Rufino proveniente da Elusa in Aquitania. Egli arriva al timone del governo rovesciando il suo predecessore Tatiano Licico il quale accusato per abuso e oppressione dei sudditi colle tasse fiscali, fu severamente punito.

Nel suo lavoro il referente si è proposto di esaminare il processo di Tatiano e è giunto alla persuasione, che accuse mosse contro di lui erano astratte e il decreto emanato da Rufino »taeterrimo iudice et inimico« parziale. La vera causa della caduta di Tatiano fu, che questo dignitario, pagano, appartenente al partito conservatista, impediva le repressioni contro i pagani

«e nello stesso tempo cercò di creare nelle città gruppi di suoi partigiani, centri pagani di opposizione, nei quali si mantennero le tendenze rappresentate dall'imperatore Giuliano. Tatiano fece una politica favorevole alle città e alla classe media, la quale raggruppata nei consortia curialium era esposta a grande oppressione da parte dei dominatori. Tatiano allentò questi ceppi, tutelando i »principales« e altri insigni cittadini municipali ai quali dava il titolo di »comites«.

Gli riuscì di far arrivare alcuni dei suoi partigiani dal municipio al Senato, al quale avevano l'entrata chiusa già da alcune generazioni. Tatiano fu nello stesso tempo il rappresentante dell'antico tradizionale urbanesimo; in espressione di questa tendenza vi fu una grande azione creata in Costantinopoli e in Antiochia. Nondimeno la politica di Tatiano fu abbastanza stretta; favorendo i propri partigiani, esige nello stesso tempo tasse senza misericordia dalle restanti masse dal popolo per ottenere i fondi occorrenti al governo: questi errori di Tatiano resero più facile a Rufino di rovesciarlo. Giunto al potere Rufino annientò a parte a parte l'opera di Tatiano e cambiò il precedente stato di cose, severo per i cittadini dei municipi. Nello stesso tempo riempì la curia con un nuovo elemento, per poterla sfruttare su più vasta scala. L'oppressione della classe media prese durante al suo governo grandi dimensioni, a ciò contribuì grandemente la cupidigia personale del reggente. Rufino introdusse nella vita all'oriente, le celebri leggi teodosiane, impedenti i culti pagani, edificate sulla base che tutti gli abitanti dell'impero dovevano riconoscere la religione rappresentata dalla chiesa ufficiale. Rufino governò lo stato con una propria individualità non basandosi sui partigiani. Egli avrebbe voluto rafforzare questa sua potenza, avente un carattere, accidentale col matrimonio di sua figlia con Arcadio. Nel palazzo imperiale, fra i grandi dignitari, sorse il partito di opposizione: uomini malcontenti dell'accresciuto potere del reggente si unirono in un partito per abbatterlo. In questi intrighi si distinse l'eunuco Eutropio »praepositus sacri cubiculi« il quale incrociò i piani del reggente ammogliando Arcadio colla figlia di Bauto, Eudossia.

Stilicone, grande consigliere d'occidente, desiderando ritornare a Costantinopoli, desiderando di avere nelle sue mani almeno la prefettura illirica, fu il vero capo di questa opposizione e nella

persona di Eutropio vediamo soltanto il suo agente. Rufino per trattenero Stilicone si pose in contatto con Alarico condottiero dei Goti ribelli e lo diresse verso l'Illiria.

Stilicone non si impiccio nella lotta coi Goti, soltanto condusse oltre la sua azione politica sul Bosforo. Per rafforzare la sua situazione Rufino richiamò dal campo di Stilicone le truppe appartenenti alla corte imperiale d'oriente, desiderando acquistare a sè queste truppe e spezzare con esse l'opposizione sorgete. Questo passo fu nello stesso tempo la sua perdita. Stilicone rimandò le trupe sotto il comando di Gainas; facendo irruzione in Constantinopoli i soldati uccisero Rufino sulla piazza Hebdomon. Allora Eutropio assunse la reggenza in Constantinopoli, in rappresentanza del partito di Stilicone.

Eutropio fece riforme nella organizzazione del governo, aventi per scopo la consolidazione della nuova oligarchia e l'indebolimento del potere del pretorio d'oriente proveniendo dal quale grado, Rufino, avena effettuato la reggenza. Eutropio inoltre, introdusse la collegialità per il grado di prefetto pretorio, (Cesario e Eutichiano entrano in questa carica) e allargò la competenza del *magister officiorum*, dando questa carica a Osio, creatura sua. La oligarchia di corte governa adesso lo stato. Eutropio è soltanto il suo presidente. I nuovi dominatori provenienti per la maggior parte dal basso conducono una vita svolgentesi nei palazzi bagnantisi nel Bosforo (Claudio) mettendo sotto ai propri piedi costosi tappeti e avvolgendosi in sete cinesi (S. Giovanni Crisostomo). Questo è un mondo variopinto, ma fino in fondo demoralizzato. Essi governano alle spese di una grande massa del popolo e specialmente della classe media, sfruttandola senza pietà.

Questo governo conduce all'estero e all'interno una politica fatale, provocando dall'anno 397 il conflitto colla classe senatoria, e nello stesso tempo il conflitto coll'impero d'occidente, e con Stilicone grande dignitario di esso (dal tempo della campagna greca di Stilicone). I rappresentanti del Senato, Aureliano e Saturnino entrando nella lotta coll'oligarchia eutropiana, si uniscono adesso coll'opposizione della classe media, la quale dopo la caduta di Tatiano, non muore del tutto, ma si accumula nei circoli di cospiratori, tenendo testa per qualche tempo alle persecuzioni rufiniane. Si crea così in questo modo un largo partito naziona-

lista con delineato colorito pagano. Lo scopo di questo partito è la rimozione della oligarchia demoralizzatrice e disonesta per mettere al suo posto un governo di intelligenza e di talento (Synesio nel discorso a Paionos). Il suo ideale è un impero filosofico compreso nell'anima platonica (*Peri Basileias*). Questo partito non si limita soltanto a sterili sogni, esso ha un concreto programma politico esposto da Synesio. Esige la costituzione di un esercito nazionale formato d'ai cittadini, e che non sia un peso per la popolazione, riduzione delle imposte unite a risparmi nelle uscite, ritorno di fiducia fra l'imperatore e il popolo, risanamento dell'amministrazione, unito alla riduzione della burocrazia provinciale, appoggiando invece l'autonomia municipale.

Con questo programma, questo partito inizia una campagna politica sotto la direzione di Aureliano. La caduta di Eutropio nell'anno 399 è il risultato della coalizione contro di lui di tutti gli avversari, Aureliano figura nelle loro file accanto al Goto Gainas e accanto ai residui del partito di Stilicone. Aureliano assume adunque il governo in condizioni poco buone; questo rappresentante del nazionalismo, mirante alla cacciata dei Germani dallo stato deve patteggiare con Gainas il quale sta in Tyateira con un grande esercito. Gainas dopo alcuni mesi atterra Aureliano prendendo senza resistenza Costantinopoli.

Assume adesso il governo Cesario, fratello di Aureliano. Egli deve lottare anzitutto con Gainas e dopo la caduta di Gainas con Fravita. Questa epoca dimostra un accrescimento della influenza del partito nazionale. Il macello dei Goti in Costantinopoli fatto dalla popolazione di questa città e la battaglia dell'Ellesponto segnano il trionfo di questo partito. L'elezione di Fravita al Senato è la prova della progressiva caduta del sistema di governi despotic; egualmente caratteristico è il consolato di Fravita pagano vel 401. Gli anni seguenti portano una improvvisa scissione della influenza del partito nazionale. Sono questi gli anni degli intrighi d'anticamera, rappresenti il periodo più oscuro ma più interessante del governo di Arcadio.

Aureliano è riuscito ad abbattere Cesario ma egli non diviene il suo successore. L'imperatrice Eudossia prende le redini dell'impero coll'aiuto del suo devoto Joarnes. Li crea così intorno a lei una nuova élite, alla quale si aggiunge una parte ragguardevole degli aderenti al partito nazionale. Altri come Aureliano e il pub-

blicista Sinesio si ritirano nell'ombra. Questo nuovo periodo di governo dell'oligarchia di corte segna l'intero ritorno al metodo di Eutropio.

L'oppressione del popolo assume grandi misure, l'acuto conflitto con Stilicone conduce a scissioni nell'impero e S. Giovanni Crisostomo sta alla testa della nuova opposizione. L'opposizione del partito nazionale fu l'opposizione della classe media con colorito pagano e conservativo. L'opposizione dei Joanniti è opposizione popolare cristiana. Due insurrezioni popolari nell'anno 403—404 e l'agitazione rivoluzionaria in tutto l'impero d'oriente dopo l'ultima degradazione dell'autorità del patriarca, ecco il risultato del governo di Eudossia, la quale morendo lascia una situazione difficile nello stato.

BIBLIOGRAPHIE POUR L'ANNÉE 1926.

Archiwum filologiczne Polskiej Akademji Umiejętności, nr. 4. Kraków 1926, 8°, str. 89. (*Archives de philologie de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. No. 4. Cracovie, 1926, 8-o, 89*). *Contenu:*

KUMANIECKI C. F.: Quo temporis ordine Vergilius singulos Aeneidos libros elaboraverit.

Archiwum filologiczne Polskiej Akademji Umiejętności, nr. 5. Kraków 1926, 8°, str. 123. (*Archives de philologie de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. No. 5. Cracovie, 1926, 8-o, 123 p.*). *Contenu:*

KRÓKOWSKI GREGORIUS: De »Septem sideribus«, quae Nicolao Copernico vulgo tribuuntur.

Archiwum Komisji do badania historii filozofji w Polsce. Tom II. Część II. Kraków 1926, 8°, str. 156. (*Archives de la Commission pour l'étude de l'histoire de la philosophie en Pologne. Vol. II. II^e partie. Cracovie 1926, 8-o, 156 p.*).

Treść: WŁADYSŁAW TATARKIEWICZ: Materiały do dziejów nauczania filozofji na Litwie str. 1. — TADEUSZ JACHIMOWSKI ks.: Dokumenty do nominacji Józefa Gołuchowskiego profesorem filozofji w Uniwersytecie Wileńskim, str. 43. MARIAN HEITZMAN: Jana Wyclifa traktat »De universalibus« i jego wpływ na Uniwersytet Praski i Krakowski, str. 111. (*Contenu: Ladislas Tatarkiewicz: Matériaux relatifs à l'histoire de l'enseignement de la philosophie en Lituanie, p. 1. — Thadee Jachimowski (abbé): Documents en rapport avec la nomination de Joseph Goluchowski au poste de professeur de philosophie à l'Université de Wilno, p. 43. — Marian Heitzman: Le traité »De universalibus« de Jean Wiclef et son influence sur l'Université de Prague et celle de Cracovie, p. 111*).

Archiwum Komisji prawniczej (Collectanea ex Archivu Collegii iuridici). Tom VI. Kraków 1897—1926, 8°, str. 239. (*Archives de la Commission pour l'étude du droit [Collectanea ex Archivu Collegii iuridici]. Vol. VI. Cracovie 1897—1926, 8-o, 239 p.*).

Treść: BOLESŁAW ULANOWSKI: Acta Ecclesiae Collegiatae Varsoviensis, str. 1. — STANISŁAW KUTRZĘBA: De occlusionione viae in Slesiam (z tek ś. p. Bolesława Ulanowskiego), str. 91. — BOLESŁAW ULANOWSKI: Jana Sierakowskiego Układ systematyczny prawa polskiego z r. 1554, str. 99. — BOLESŁAW ULANOWSKI: Projekt unji polsko-litewskiej z r. 1446, str. 235. [*Contenu: Boleslaw Ulanowski: Acta Ecclesiae Collegiatae Varsoviensis, p. 1. — Sta-*

nisław Kutrzeba: De oclusionone viae in Slesiam (d'après les documents réunis par feu Boleslas Ulanowski), p. 91. — Boleslas Ulanowski: Le système de droit polonais de Jean Sierakowski publié en 1554, p. 99. — Boleslas Ulanowski: Le projet de l'union entre la Pologne et la Lituanie de l'année 1446, p. 235].

Biblioteka pisarzy polskich, nr. 78. Kraków 1926, 8^o, str. 187. (*Bibliothèque des écrivains polonais. No. 78. Cracovie 1926, 8-o, 187 p.*). *Contenn:*

Fortunat (około r. 1570) wydał JULJAN KRZYŻANOWSKI (*»Fortunat«* [paru vers 1570], publié par Julien Krzyżanowski).

LUDWIK CHMAJ. Samuel Przypkowski na tle prądów religijnych XVII wieku. Kraków 1926, 8^o, str. 240. (*Samuel Przypkowski et les courants religieux au XVII^e siècle. Cracovie 1926, 8-o, 240 p.*).

Kwartalnik filozoficzny pod redakcją W. HEINRICHa przy udziale Komitetu złożonego z ks. K. Michalskiego, J. M. Rozwadowskiego i W. Rubczyńskiego. Tom III. Zeszyt IV. Kraków 1925, 8^o, str. 385—517. (*Revue philosophique trimestrielle, paraissant sous la direction de W. Heinrich, avec le concours d'un Comité composé de l'abbé K. Michalski, de J. M. Rozwadowski et de W. Rubczyński. Vol. III. Fascicule IV, Cracovie 1925. 8-o, p. 385—517.*).

Treść: MIKOŁAJ ŁOSKI: Intuitywizm i społeczny realizm anglo-ame-rykański, str. 385. — ALEKSANDER ŁUKIEWICZ: O niektórych założeniach etyki Spinozy, str. 402. — KAROL FRENKEL: O pojęciu moralności, str. 433. — STANISŁAW DRUKS: Typy myślenia we filozofii prawa, 479. — Sprawozdania, str. 498. — (*Contenu: Nicolas Łoski: L'intuitionisme et le réalisme anglo-américain contemporain, p. 385. — Alexandre Łukiewicz: Sur certains principes de l'éthique de Spinoza, p. 402. — Charles Frenkel: De l'idée de la morale, p. 433. — Stanislas Druks: Les types de la pensée dans la philosophie du droit, p. 479. — Comptes rendus, p. 498.*).

Tom IV. Zeszyt I. Kraków 1926, 8^o, str. 1—128. (*Vol. IV. Fascicule I. Cracovie 1926, 8-o, p. 1—128.*).

Treść: STANISŁAW DRUKS: Typy myślenia we filozofii prawa (c. d.), str. 1. — KAROL FRENKEL: O pojęciu moralności (c. d.), str. 56. — Z. MYŚLAKOWSKI: Funkcja socjalna wychowania i jej stosunek do t. zw. „celów wychowawczych”, str. 104. — Książki i czasopisma nadesłane do redakcji, str. 126. (*Contenu: Stanislas Druks: Les types de la pensée dans la philosophie du droit (suite), p. 1. — Charles Frenkel: De l'idée de la morale (suite), p. 56. — Z. Myślakowski: La fonction sociale de l'éducation et ses rapports avec les «butts éducatifs» p. 104. — Liste des livres et publications envoyés à la rédaction, p. 126.*).

Tom IV. Zeszyt II. Kraków 1926, 8^o, str. 129—261. (*Vol. IV. Fascicule II. Cracovie 1926, 8-o, p. 129—261*).

Treść: STANISŁAW DRUKS: Typy myślenia we filozofji prawa (dok.) str. 129. — KONSTANTY MICHALSKI (ks.): Odrodzenie nominalizmu w XIV wieku, str. 171. — KAROL FRENKEL: O pojęciu moralności (c. d.), str. 217. — Sprawozdania, str. 241. (*Contenu: Stanislas Druks: Les types de la pensée dans la philosophie du droit (suite et fin), p. 129. — Constantin Michalski (abbé): La renaissance du nominalisme au XIV^e siècle, p. 171. — Charles Frenkel: De l'idée de la morale (suite), p. 217. — Comptes rendus, p. 241*).

Prace Komisji językowej Polskiej Akademji Umiejętności, nr. 12. Kraków 1926, 8^o, str. 67—138. (*Travaux de la Commission linguistique de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. No. 12. Cracovie 1926, 8-o, p. 66—138*).

Treść: ADAM KLECZKOWSKI: Neuentdeckte altsächsische Psalmenfragmente. II Teil (Nowo odkryte fragmenty starosaskiego przekładu psalmów z epoki Karolingów. Część II). (*Contenu: Sur les fragments récemment découverts d'une traduction des psaumes en vieux-saxon, datant de l'époque des Carolingiens. II^e partie*).

N^o 13, Kraków 1926, 8^o, str. 46, 13 tablic. (*No. 13, Cracovie 1926, 8-o, 46 p. planches*).

Treść: EDMUND ERDMAN: Zasady powszechnej ideografiki. Prinzipien der allgemeinen analytischen Ideographie. (*Contenu: Edmund Erdman: Principe de l'idéographie analytique générale*).

Prace Komisji orientalistycznej Polskiej Akademji Umiejętności, nr. 8, Kraków 1926, 8^o, str. 48. (*Mémoires de la Commission orientale de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. No. 8, Cracovie 1926, 8-o, 48 p.*).

Treść: DAWID KÜNSTLINGER: Przekład i objaśnienie 53-ciej sury Koranu. (*Contenu: Dawid Küstlinger: La souvate 53 du Coran. Traduction et commentaire polonais avec un résumé allemand*).

Prace Komisji orientalistycznej Polskiej Akademji Umiejętności, nr. 9, Kraków 1926, 8^o, str. 70. (*Mémoires de la Commission orientale de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. No. Cracovie 1926, 8-o, 70 p.*).

Treść: ANTONI ŚMIESZEK: Geneza podania greckiego o Memnonie, królu Etjopów. (De origine graecae fabulae quae fertur de Memnone rege Aethiopiae). (*Contenu: L'origine de la légende grecque relative à Memnon, roi des Éthiopiens*).

Prace i materiały antropologiczno-archeologiczne i etnograficzne, wydawane staraniem Komisji antropologicznej Polskiej Akademji Umiejętności. Tom IV, Cz. II. Prace i materiały antropologiczne. Kraków 1926, 8^o,

str. 119, 1 mapa i 5 ryc. (*Travaux et matériaux concernant l'anthropologie, l'archéologie et l'ethnographie, publiés par la Commission anthropologique de l'Académie Polonaise des Sciences et des Lettres. Vol. IV, II^e partie. Travaux et matériaux concernant l'anthropologie. Cracovie 1926, 8-o, 119 p., avec 1 carte et 5 gravures*).

Treść: J. TALKO-HRYNCEWICZ: Kaszubi jako grupa antropologiczna na zasadzie badań dokonanych na Pomorzu, str. 3. — E. CZEPURKOWSKIJ: Analiza głównych typów ludu rosyjskiego, białoruskiego, ukraińskiego, litewsko-łotyskiego i polskiego, zapomocą metody geograficznej na zasadzie własnych badań i innych autorów, str. 85. (*Contenu: J. Talko-Hryncewicz: Les Casoubes comme groupe anthropologique, d'après des recherches en Poméranie, p. 3. — E. Czepurkowskij: Analyse des principaux types des peuples: russe, blanc-russien, ukrainien, lituano-letton et polonais, d'après la méthode géographique et d'après les recherches de l'auteur et celles d'autres savants*).

Rozprawy Wydziału filologicznego, Tom LXI, nr. 6, Kraków 1926, 8^o, str. 76. (*Mémoires de la Classe de philologie. Vol. LXI, Cracovie 1926, 8-o, 76 p.*).

Treść: HENRYK OESTERREICHER: Imiesłów bierny w języku polskim. (*Contenu: Le participe passif dans la langue polonaise*).

N^o 7, Kraków 1926, 8^o, str. 49. (*No. 7, Cracovie 1926, 8-o, 49 p.*).

Treść: H. WINDAKIEWICZOWA: Wzory ludowej muzyki polskiej w mazurkach Fryderyka Chopina. Studjum muzykologiczne. (*Contenu: Les modèles de la musique populaire polonaise suivis, par Frédéric Chopin dans les mazurkas. Étude musicologique*).

Rozprawy Wydziału filologicznego, Tom LXII, nr. 3, Kraków 1926, 8^o, str. 124. (*Mémoires de la Classe de philologie. Vol. LXII. No. 3, Cracovie 1926, 8-o, 124 p.*).

Treść: WITOLD TASZYCKI: Najdawniejsze polskie imiona osobowe. (*Contenu: L'anthroponymie polonaise la plus ancienne*).

Rozprawy Wydziału historyczno-filozoficznego. Serja II, Tom XL. (Ogólnego zbioru tom 65), nr. 4, Kraków 1926, 8^o, str. 17. [*Mémoires de la Classe d'histoire et de philologie. Série II. Vol. XL (Vol. 65 de la collection complète), No. 4, Cracovie 1926, 8-o, 17 p.*].

Treść: IGNACY KOSCHEBAHR-ŁYSKOWSKI: Conventiones contra bonos mores w prawie rzymskiem. (*Contenu: Ignace Koschembahr-Łyskowski: Les «Conventiones contra bonos mores» dans le droit romain*).

Rozprawy Wydziału historyczno-filozoficznego. Serja II, Tom XL. (Ogólnego zbioru t. 65), nr. 5, Kraków

1926, 8^o, str. 163. [*Mémoires de la Classe d'histoire et de philologie. Série II. Vol. XL. (Vol. 67 de la collection complète). No. 5, Cracovie 1926, 8-o, 163 g./*]

Treść: JÓZEF FELDMAN: Polska a sprawa wschodnia 1709—1714. (*Contenu: Joseph Feldman: La Pologne et la question d'Orient. 1709—1714*).

STANISŁAW WITKOWSKI: Historjografja grecka i nauki pokrewne. (Chronografja—Biografja—Etnografja—Geografja). Tom II, Kraków 1926, 8^o, str. VIII i 316. [*L'historiographie grecque et les sciences en rapport, avec elle (Chronographie—Biographie—Ethnographie—Géographie), Vol. II, Cracovie 1926, 8-o, VIII, 316 p./*]

Zabytki sztuki w Polsce. II. Kraków 1926, fol. str. 87, 93 ryc. (*Les monuments de l'art en Pologne. II. Cracovie 1926, in-folio, 87 p. avec 93 gravures*).

Treść: FELIKS KOPERA i LEONARD LEPSZY: Iluminowane rękopisy księgozbiorów OO. Dominikanów i OO. Karmelitów w Krakowie. (*Contenu: Félix Kopera et Léonard Lepszy. Les manuscrits enluminés dans les bibliothèques des Dominicains et des Carmes à Cracovie*).

Table des matières.

	Pag.
Compte-rendu de l'Académie pour l'année 1926	III
Compte-rendu de la séance publique de l'Académie tenue le 16 juin 1926	VI
Bibliographie pour l'année 1926	155
Résumés	1
1. Abraham Wl. : Le pontifical des évêques de Cracovie du commencement du XII. s.	1
2. Arnold Stanisław : Les plus anciennes divisions administratives et politiques de la Pologne du moyen âge (XII ^e et XIII ^e siècle)	4
3. Birkenmajer Aleksander : Études sur Vitelo. Partie III, bis.	5
4. Bochnak Adam : L'église de l'ancienne abbaye cistercienne à Jędrzejów	10
5. Brahmer Mieczysław : Le pétrarquisme dans la poésie polonaise du XVI ^e siècle	12
6. Chmaj Ludwik : Samuel Przytkowski im Lichte der religiösen Strömungen im XVII. Jahrhundert	16
7. Chotkowski Władysław : L'histoire des couvents et des monastères grecs-unis en Galicie entre 1780 et 1848	20
8. Dąbrowski Jan : Relazione sulle ricerche archivistiche in Italia	28
9. Feldman J. : La Pologne et la question d'Orient 1709—1714	28
10. Fijałek Jan : Matériaux pour servir à l'étude de rapports entre le graveur romain Jacques Lauro et des Polonais, au début XVII ^e siècle	31
11. Furmankiewiczówna Kazimiera : La sculpture romane en Pologne	41

	Pag.
12. Gąsiorowski Stanisław: Die griechisch-römische Miniaturmalerei und ihre Traditionen im Mittelalter	43
13. Gąsiorowski Stanisław: Spätantike u. altchristliche Textilien aus Agypten in polnischen Sammlungen	46
14. Grabowski T.: Libelt comme esthéticien, critique et historien de la littérature	47
15. Grodecki Roman: Die ältesten polnischen Zollltarife	49
16. Heitzman Marjan: Nicolas Hill. Une étude sur la renaissance de la philosophie atomiste au déclin du XVI ^e et au commencement du XVII ^e s.	52
17. Helezyński Bronisław: Die Versicherung für fremde Rechnung	62
18. Klemensiewicz Zenon: L'attribut accompagnant les formes personnelles du verbe être	86
19. Kowalski Jerzy: Note sur la première édition monographique complète des leçons d'Adam Mickiewicz à Lausanne, publiées d'après le manuscrit	90
20. Krókowski Jerzy: De »Septem Sideribus« quae Nicolao Copernico vulgo tribuuntur (Symbolae ad carminum Horatii a Polonorum poetis latinis imitatione expressorum historiam)	94
21. Krzyżanowski Witold: The Location of Industries	97
22. Kumaniecki K. F.: Quo temporis ordine Vergilius singulos Aeneidos libros elaboraverit	101
23. Lepszy Leonard: Dürer in Polen	105
24. Lisiecki Stanisław: La théorie de Platon sur l'existence première de l'âme humaine et la critique de cette doctrine	111
25. Manteuffel Tadeusz: L'expansion franque en Italie au VI ^e et au VII ^e siècle	114
26. Molè Wojślaw: Les miniatures de l'évangélaire de Ławriszew, n ^o 2097, au Musée des Princes Czartoryski à Cracovie	115
27. Namysłowski Władysław: Der frühere kroatische Prozeß	117
28. Otrębski Jan: Recherches sur l'infixe nasal	120
29. Piekarski Kazimierz: Die Anfänge der Buchdruckertätigkeit Florian Unglers in der Zeit 1510—1515	128
30. Rubczyński W.: Methoden und Ergebnisse der Untersuchungen hinsichtlich der Filiation der Handschriften der Theodicee des Matthäus von Krakau. »Rationale operum divinatorum«	130
31. Sawicka St.: Warsaw II by Arthur Grottger	133
32. Sinko Tadeusz: Études sur Jean Kochanowski	135
33. Sinko Tadeusz: De Platonis vita Apuleiana	143
34. Sternbach L.: Cercidaea	144
35. Strzygowski Józef: Nord und Süd in der bildenden Kunst	145
36. Windakiewicz Stanisław: Fredro et Molière	148
37. Zakrzewski Kazimierz: Il governo e l'opposizione nel tardo impero romano al tempo di Arcadio	149



